

L'incitation à l'entrepreneuriat des jeunes dans des quartiers de la politique de la ville (QPV) : étude exploratoire

ANGELICA TRINDADE-CHADEAU

■ Chargée d'études et de recherche, INJEP



**L'incitation à l'entrepreneuriat
des jeunes dans des quartiers de la
politique de la ville (QPV) : étude
exploratoire**

Angélica Trindade-Chadeau

[Pour citer ce document](#)

Trindade-Chadeau A., *L'incitation à l'entrepreneuriat des jeunes dans des quartiers de la politique e la ville (QPV) : étude exploratoire*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. IL ÉTAIT UNE FOIS L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES.....	7
L'initiative de jeunes à « Jeunesse et sports ».....	7
De « jeune » à « porteur de projet ».....	7
L'émergence d'un accompagnement professionnel du jeune porteur de projet.....	11
De l'esprit d'initiative à la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat	13
De l'entrepreneuriat pour les jeunes, pour quoi faire ?	13
Du quartier à l'entrepreneuriat.....	20
Jeunes issus de QPV : de qui parle-t-on ?	21
Un rapport à l'entrepreneuriat difficile à estimer.....	23
Des jeunes plus exposés à l'entrepreneuriat par nécessité ?	24
De la passion à la création : portraits croisés.....	26
2. LE DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LES QUARTIERS... ET AUPRÈS DES JEUNES	31
Un paysage organisationnel de plus en plus complexe et peu lisible pour les potentiels jeunes bénéficiaires	31
Une stratégie économique qui se veut plus offensive, y compris dans les quartiers prioritaires.....	31
L'entrepreneuriat des jeunes à la croisée des secteurs de l'action publique	33
Apprendre à prendre des initiatives, apprendre à créer : un apprentissage aux multiples facettes.....	38
Former des jeunes dans les quartiers prioritaires, un continuum en prise avec les méthodes actives.....	39
Des façons d'apprendre respectueuses des profils des jeunes ?	41
Du soutien à l'initiative ou à la création d'activité : sur les quartiers, à la recherche des jeunes.....	47
Intégrons les quartiers prioritaires de la politique de la ville !.....	47
Les freins pour « repérer » et « retenir » les jeunes des quartiers.....	51
CONCLUSION	55
BIBLIOGRAPHIE.....	57
ANNEXES.....	61
Annexe 1. PÉPITE Skills – Référentiel de compétences	61
Annexe 2. Extrait du référentiel métier accompagnateur de projet	62

Introduction

Depuis 2012, l'INJEP s'est lancé dans l'étude de la pratique de l'entrepreneuriat chez les jeunes de moins de 30 ans. Cet objet s'est construit au fil des rencontres avec les jeunes et les acteurs de terrain. La démarche s'inscrit dans la suite d'une recherche sur l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes et d'études variées portant sur différents dispositifs d'insertion sociale et/ou professionnelle (l'opération « jobs d'été », les contrats aidés CUI-CAE, l'économie sociale et solidaire¹). Les différents chantiers nous ont conduit progressivement sur la piste de questionnements professionnels émergeant du côté de jeunes las de se confronter aux obstacles de l'entrée dans le marché du travail et, par ailleurs, frustrés pour certains par leurs premières expériences de travail. À cette époque déjà, en concomitance, les discours autour de la création d'activité, de l'entrepreneuriat, de l'esprit d'entreprise foisonnent et véhiculent l'image d'une jeunesse entreprenante.

Nous avons donc commencé par une étude des parcours de quinze créations d'activités au sens large : jeunes ayant créé une association, une société coopérative, une SARL, en auto-entrepreneur. Le fil conducteur était les points communs aux « jeunes créateurs » et leurs spécificités, qu'ils se trouvent dans une grande ville, en métropole, dans un département d'outre-mer, ou dans des territoires ruraux ou périphériques. Ce premier travail a donné lieu ensuite à une étude complémentaire sur les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, partant de ceux qui avaient été cités par les jeunes enquêtés, enrichis par d'autres, moins connus. Furent ainsi analysés les échelons territoriaux et « l'offre » de soutien disponible, selon la conception de l'entrepreneuriat défendue et les politiques publiques concernées, que nous avons appelées les « registres d'action ».

Bien qu'il ne soit pas nouveau, le thème de la création d'activité dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) a pris une autre dimension, et ce, même plusieurs années après le lancement de l'opération (devenue association depuis) « Nos quartiers ont des talents », en 2005. La prise de conscience plus forte d'un ascenseur social en panne dans les quartiers populaires donne alors lieu à une multitude d'initiatives, publiques, privées, associatives, visant à donner les mêmes chances à tous les individus, dont les jeunes issus de ces quartiers. Dans les milieux de la création d'activité, des chiffres circulent à cette époque : en quartier prioritaire de la politique de la ville, il y a deux fois plus de création d'entreprises qu'ailleurs. En revanche, trois ans plus tard, il y a deux fois plus de dépôts de bilan²... Dans ce contexte, lors d'un déplacement à La Courneuve en octobre 2015, le Président François Hollande annonce le lancement de l'Agence France entrepreneur (AFE), afin de contribuer au développement économique des territoires fragiles. Dès lors, l'objectif fixé à l'AFE (auparavant Agence pour la création d'entreprise-APCE) est celui d'accompagner la création et le développement des entreprises sur ces territoires dits « fragiles », pour qu'à terme, ces entreprises génèrent des emplois.

C'est ainsi que l'INJEP a choisi, pour approfondir la compréhension de l'entrepreneuriat des jeunes, de s'investir davantage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Si l'hypothèse d'un plus faible accompagnement des porteurs de projet dans ces quartiers n'est plus remise en question, il s'agit pour

¹ Voir Trindade-Chadeau, 2014a.

² Source : François Hollande, le 20 octobre 2015, La Courneuve : <http://discours.vie-publique.fr/notices/157002842.html>

nous d'affiner la connaissance de cet accompagnement qui doit s'adapter à des quartiers aux caractéristiques spécifiques. Les QPV ont des spécificités certes, les populations également. Les jeunes de moins de 30 ans des QPV n'ont pas les mêmes ressources sociales et matérielles que ceux issus de catégories socioprofessionnelles favorisées ou même des classes populaires. Les écarts en matière de formation obligent également à se poser la question : accompagne-t-on de la même manière un jeune de niveau infra-bac et celui qui est bac + 3, voire bac + 5. Autrement dit, nous cherchons à mieux saisir les conditions d'un accompagnement de qualité, en adéquation avec les besoins du public bénéficiaire.

Dans cette optique, deux régions ont été choisies afin de réaliser une observation (exploratoire) des pratiques les plus courantes : les Hauts-de-France et l'Île-de-France. Ces deux régions ont l'avantage d'offrir une grande diversité de territoires avec de grands centres urbains, des secteurs périurbains et des zones rurales. Dans les différentes villes et quartiers observés, il s'est dessiné très tôt un triptyque au travers duquel le sujet pouvait être appréhendé : politiques/dispositifs ; professionnels/acteurs concernés ; jeunes bénéficiaires aux profils divers. En matière d'entrepreneuriat, comme plus globalement en matière d'insertion professionnelle, ces trois dimensions sont imbriquées et peuvent être interdépendantes sur certains aspects, comme nous le verrons. Ainsi, l'entrepreneuriat en tant qu'objet protéiforme, renvoie à différentes pratiques du côté des professionnels et à différents degrés d'investissement du côté des jeunes. Que fait l'entrepreneuriat des jeunes, aussi divers soit-il, aux quartiers prioritaires de la ville et qu'est-ce que ces mêmes quartiers peuvent faire à l'entrepreneuriat des jeunes, dans ses différentes formes ?

Dans un premier temps, nous proposons de revenir sur le panorama de l'entrepreneuriat en nous focalisant sur les jeunes et en montrant comme ce champ s'est progressivement construit avec le soutien du ministère chargé de la jeunesse, passant du cadre de « l'initiative » à celui de « l'esprit d'entreprendre », non sans difficulté à cibler « les jeunes des quartiers ». Dans un second temps, il s'agira d'analyser plus finement les modalités de développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le « ciblage » sur les plus jeunes, en étudiant les propositions d'apprentissages selon les objectifs assignés, pour finalement s'apercevoir que malgré l'essor des démarches, il demeure difficile de capter « les jeunes des QPV ».

ENCADRE 1. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'analyse qui suit s'est appuyée sur plusieurs démarches parallèles, entre janvier 2017 et avril 2018 :

- Recensement et lecture de la littérature grise (documents produits par les différentes structures et institutions, dont les rapports d'activités) et de la littérature scientifique.
- Identification des acteurs locaux. À partir des lectures, nous avons identifié les structures d'accompagnement déjà connues (voir Commissariat général à l'égalité des territoires [CGET], 2016) et intégré à la liste d'autres structures locales, repérées lors de déplacements.
- Participation à des salons, journées thématiques, évènements, concours sur les territoires concernés. L'ensemble des informations recueillies, dont les échanges informels avec les interlocuteurs, ont été consignés dans un carnet de terrain.
- Observations participantes lors d'ateliers collectifs (5) ;
- Entretiens semi-directifs auprès de responsables de structures, professionnels d'accompagnement, intervenants extérieurs, salariés, bénévoles (10) ;
- Entretiens semi-directifs avec des jeunes présents dans les différents évènements et/ou accompagnés directement par les structures identifiées (10).

Tout au long de ce texte, le terme QPV fera référence aux « quartiers prioritaires de la politique de la ville ». Néanmoins, par simplification, l'expression abrégée pourra également être utilisée, comme dans le titre : « quartier de la politique de la ville ».

1. Il était une fois l'entrepreneuriat des jeunes...

En matière d'entrepreneuriat, et notamment d'entrepreneuriat chez les jeunes de moins de 30 ans, il est fondamental de commencer par un éclaircissement des notions utilisées. En croisant les documents existants avec les pratiques locales, force est de constater que le terme « entreprendre » peut faire allusion à des degrés très distincts d'engagement dans l'action : prendre une initiative, porter un projet, créer son activité sont des « modalités » différentes et pourtant souvent confondues. En effet, selon l'âge du public accompagné et l'objectif de sa démarche, les interlocuteurs ne sont pas mobilisés pour les mêmes raisons et l'accompagnement doit, par conséquent, soit s'adapter au profil du jeune en face, soit l'orienter vers la structure la plus appropriée au besoin exprimé (ou pas d'ailleurs). L'entrepreneuriat, à travers le prisme de la jeunesse, révèle tout le spectre d'acceptions que le terme peut recouvrir³.

L'initiative de jeunes à « Jeunesse et sports »

Dans l'histoire du ministère chargé de la jeunesse, la question de la pertinence d'une intervention directe de l'État auprès des jeunes est une constante, et la création de différents programmes ou dispositifs en est la preuve. Les agents de l'État doivent-ils être dans le face-à-face avec les jeunes ou les laisser entre les mains d'autres acteurs tels que les associatifs ? Si oui, comment le faire et comment les préparer ? Nous choisissons de revenir brièvement sur ce passé, d'une part parce qu'il permet de replacer les notions dans un contexte plus large, le paradigme des politiques de jeunesse offrant un bon éclairage, d'autre part, parce que le « portage » de certains dispositifs par les services déconcentrés du ministère a été la plus forte promesse de toucher tous les quartiers et tous les profils de jeunes.

De « jeune » à « porteur de projet »

Bien que l'Initiative jeunesse (IJ) ne puisse pas être qualifiée de catégorie de politique publique de jeunesse bien claire et définie (Gratacap, 2014, p. 176), il n'en reste pas moins qu'elle a une histoire, qui démarre dans les années 1960, période pendant laquelle l'État souhaite jouer un rôle plus affirmé dans les politiques de jeunesse et reprendre ainsi un dialogue direct avec les jeunes. La vision stratégique évolue, les orientations sont plus larges et dépassent l'éducatif au sens strict pour ouvrir sur l'information jeunesse, la citoyenneté, la participation et l'implication des jeunes. C'est dans ce contexte, propice à l'émergence d'un nouveau paradigme d'actions en direction des jeunes, que l'Initiative jeunesse se structure. La toute première pierre a été le prix d'encouragement à l'initiative des jeunes, qui avait comme principaux objectifs de « soutenir les démarches, encourageant les jeunes à agir, à entreprendre, à prendre des responsabilités ». Dans le socle même, on retrouve l'idée de prise de responsabilités, de citoyenneté active des jeunes, de face-à-face avec un cadre institué, tout en favorisant la participation

³ Selon l'angle d'analyse choisi, l'entrepreneuriat est exploré différemment. C'est un champ de recherche très investi par les sciences de gestion et dans une moindre mesure par la sociologie économique. Dans ce document, nous mobilisons à la fois les sciences de gestion, la sociologie de la jeunesse, les sciences de l'éducation et, plus largement, l'analyse des politiques publiques.

des jeunes à la vie locale et l'acquisition de compétences techniques et sociales. C'est d'ailleurs à ce moment-là que naît l'idée de « ne plus faire pour, mais faire avec les jeunes ».

ENCADRÉ 2. DÉFINITION DE L'INITIATIVE JEUNESSE

« La prise d'initiative correspond à la manière dont un jeune ou un groupe de jeunes se constitue autour d'une intention commune, d'une volonté de faire exister une pratique dans l'environnement local. Ces pratiques peuvent être de natures très différentes : culturelles, sociales, politiques, environnementales, sportives, etc. Ce n'est pas la nature des pratiques qui détermine leur appartenance à l'IJ, mais bien la manière dont elles sont mises en place par le ou les jeunes eux-mêmes, et soutenues en tant que telles par les pouvoirs publics [...]. Les jeunes sont donc à l'origine, décident, portent et sont les opérateurs de la mise en œuvre de cette intention première, "leur projet", d'où l'appellation de "porteur de projet" » (Gratacap, 2014.)

Ce n'est que dans les années 1980, dans un contexte de décentralisation, que se développent les différentes politiques interministérielles et territorialisées. C'est ainsi que progressivement la participation des « habitants », des bénéficiaires, des jeunes s'inscrit dans une nouvelle génération de politiques publiques. Cette nouvelle phase favorise l'émergence d'un État qui accompagne la participation et l'initiative, les deux notions étant souvent assimilées⁴, bien que les associations et collectivités territoriales demeurent souvent des intermédiaires incontournables.

Roger Bambuck lors du comité interministériel de la jeunesse du 22 octobre 1990, évoque la sollicitation faite aux services de l'État en citant La Rochefoucault : « Écouter les jeunes, les entendre et leur répondre ». Et de continuer : « Ils ont 20 ans ou à peu près et des rêves plein la tête. Ils fourmillent d'idées, de talent et de courage. » C'est à ce moment-là qu'émergent les premiers plans locaux d'actions pour les jeunes (PLAJ), ancêtres de Projets J, Défi jeunes ou Envie d'agir. Si cela correspond bien à une « révolution » dans la manière de penser les politiques de jeunesse, un paradigme dans lequel les services de l'État retrouvent une place de choix, les professionnels concernés ont aussi été contraints de faire évoluer leurs pratiques, et ce même, face à des associations mécontentes de les voir (aussi) dans le face-à-face avec les jeunes⁵. En résumé, entre 1987 et 2010, les professionnels du ministère chargé de la jeunesse seront devenus pendant plus de 20 ans, des intervenants à part entière de l'accompagnement de projets de jeunes. C'est une professionnalité nouvelle qui se construit, en même temps que la politique publique elle-même s'affine. Au début du processus, il s'agit surtout d'écouter et d'interagir avec les jeunes grâce aux PLAJ. Ensuite, la notion de citoyenneté active est mobilisée avec l'idée de faire participer les jeunes à la vie de leur quartier, en facilitant par la même occasion l'accès à la culture et au savoir (Projets J). Dans la dernière phase, il est question de promouvoir une meilleure articulation entre éducation non formelle et éducation formelle, avec ce triptyque qui se renforce : engagement social-citoyenneté-emploi.

Un message fort sera d'ailleurs envoyé à l'extérieur, avec la diffusion dans les établissements scolaires, universitaires et structures Information jeunesse locales du *Guide de l'engagement* tiré à un million d'exemplaires, contenant toutes les informations nécessaires pour faire connaître le nouveau dispositif, Envie d'agir. À ce moment-là, l'engagement est entendu au sens large et assimilé à toute forme de

⁴ Vademecum « Envie d'agir », janvier 2010.

⁵ Défi Jeunes est lancé en 1987 et animé par un groupement d'intérêt public (GIP), les PLAJ ont été créés en 1991, Projets J en 1992 (ensuite Projets jeunes en 1993), et Envie d'agir en 2002, comme la suite du tout premier Défi jeunes.

projet, à partir de l'instant où il y en a un. La préface du ministre de l'éducation nationale Luc Ferry s'intitule d'ailleurs : « Pas de vie sans projet. »

ENCADRÉ 3. ENVIE D'AGIR

Un programme national dédié aux 11 à 30 ans de soutien à l'engagement et à l'initiative.

La démarche se présente comme éducative, basée sur une relation de confiance et portant une image positive des jeunes dans la société. Au niveau national, le programme est piloté alors par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), qui développe le cadre de référence : l'appui à la fois pédagogique, technique et financier aux jeunes, de l'émergence de l'idée à la réalisation, quel que soit l'âge et le quartier. Ce soutien est mis en place localement, par le biais d'un référent envie d'agir dans chaque direction départementale de la jeunesse et des sports (devenue DDCS depuis), qui est le premier interlocuteur et intermédiaire du jeune auprès des partenaires du territoire concerné et/ou du réseau professionnel et « expert » spécifique à chaque projet. Enfin, l'articulation entre la DJEPVA, et les directions départementales et régionales a permis de labéliser au total et sur tout le territoire français 950 points d'appui.

Deux volets complémentaires au sein d'un même dispositif :

- « Projets de jeunes » offre un cadre de soutien pour les premières expériences collectives ou individuelles ayant une visée d'utilité sociale ou d'intérêt général. L'aide peut aller jusqu'à 1 000 euros.

- « Défi jeunes » concerne les 18-30 ans et se concentre plus particulièrement sur les projets à but professionnel, plus structurés et ayant un potentiel effet sur la trajectoire personnelle du jeune. Dans ce sens, les projets de création d'activité économique bénéficient d'accompagnements et regards experts renforcés, tout comme les projets de solidarité internationale ou de création artistique. Le soutien financier peut monter jusqu'à 6 000 euros.

Source : Lesaunier *et al.*, 2011.

Parmi les points forts du programme, reconnus par la plupart des personnes l'ayant vu fonctionner, on peut citer :

- le fait que l'offre de services proposée aux jeunes soit assez large, pour un public tout aussi diversifié puisque les jeunes sont concernés dès l'âge de 11 ans jusqu'à 30 ans, du collégien au jeune adulte ; le programme s'inscrit dans un cadre de référence, une logique partenariale (locale et au plus près des jeunes) et une variété d'outils d'intervention proposés à tous les agents et autres structures labélisées point d'appui Envie d'agir ;

- la présence de référents du programme sur chaque département apparaît comme la meilleure garantie que tous les jeunes aient accès à l'information et à la même offre de services, au plus proche du territoire vécu. En effet, le maillage territorial est tel que les acteurs locaux ont tous la possibilité d'être en contact avec le référent bien identifié au niveau des services déconcentrés de l'État. Ce dernier était lui-même formé et accompagné par la DJEPVA afin de développer le réseau de professionnels le plus large possible, susceptibles d'intervenir à un moment donné sur les projets en cours de développement. L'un des points forts du programme tient ainsi à son organisation locale, c'est-à-dire au rôle des référents Envie d'agir dans chaque département, qui ont pour mission de nouer des liens avec d'autres administrations et partenaires locaux. Les réseaux locaux constituent une véritable aide aux porteurs de projet, et pour ce faire, doivent mobiliser des partenaires et de l'expertise très largement, dans nombreux domaines d'activité, afin de couvrir les idées de projets les plus diversifiées.

- enfin, le label public et national renforce la volonté de promouvoir l'accès à un accompagnement de qualité égale sur l'ensemble du territoire français (DOM compris), gratuit. Parmi les attentes des décideurs de l'époque, il y avait la conviction que tous les jeunes qui souhaitent s'engager trouvent les

partenaires appropriés pour le faire : « une meilleure information, un meilleur suivi, un meilleur soutien et une meilleure reconnaissance ». Grâce à cette orientation portée pendant plusieurs années, à la fin du programme, il existe 950 points d'appui avec des professionnels formés selon le référentiel métier de l'accompagnateur de projets de jeunes.

Pourtant, comme indiqué plus haut, les agents de l'État ont vécu un véritable changement de pratique et avant de pouvoir préparer des relais locaux, des points d'appui, ils ont dû s'approprier le nouveau cadre, accepter une nouvelle mission, endosser un autre rôle :

« L'entrepreneuriat comme moyen de s'affirmer. Alors qu'au départ, il n'était pas question de création d'activité, c'était surtout pour donner une image positive de la jeunesse...une "surjeunesse", atypique, celle qui s'engage, qui prend des initiatives... en rupture aussi avec une certaine vision de gauche et les réponses en mode TUC (travaux d'utilité collective) et autres dispositifs pour faire baisser le chômage [...] ça a été une rupture métier pour les CEPJ (conseillers d'éducation populaire et de jeunesse) de l'époque : accompagner l'initiative des jeunes, sommes-nous prêts pour cela ? Avec Défi jeunes on était déjà clairement dans un métier d'accompagnement, proche parfois des professionnels de missions locales ou de l'éducation spécialisée. Envie d'agir vient alors bousculer la pratique des CEPJ, qui étaient plus dans la formation des professionnels de jeunesse que dans l'accompagnement, qui plus est, pas directement des jeunes, avec leurs vulnérabilités, leurs questionnements. On passe d'une approche collective à une autre plus individualisée. » (Entretien avec un ancien CEPJ, ayant été référent Envie d'agir, novembre 2016.)

Durant les dernières années du dispositif, la dimension création d'entreprise-entrepreneuriat prend le pas sur le reste. D'où la volonté, du côté de la DJEPVA, de développer davantage l'argumentaire autour de la culture de l'initiative, non travaillé par l'éducation nationale, puis insuffisamment mobilisé dans les associations à l'époque. L'inspiration d'une telle démarche vient du Québec et de l'Europe pour les jeunes ayant moins d'opportunité (JAMO). Il s'agit d'intégrer dans l'argumentaire de la culture de l'initiative les « valeurs éducatives communes », dans l'idée de continuum, à partir du moment où il existe bien des actes techniques transférables. En évoquant plutôt l'initiative (à la place de création d'activité ou d'entrepreneuriat), c'est une manière de convaincre plus aisément les professionnels de jeunesse, dont les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) évoluant en service déconcentré, de s'intéresser davantage à l'Initiative jeunesse. La conception de la politique de soutien à l'initiative revendique à cette époque de partir du désir du jeune, partant du terrain, mais en le faisant, apparaît une vraie tension entre la logique de programme, gouvernemental, national et la logique individuelle.

ENCADRÉ 4. LES LAURÉATS DU VOLET DÉFI JEUNES-CRÉATEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ENTRE 2000 ET 2006

2 322 lauréats, dont 1 657 chefs de projets et 665 équipiers

1 646 créations d'activité accompagnées et financées

6 923 332 euros accordés par l'État aux projets primés + 5 891 295 euros de parrainage (financier et nature) mobilisés par les jeunes auprès d'acteurs privés et publics

75 % des entreprises soutenues par Défi jeunes entre 2000 et 2006 sont encore en activité en 2010, 61 % des activités soutenues revendiquent des priorités relevant du champ de l'économie sociale et solidaire.

Au moment de l'obtention du soutien financier, 46 % des lauréats sont des femmes, l'âge médian est de 26 ans et 62 % d'entre eux étaient demandeurs d'emploi. 67 % des lauréats sont diplômés du supérieur et 23 % ont un baccalauréat.

Pour résumer, Envie d'agir naît avec l'objectif de répondre au désir de mobilisation de la jeunesse, une réponse qui se voulait la plus concrète possible par rapport à leurs besoins et à leurs demandes, en mettant en avant la notion d'engagement conçu comme non idéologique... de manière à ce que le dispositif vienne « répondre à un large éventail de propositions : humanitaire et solidarité, civisme, arts et culture, développement durable, développement économique [...]. Car l'engagement aujourd'hui c'est la capacité pour une personne de partir de ses propres goûts, de ses propres intérêts, de sa personnalité, et d'en faire quelque chose qui fasse sens, non seulement pour lui mais pour les autres » [...] il fallait donc trouver une politique adaptée à la situation française, pour essayer d'avoir une politique globale de la jeunesse dont l'engagement est la pierre et qui enfin donne à cet intermédiaire entre la vie intime et l'éducation académique, un cadre général. Cela permet de regrouper toutes les initiatives qui existent depuis des années, de leur donner un sens commun, d'organiser un débat public là-dessus, de faire prendre conscience à toute la société que c'est une dimension aussi importante que l'éducation académique qui en est complémentaire, mais qui ne se confond pas du tout avec elle⁶. » Le concept d'engagement a été choisi, à ce moment-là, parce qu'il permettait véritablement de regrouper toutes les activités proposées, en assumant justement le fait que le concept avait évolué et qu'il ne pouvait plus être enfermé dans la sphère politique ou religieuse. « Aujourd'hui, l'engagement comprend des formes d'activités, des types de valeur, de rapports avec les autres beaucoup plus variés que par le passé : ce n'est pas seulement un engagement politique – révolutionnaire ou réactionnaire [...] mais aussi des actions économiques, ce qui choque certains, mais on voulait qu'il y ait cette dimension aussi [...]. Il ne s'agit pas seulement de se trouver un travail ou de créer une entreprise pour trouver de l'argent, il faut qu'il y ait une entreprise avec un sens social, qui apporte quelque chose de différent, du bien-être aux gens à qui cela s'adresse⁷ ». Les jeunes peu ou pas qualifiés, originaires des quartiers prioritaires, étaient attirés par cette dimension plus économique de l'engagement, par la création directement, alors même que les agents de l'État en charge du programme n'y sont pas encore acculturés.

L'émergence d'un accompagnement professionnel du jeune porteur de projet

Une ancienne responsable du programme à la DJEPVA souligne ce hiatus à l'époque entre le désir des jeunes et la culture des professionnels de jeunesse :

« Les collègues étaient réfractaires au volet entrepreneuriat d'Envie d'agir, alors même que beaucoup de jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO) veulent précisément gagner de l'argent, se retrouvent dans la logique de l'auto-emploi. Du côté de Jeunesse et sports, traditionnellement nous avons toujours été plus sensibles à l'esprit d'initiative. Le slogan de Défi Jeunes de l'époque était "le mariage du siècle", avec l'image d'un homme en costard et baskets. Au départ, il y avait l'obligation pour les jeunes d'aller chercher des partenaires dans le monde économique. Un groupement d'intérêt public (GIP) est créé en 1991, dont faisait partie FACE, pour les publics fragilisés, l'ancien FASILD [Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations] et la cohésion sociale. La dynamique a plutôt bien pris puisque tous les ministres l'ont soutenue, jusqu'à Hirsch. Sous Bredin, 120 millions étaient dédiés aux projets jeunes. Sur les QPV, il faut vraiment accompagner les jeunes, plus longtemps, nos enquêtes de l'époque montraient que le plus important reste la culture de l'initiative, la méthodologie de projet qui amène quelque part les jeunes...

⁶ Entretien avec Claude Capelier, conseiller spécial de Luc Ferry, alors ministre de l'éducation nationale et de la recherche, 2002, *Agora débats/jeunesses*, n°30, p. 147-151.

⁷ *Ibid.*, p. 149.

du coup, 30 % des jeunes rentraient dans une démarche positive, dans le cadre d'un accompagnement dans la continuité, jusqu'au jury national. Et pourtant, beaucoup de jeunes n'arrivaient pas à rentrer, malgré le volet "projets jeunes", tout simplement parce que sans accompagnement il n'y a pas de projets dans les quartiers. » (Entretien avec un ancien cadre de la DJEPVA, décembre 2016.)

La principale leçon tirée de ce programme demeure le constat de l'importance de la structuration locale de l'accompagnement des jeunes, dimension plus dispersée aujourd'hui dans les quartiers malgré les tentatives de mutualisation de moyens et de coopération entre acteurs locaux, ici et là.

L'expérience longue issue du dispositif Envie d'agir a donné lieu à un référentiel métier de l'accompagnateur de projets de jeunes. Comme dans la plupart des tentatives d'élaboration d'un référentiel, il s'agit de penser « une intervention éducative construite qui ne saurait se limiter à l'animation d'un dispositif » : susciter l'expression des envies, détecter les porteurs d'intention, les aider à clarifier et enfin les accompagner dans leurs démarches signifie accompagner le passage de l'envie à l'action. Ainsi, la réalisation d'un référentiel métier de l'accompagnateur de projets de jeunes est le fruit de la volonté du ministère chargé de la jeunesse de contribuer à la formation et à la diffusion de l'expertise sur les savoir-faire pédagogiques à destination d'acteurs et de professionnels de la jeunesse. Dans ce sens, les auteurs du référentiel parlent d'un « outil en faveur de la pédagogie de projet »⁸, susceptible de situer les pratiques professionnelles et d'identifier les besoins en formation. C'est aussi une pierre fondatrice dans la défense et la reconnaissance des spécificités de l'accompagnement des projets de jeunes, en insistant non seulement sur les actions pédagogiques, mais aussi sur l'éthique de cet accompagnement considéré comme « spécifique ». Dans la logique des concepteurs, partant de la pratique observée chez les agents en poste en services déconcentrés et/ou autres éducateurs évoluant au niveau local⁹, sept étapes différentes ont ainsi été identifiées. À chaque étape, le référentiel propose trois rubriques : activités professionnelles, compétences développées et indications pour l'évaluation. Ainsi, pour donner un exemple, l'étape 2, **organiser la fonction d'accompagnement de projets de jeunes** se décline de la façon suivante :

⁸ http://rtes.fr/IMG/pdf/referentiel_metier_de_L_accompagnateur_de_projets_de_jeunes.pdf

⁹ Le document a pour ambition de nourrir la prise de décision en matière de développement des politiques en faveur de l'initiative des jeunes sur les territoires. La mobilisation de nombreux autres textes est à la base de la démarche, dont : le référentiel de bonnes pratiques « qualité des services de l'information jeunesse de 2006, le référentiel du conseiller de jeunesse et d'éducation populaire chargé des initiatives de jeunes élaboré par le GIP Défi jeunes en 2001, le répertoire des métiers territoriaux section éducation et animation, des outils d'associations investies dans l'accompagnement de projet, des fiches de poste d'animateurs impliqués dans l'accompagnement de projets de jeunes »

TABLEAU 1. ORGANISER LA FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE JEUNES

Activités professionnelles	Compétences développées	Indications pour l'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Choisit un lieu d'accueil facile d'accès et repérable - Choisit des horaires adaptés à l'accueil des jeunes - Organise les possibilités de prise de rendez-vous - Développe la possibilité de rendez-vous extérieur - Organise les possibilités d'échanges par courriel - Élabore et met à disposition des outils d'information compréhensibles et accessibles par les jeunes - Constitue un fonds documentaire actualisé relatif à l'initiative de jeunes 	<p>Être capable d'organiser et de développer la faisabilité technique de l'accompagnement</p> <p>Être capable de produire des documents adaptés aux publics et aux objectifs pédagogiques visés</p>	<p>L'analyse de l'aménagement d'un service pourra permettre une évaluation quant à l'acquisition de cette compétence.</p> <p>Outre l'analyse des documents présentés, il sera également pertinent d'envisager une évaluation quantitative et qualitative de la consultation de ces documents par les jeunes.</p>

Source : http://rtes.fr/IMG/pdf/referentiel_metier_de_L_accompagnateur_de_projets_de_jeunes.pdf, p. 12

Malgré le processus de co-élaboration à l'origine de ce document, les regards croisés entre les différentes parties prenantes issues d'univers professionnels distincts, il n'a pas irrigué, à notre connaissance, au-delà des structures labélisées point d'appui et des partenaires quotidiens. Alors même que les bases d'une culture commune susceptible d'aiguiller tous ceux mobilisant l'esprit d'initiative sur le terrain avaient été réfléchies, nourries en partie de l'expérience des plus de 1 600 créations d'activités accompagnées et financées par le programme, dont plusieurs centaines dans les quartiers prioritaires de la ville.

De l'esprit d'initiative à la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Au-delà de l'initiative des jeunes promue par le ministère chargé de la jeunesse et ses services déconcentrés, l'entrepreneuriat au niveau local est également porté par des organisations à dimension nationale, par des programmes transversaux, par des collectivités territoriales. Les quartiers prioritaires sont la plupart du temps assimilés à un ensemble plus large et constituent plus rarement une cible géographique spécifique. Nous essaierons de comprendre ici ce que ces cadres d'intervention ont en commun et ce qui les distingue : du point de vue du jeune, potentiel bénéficiaire, et d'un point de vue extérieur.

De l'entrepreneuriat pour les jeunes, pour quoi faire ?

Sur les territoires, la transmission d'une certaine culture de l'initiative, entendue comme « la capacité de passer des idées aux actes », s'appuie sur le lien avec des professionnels de terrain, en prise directe avec les jeunes, là où ils sont. Quels que soient les profils, que l'on intervienne sur les politiques de

jeunesse au sens large ou sur les politiques éducatives, les professionnels concernés ont besoin de se fonder sur un cadre de référence pour l'accompagnement. Parce qu'animateurs et enseignants n'ont pas le même cœur de métier, tout comme les éducateurs ou les bénévoles associatifs, l'expérience des programmes nationaux du ministère chargé de la jeunesse a généré des repères susceptibles de qualifier les pratiques, aussi diverses soient-elles, et les besoins en termes de formation par la suite. La démarche a pris la forme d'un référentiel métier de l'accompagnement de projets de jeunes, comme nous l'avons vu précédemment. Mais qu'est-ce qu'un référentiel ?¹⁰ C'est un instrument censé répondre à la question : « Comment s'y prend-on pour parvenir aux résultats escomptés ? » Bien que le référentiel autorise la juxtaposition d'exigences très hétérogènes (notamment selon les différents secteurs des politiques publiques et les métiers de personnels concernés), il va dans le sens d'une forme de régulation institutionnelle des pratiques.

L'intérêt de se fonder ici sur ce référentiel en particulier tient principalement à la préoccupation des concepteurs de proposer un cadre de référence spécifique aux jeunes et à l'accompagnement de leurs projets. Autrement dit, on revendique que l'on n'accompagne pas de la même manière un jeune et un adulte plus expérimenté : existence d'un positionnement, d'actions pédagogiques et d'une éthique propres. C'est donc dans cette optique que s'inscrit l'analyse qui suit. Parce que le référentiel est le fruit d'une analyse du travail, son processus d'élaboration s'intéresse à la fois aux activités prévisibles d'un emploi et aux compétences requises pour l'exercer. Or à part celui conçu dans le cadre du programme Envie d'agir, s'adressant à l'ensemble des professionnels, quels que soient les quartiers d'intervention, les différentes structures ne disposent pas aujourd'hui d'outils issus d'une réflexion partagée entre elles. Cela s'explique en partie par la disparité des pratiques professionnelles, selon des facteurs distincts : publics, objectifs, quartiers (géographie prioritaire ou pas), moyens (financiers, humains). En revanche, ce qui peut rassembler les acteurs demeure la finalité éducative de l'action. Cette dernière garantit, avant tout accompagnement, que les activités qui résulteront sont clairement positionnées, en limitant les risques de malentendus ou d'attentes non satisfaites. Le tableau ci-dessous, issu des travaux de Matthias Pepin, permet de saisir les différentes dimensions de ce que l'on appelle communément aujourd'hui « l'éducation entrepreneuriale ».

TABLEAU 2. LES FINALITÉS DE L'ÉDUCATION ENTREPRENEURIALE

	Finalité éducative	Éducation	Représentation
Entreprendre (dimension spécifique et économique)	Comprendre l'entrepreneuriat	Éducation à l'entrepreneuriat	L'entrepreneuriat comme objet d'apprentissage
ENTREPRENEURIAT	Devenir un entrepreneur	Éducation pour l'entrepreneuriat	L'entrepreneuriat comme pratique professionnelle
S'entreprendre (dimension large et processuelle)	Devenir entreprenant	Éducation par l'entrepreneuriat	L'entrepreneuriat comme outil d'apprentissage

Source : Pépin, 2017, p. 20.

¹⁰ Voir Rey, 2010.

Les différentes structures identifiées sur les territoires ne s'inscrivent pas toujours dans la même finalité éducative. Il arrive également qu'une structure mélange les finalités éducatives dans un même projet global à destination des jeunes : ainsi, il n'est pas rare d'entendre un professionnel exalter les mérites de l'éducation à l'entrepreneuriat (le plus souvent en parlant de « sensibilisation ») et en même temps d'envisager l'éducation *pour* l'entrepreneuriat (plus communément appelée « formation à l'entrepreneuriat ou à la création d'activité »), par conséquent, viser explicitement une meilleure compréhension de l'entrepreneuriat en tant que modalité d'action et laisser de la marge pour aller au-delà, en essayant d'outiller le jeune pour qu'il puisse devenir entrepreneur. Or, si l'on se base sur le référentiel d'accompagnement précédemment décrit, il est fondamental d'être en mesure de préciser son propre rôle en lien avec le profil des jeunes et aussi des offres des autres opérateurs, de clarifier donc son « ancrage ». Dans la première étape qui consiste à positionner la fonction d'accompagnement, le professionnel concerné développe différentes compétences au travers des activités professionnelles. Il est alors en capacité de recenser les acteurs, les ressources en matière d'appui au projet, et être capable en parallèle de réaliser un diagnostic de la situation des jeunes (contextualisé). Le professionnel fait alors attention à positionner sa fonction d'accompagnateur de projet dans un cadre éducatif plus large, sans oublier de s'ajuster par rapport aux autres acteurs du même territoire. Nous pouvons formuler l'hypothèse que cette première étape de positionnement est une exigence encore plus ferme pour les structures identifiées sur les QPV. Or dans de nombreux QPV, il n'y a pas une « structuration » de l'entrepreneuriat, qui offrirait une certaine lisibilité aux jeunes qui font l'objet d'une sensibilisation ou qui se lancent dans une idée de création d'activité. Néanmoins, ce constat n'est pas propre aux QPV, il y est juste exacerbé. À partir de ce qui a été observé sur le terrain, une classification de l'ensemble des structures présentes peut ainsi être dégagée :

- Groupe 1 : les réseaux nationaux d'aide à la création d'activité (voir CGET, 2016)
- Groupe 2 : les structures diversifiées de soutien aux projets
- Groupe 3 : les programmes d'investissement d'avenir (projets innovants à destination de la jeunesse & culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat).
- Groupe 4 : les pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat.

À partir de cette distinction, une clarification s'impose quant à la pertinence de ce découpage. Aussi, si le premier groupe s'inscrit clairement dans l'objectif de former pour l'entrepreneuriat, les trois autres peuvent cumuler les trois dimensions : former « à, pour et par l'entrepreneuriat », autrement dit, viser à la fois la compréhension de la pratique entrepreneuriale et l'exercice du métier d'entrepreneur, indistinctement. Cela se justifie parfois en raison de l'âge du public touché, pour certaines actions dès le collège.

▪ **Groupe 1. Les réseaux nationaux d'aide à la création d'activité**

Les structures qui se retrouvent dans cette catégorie ont commencé à émerger pour certaines dès la fin des années 1970 ou au début des années 1980, dans un contexte où la création d'entreprise devient une piste sérieuse pour redynamiser le tissu industriel français et relancer l'emploi (Darbus, 2008). Fanny Darbus propose de distinguer trois périodes historiques dans le développement de l'accompagnement à la création d'activité : la promotion institutionnelle de l'auto-emploi (1979-1988), le développement des réseaux d'appui à la création d'entreprise (1988-2000) puis la sécurisation juridique des créateurs d'entreprises (2001-2008). À cette analyse, nous pouvons ajouter une nouvelle période toujours en cours qui démarre en 2009 et qui pourrait être intitulée « la multiplication des dispositifs et la diversification des publics ».

C'est donc bien dans ce contexte-là, que des structures créées pour s'adresser à tous les publics ont commencé peu à peu à s'intéresser aux plus jeunes, en proposant des prestations de services

spécifiques, parfois même des dispositifs à part entière, bénéficiant de l'expérience plus ancienne des réseaux. Dans ce cas de figure, le modèle d'accompagnement et de formation n'a pas été élaboré pour s'adresser aux moins de 30 ans en particulier (sauf deux ou trois dispositifs spécifiques dans des réseaux différents), en revanche lorsqu'une démarche est lancée pour ce public, on observe l'effort d'adaptation. L'inscription dans ce type d'accompagnement, pour les jeunes qui y arrivent, se fait généralement par l'intermédiaire d'autres structures par lesquelles le jeune est passé, en fonction de son profil, du statut par rapport aux études et à la formation. Avant d'arriver à ce niveau-là, la personne aura déjà travaillé son idée avec des structures qui interviennent davantage sur l'amorce, l'émergence du projet, cela s'explique par une focalisation sur la phase de développement à proprement parler.

Or pour ces structures, il n'est pas « rentable » (souvent) de consacrer du temps à des porteurs potentiels dont on n'est pas sûr de la constance ou de la fiabilité. En même temps, pour qu'il y ait accompagnement des jeunes dans les quartiers de la ville il faut que l'accès aux structures soit aisé, or grâce à la cartographie publiée par le CGET en 2016, on prend conscience de la faible présence des principaux réseaux dans les quartiers. Ainsi, pour le réseau le plus développé dans les QPV, le pourcentage de lieux d'accueil s'élève à 57 %, tandis qu'un autre réseau n'en a aucun. Certes il arrive que la structure n'ait pas de lieu d'accueil dans un QPV et qu'elle le compense en étant présente sur la même commune ou dans la même agglomération, mais le pourcentage des bénéficiaires illustrent bien que le problème de l'accès est préoccupant : dans le réseau qui a la plus importante implication locale, seuls 29 % des bénéficiaires sont issus des QPV, dans d'autres, le taux peut descendre à 4 ou 3, voire 2 %¹¹.

▪ **Groupe 2. Les structures diversifiées de soutien aux projets**

Les structures dans ce profil ont été créées principalement pour toucher le public jeune et/ou pour toucher la population des quartiers. Certaines sont nées avec l'objectif d'accueillir et d'accompagner les jeunes de façon personnalisée dans toutes les phases de réalisation du projet, tandis que d'autres revendiquent le renforcement du lien social, à travers notamment l'accompagnement d'initiatives (au sens large). Dans un cas, les organisations misent sur l'expression des jeunes, la volonté de leur accorder une place privilégiée, de les soutenir en tant que ressources d'un territoire, en espérant révéler les compétences (cachées), le potentiel créatif, l'envie de se mobiliser pour les « causes » qui leur tiennent à cœur. Dans l'autre, on part d'une dynamique de développement local très ascendante, qui tente de soutenir les populations les plus en difficulté, les structures sont donc souvent implantées directement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans ce cadre, l'entrepreneuriat représente au départ un prétexte pour la mise en action, il est à la fois un objet et un outil d'apprentissage, puisque l'on forme à l'entrepreneuriat et par l'entrepreneuriat. Mais en définitive, ne sachant pas si le public auquel on s'adresse sera en capacité d'aller jusqu'au bout du processus de création, cette dernière devient une finalité parmi d'autres, tant les différentes étapes du processus et les moyens mis en œuvre engagent les individus au-delà de cette « simple création d'activité ».

▪ **Groupe 3. Les programmes d'investissement d'avenir (PIA)**

C'est la catégorie la plus hybride puisqu'elle est constituée de nombreuses organisations, issues aussi bien du champ des politiques de jeunesse que de l'éducation populaire, de l'éducation nationale, de

¹¹ Pour voir avec précision la présence de chaque réseau d'accompagnement, consulter l'état des lieux réalisé par le CGET (CGET, 2016). D'autres réseaux non mentionnés ont des pourcentages moyens : 8, 11, 16,9 % ou 19 % de bénéficiaires des actions issus des QPV.

l'enseignement supérieur ou encore de la politique d'emploi. Ce qui régit ici le regroupement au sein de « PIA » est la capacité à innover tant dans l'alternative proposée que dans la démarche partenariale promue. Les actions développées ne placent pas (toutes) l'entrepreneuriat au cœur de la démarche. Il existe deux PIA touchant plus particulièrement les jeunes : « les projets innovants en faveur de la jeunesse » (gérés par l'Agence nationale de rénovation urbaine [ANRU]) et la « culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat » (gérée par la Caisse des dépôts [CDCI]). Dans le premier PIA, l'entrepreneuriat trouve sa place entre les actions dédiées à l'engagement, l'initiative et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et n'est donc pas la première finalité des projets transversaux soutenus. Dans le deuxième PIA en revanche, l'entrepreneuriat apparaît, comme l'innovation, en tant que fil rouge de l'ensemble des projets. Ainsi, la Caisse des dépôts explique : « La culture d'une population est en particulier façonnée par le système éducatif, à un moment où les choix d'orientation vont déterminer en grande partie l'avenir des jeunes. Ceux-ci sont par conséquent la cible privilégiée par cette action, qu'ils soient en formation ou souhaitent s'inscrire dans un parcours d'insertion et d'autonomie professionnelle pour créer leur entreprise¹². »

Plusieurs actions du PIA « projets innovants jeunesse » utilisent l'entrepreneuriat comme « appât », aussi bien vis-à-vis des jeunes que des partenaires institutionnels, sensibles au développement du champ sur leurs territoires. En Picardie maritime par exemple, 2010 marque le début d'une démarche transversale d'éducation partagée, liant politiques locales et projet éducatif régional global, qui a posé les bases du PIA porté par le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées à partir de septembre 2015. Certains chantiers parmi les dix envisagés et pilotés par la région, ne fonctionnent pas comme prévu à l'origine : « Les gens n'ont pas l'habitude de travailler en transversalité¹³ ».

L'axe développé autour de l'esprit d'entrepreneuriat dans l'action 9 s'appuie sur un partenariat avec le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. À partir du séjour de formateurs venus en Picardie former des Français à la méthodologie « jeune coop », plusieurs d'entre elles ont vu le jour : à la maison pour tous d'Abbeville, en lycée, en collège, en mission locale (public de la garantie jeunes). Le format jeune coop semble adapté à des publics et à des temporalités différentes, parce qu'assez souple, y compris en termes organisationnels. Le modèle est soutenu par la politique de la ville localement, dans le cadre du contrat de ville d'Abbeville par exemple, ce qui permet indéniablement de travailler en amont du projet avec les acteurs et professionnels de la politique de la ville. Qu'en est-il des quartiers prioritaires dans l'ensemble des PIA ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question l'information n'étant pas toujours accessible, en revanche on peut remarquer que le ciblage QPV est loin d'être systématique dans les projets, mais que les quartiers prioritaires sont souvent concernés en même temps que d'autres quartiers d'un territoire donné.

Pour ce qui est du PIA « culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat », les 18 projets lauréats visent le développement de la culture de l'entrepreneuriat (14) et l'apprentissage du code informatique chez les jeunes (4). Les différents porteurs s'engagent à former un consortium d'acteurs diversifiés sur les territoires (associations, établissements scolaires, universités, entreprises, collectivités) et de déployer leur action à plus grande échelle à l'horizon de cinq ans (2020). Les profils des jeunes concernés sont très divers : pendant qu'une démarche démarre dès l'école élémentaire, une autre se concentre sur le public accompagné en mission locale, et plusieurs autres s'adressent aux étudiants. Il faut souligner, dans

¹² www.caissedesdepots.fr/culture-de-linnovation-et-de-lentrepreneuriat

¹³ Entretien avec un acteur local impliqué dans la dynamique, février 2017.

certaines projets, le prisme prépondérant du numérique, avec l'argument qui consiste à former des jeunes non qualifiés ou non diplômés rapidement, susceptibles dans un second temps, s'ils ne sont pas devenus entre-temps salariés dans le domaine, de créer leur propre activité. Comme pour le PIA « projets innovants jeunesse », seule l'évaluation des projets dans l'année à venir permettra d'affiner le profil des jeunes concernés par les actions et leur origine géographique sur l'ensemble des territoires touchés.

▪ **Groupe 4. Les pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE)**

Il est important de distinguer ici un profil tout à fait particulier et qui a émergé très récemment comme politique publique nationale déclinée localement : les pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Le fonctionnement de chaque pôle est différent, ils sont 29 sur tout le territoire (DOM compris) et peuvent rassembler tous les établissements d'enseignement supérieur du territoire concerné, ainsi que les acteurs économiques et les réseaux associatifs. Ils ont vocation à s'adresser à tous les étudiants, en formation initiale ou continue, et à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation auprès des étudiants et/ou jeunes diplômés. La mission de ces pôles commence dès la sensibilisation et va jusqu'à structurer les projets en réseaux, en passant par la formation et l'accompagnement. Pour ce faire, la politique s'appuie sur un diplôme spécifique que l'on prépare (diplôme étudiant-entrepreneur [D2E]) et sur un statut d'étudiant-entrepreneur, qui offre une certaine protection aux étudiants qui l'adoptent. La recherche nous enseigne qu'au départ, enseignement et accompagnement sont dissociés, parce que les publics ciblés sont distincts. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que ces deux dimensions ont tendance à s'imbriquer, les auteurs évoquent même des « relations complexes de coopération et/ou de compétition sur un même territoire géographique¹⁴ ». Il n'existe pas une grande visibilité des jeunes passés par les PEPITE, qu'ils aient obtenu le statut d'étudiant-entrepreneur ou suivi le cursus du diplôme d'étudiant-entrepreneur. Ce que l'on sait de façon plus générale, c'est qu'ils sont 50 % issus de l'université, que 25 % sont investis dans un cursus d'ingénieur, 28 % en cursus commerce/sciences de gestion et que 20 % se trouvent en Île-de-France. Nous pouvons faire le constat d'une très faible connaissance du programme dans les quartiers prioritaires, en dehors des partenaires traditionnels de la création d'activité.

Du côté des jeunes, comme le nom du programme l'indique, si l'on n'est pas étudiant soi-même, il est très difficile d'accéder à l'information (condition d'accès : être étudiant ou diplômé, niveau bac minimum). Aujourd'hui, l'impact des actions des PEPITE dans les quartiers reste conditionné à la diversité des partenariats noués : travaillent-ils avec des missions locales, des services politiques de la ville ou encore avec des travailleurs sociaux ? Rien n'est moins sûr et la preuve n'est pas encore donnée, si l'on observe l'absence des quartiers dans les différents supports de communication ou événements organisés. Par ailleurs et à titre d'exemple, deux actions spécifiques et sélectives sont des miroirs grossissants, le programme Pépité starter de la Station F à Paris et le prix Pépité tremplin. Pour le premier, 66 % des lauréats sont issus des grandes écoles et pour le second, le portrait-robot dressé révèle un jeune homme de 25 ans en moyenne, développant un projet technologique, d'un niveau

¹⁴ Verzat, Toutain, 2015, p. 24 : « L'offre d'enseignement a démarré au niveau universitaire, auprès de publics adultes en formation professionnelle, puis en formation initiale au sein des facultés de gestion. Elle s'est développée dans un deuxième temps dans les autres disciplines puis est remontée en amont jusqu'au primaire. »

master et diplômé d'une grande école/école de commerce¹⁵. Une question reste posée : combien sont issus des quartiers prioritaires de la ville ?

Aujourd'hui, avec la multiplication des dispositifs et la diversification des publics, la propension aujourd'hui est au regroupement des différentes entités. C'est dans ce sens que les PIA ont été pensés et que les PEPITE fonctionnent également, sans que nous ayons une visibilité sur les articulations entre structures et programmes dans les QPV. Plus dernièrement, dans le sens d'une culture de la mutualisation et de la coopération, et sous l'impulsion de la Caisse des dépôts (CDC), une nouvelle dynamique émerge autour des « fabriques à entreprendre », en toile de fond du développement économique des territoires, principale mission de la CDC.

ENCADRÉ 5. SE RASSEMBLER POUR PLUS DE VISIBILITÉ SUR LES TERRITOIRES : LA FABRIQUE À ENTREPRENDRE

Forte de son histoire longue auprès de différents partenaires et réseaux intervenant dans la création et le développement des TPE-PME sur les territoires, la Caisse des dépôts anime une nouvelle dynamique qui ambitionne de « fédérer et renforcer la visibilité des acteurs et des dispositifs d'aide aux créatrices et créateurs d'entreprise ». Elle s'appuie dès lors sur les réseaux « classiques » de la création d'activité, mais aussi sur les CitésLab et Positive Planet, Action'elles, Force Femmes, les Pionnières, pour l'effort sur l'entrepreneuriat dans les quartiers ou encore l'entrepreneuriat féminin. Parmi les principaux objectifs de l'initiative, on observe la volonté de promouvoir l'idée d'un « parcours de création » en insistant sur les deux volets, accompagnement et financement. Dans ce parcours, on part du développement de la culture entrepreneuriale pour aller jusqu'à la pérennisation des TPE.

Source : <https://lafabriqueaentreprendre.fr/>

Suite à cette première présentation de la classification, il est intéressant de croiser les métiers des structures avec ce qui est attendu à l'étape 2 « organiser la fonction d'accompagnement de projets de jeunes » et à l'étape 3 « faire émerger des envies » du référentiel d'accompagnateur de projets de jeunes. L'exercice peut être proposé pour les autres étapes du référentiel métier : accueillir des porteurs d'intention (4), passer un contrat avec les porteurs de projets (5) ou encore former des jeunes en démarche de projet (6) ou développer un suivi et une valorisation des acteurs d'initiatives (7). À chacun de ces moments, bien qu'il y ait des activités professionnelles applicables à d'autres publics cibles, force est de constater que l'accompagnement des jeunes engendre des activités quotidiennes qui requièrent une connaissance et une approche spécifique. En conséquence, lorsque le professionnel accompagnant n'est pas sensibilisé à ce regard spécifique, il peut négliger certains points essentiels et ce d'autant plus lorsque les jeunes sont peu qualifiés ou décrocheurs : le choix d'un lieu d'accueil facile d'accès et repérable, le choix d'horaires adaptés, la fréquentation des lieux de vie des jeunes, l'intermédiaire d'autres jeunes du territoire reconnu par leurs pairs, ou encore la garantie du bon accueil des jeunes par les autres partenaires en cas de difficulté.

Durant les enquêtes de terrain, l'hypothèse de la nécessité de bien connaître le public jeune comme condition est mise à mal seulement lorsque les structures s'appuient sur une connaissance fine des quartiers d'intervention. Autrement dit, l'expertise autour des quartiers, avec leurs forces et faiblesses,

¹⁵ Présentation power point du colloque « Les bonnes pratiques des Pôles étudiants pour l'Innovation, le transfert et l'entrepreneuriat-PEPITE, le 23 mai 2018, Cité internationale universitaire de Paris (mise à disposition par PEPITE France aux participants).

se substitue à celle liée à la tranche d'âge du public. Si la structure est bien implantée et reconnue dans les quartiers populaires, qu'elle a vu grandir les jeunes autour de leur famille, elle a plus de repères pour l'intervention auprès du public et est aussi recherchée pour cela.

Du quartier à l'entrepreneuriat...

L'association x a été créée comme d'autres à la fin des années 1990 à l'initiative des habitants pour améliorer l'accès à l'emploi dans les quartiers populaires. Elle se donne une première mission sur les emplois jeunes, mais la structure ne revendique pas une « spécificité jeunesse ». Son fonctionnement s'appuie sur deux pôles, l'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement de projets ; elle devient naturellement un partenaire de l'ancien PLIE (plan pluriannuel pour l'insertion et l'emploi) de Paris (devenue depuis EPEC : association Ensemble paris emploi compétences). L'utilité de son intervention tient à sa permanence dans les quartiers, les salariés connaissent bien le Nord-Est parisien, puisque l'association est née en réponse aux besoins du territoire, avec l'envie de faire différemment des dispositifs classiques. Elle propose entre autres l'accompagnement des emplois aidés de la ville de Paris, l'accompagnement d'activités par une couveuse, l'accompagnement DLA (dispositif local d'accompagnement) de la vie associative, ainsi que des formations sur la vie associative et enfin de l'accompagnement à la création d'activités. La structure porte dans son ADN la spécificité QPV dans l'approche territoriale, elle est non seulement bien située dans le quartier, mais surtout bien repérée. Le profil des salariés est conditionné par les principales activités : conseillers en insertion professionnelle, spécialistes des relations entreprises (profil RH) ou de la vie associative. Une seule et même vision/posture est partagée par tous vis-à-vis des personnes accompagnées : adapter le plus possible l'accompagnement à la personne, individualiser, et non pas l'inverse. Au départ, l'accompagnement à la création d'activité était une prestation dans le cadre de dispositifs classiques, or la spécificité de l'association x est justement la possibilité de sortir du cadre préétabli. De même pour la couveuse qui a donné lieu à un modèle d'accompagnement à la création très spécifique, suite à une réflexion qui a engendré une diversification des profils. Par conséquent, l'accompagnement en couveuse consiste, dans un partenariat local, à faire émerger d'autres choses, au-delà des besoins exprimés, à travailler sur la posture de chef d'entreprise tout en avançant dans le projet. Dans ce type de structure, les professionnels sont conscients que l'autonomie des personnes ne se décrète pas, qu'elle est même un objectif à part entière : « Appeler ensemble, prendre un rdv ensemble... après ils deviendront autonomes, c'est ça prendre en compte la spécificité du public¹⁶ ». À la question « comment arriver à votre association ? », on répond : « Par différents moyens tels que la mission locale, les centres sociaux, les antennes jeunes, l'adjoint politique de la ville, les structures d'accompagnement social, et même l'ADIE [Association pour le droit à l'initiative économique]... » Le public arrive donc aussi bien par les partenaires du social que par la création d'activité. La perception de la spécificité des jeunes accompagnés, parmi l'ensemble des profils des accompagnés, fait ressortir quelques caractéristiques : l'immédiateté – il faut que ça aille vite –, la difficulté à respecter des rendez-vous programmés, ou encore un besoin plus important d'accompagnement à l'émergence. De cette manière, tout le travail sur le plan d'affaires (*business plan*) s'amorce après, bien que certains éléments soient disponibles et mobilisables déjà pendant l'accompagnement :

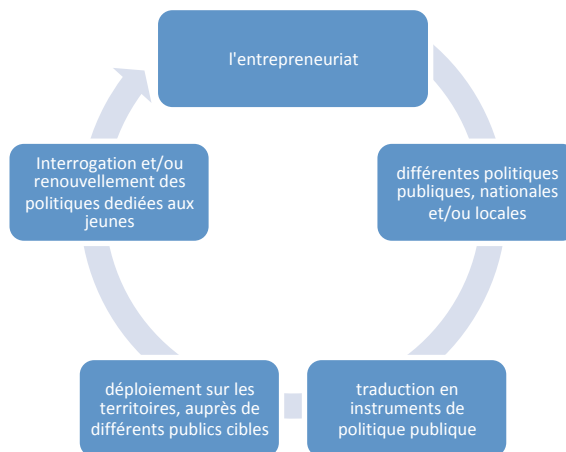
¹⁶ Entretien avec un des responsables de l'association, juillet 2017.

« Le professionnel ne démarre pas par là parce que ça peut être bloquant et ça impressionne le public accompagné. On va plus tout de suite vers l'action, en prônant l'expérimentation, pour tester vraiment ce qu'ils souhaitent faire. Si on commence par le côté formel, on les perd. »

On fait remarquer que les jeunes accompagnés abandonnent plus facilement, à cause du décalage entre le rêve à réaliser tout de suite et la réalité. La construction par étapes, pas à pas, par niveau de difficulté, parle bien aux plus âgés... pas aux plus jeunes qui ont une temporalité très différente. Dans les quartiers investis par l'association, ceux qui sont peu qualifiés, notamment les jeunes, sont confrontés au difficile accès au salariat, l'entrepreneuriat apparaît d'emblée comme une opportunité à saisir plus rapidement, compatible avec l'idée de promotion sociale. Dans cette association, on observe une sorte de résignation des plus jeunes : comme ils n'ont plus beaucoup à perdre face à tous les barrages d'accès à l'emploi, l'entrepreneuriat s'impose dès lors à eux comme une alternative crédible.

Indépendamment de l'ancrage sur les QPV, l'entrepreneuriat, pour tout ce qu'il peut représenter, pour tous les profils qu'il est susceptible de toucher, du collégien au jeune adulte, produit des effets directs et indirects sur les politiques publiques.

FIGURE 1. SCHEMA DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'ACTION PUBLIQUE



La transformation de l'entrepreneuriat en instrument de politique publique ciblant les jeunes interroge depuis quelques années les politiques qui leur sont dédiées. C'est un objet à géométrie variable qui contribue, tant bien que mal, à faire bouger quelques lignes à l'intérieur même de chaque secteur, impactant ainsi non seulement les publics mais aussi les professionnels. En effet, il vient faire évoluer les métiers, et indéniablement, tout au bout de la chaîne, les possibilités offertes aux jeunes.

Jeunes issus de QPV : de qui parle-t-on ?

Existe-t-il une catégorie « jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville » ? Bien que cette expression soit souvent utilisée, dans la réalité, il semble que cette catégorie ne soit pas réellement opérationnelle. En effet, les QPV sont tous différents, bien qu'ils partagent certains traits communs, et à

l'intérieur de ces quartiers, il existe également une grande différence entre les habitants. On y trouve à la fois des jeunes NEET¹⁷ et des jeunes ingénieurs... des jeunes pas qualifiés ou peu qualifiés et d'autres, très qualifiés. Par conséquent, il est important de clarifier ce que l'on sait du public qui nous intéresse, et de donner quelques éléments de compréhension sur les jeunes concernés par les actions observées. Par ailleurs, nous avons vu dans le point précédent que la finalité éducative influe sur le public concerné par les actions mises en place ; de la sensibilisation en collège, à la création d'une entreprise, en passant par l'accompagnement dans le cadre universitaire, les âges sont par conséquent très différents.

Si l'on regarde les jeunes dès le collège, force est de constater la surreprésentation des classes sociales défavorisées et un croisement plus important entre les découpages de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville. L'observatoire national de la politique de la ville (ONPV) relève ainsi que 64,9 % des élèves fréquentant un collège du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) résident dans un quartier prioritaire. Cette proportion est de 27,9 % dans les collèges d'éducation prioritaire (REP), alors que dans les collèges qui n'appartiennent pas aux réseaux d'éducation prioritaire le taux descend à 3,8 % (Dieusaert, 2017a). Les collégiens des QPV ont plus ordinairement grandi au sein de familles dites « défavorisées », bien que la mixité sociale soit plus présente dans les collèges du secteur privé (23,8 % de collégiens issus des classes favorisées, 31,3 % des classes moyennes et 39 % des classes défavorisées). En ce qui concerne la réussite au brevet, les travaux de l'ONPV soulignent le fait que les collégiens scolarisés dans les établissements proches des QPV ont des résultats plus médiocres, profils public et privé confondus, bien que dans le privé ils soient un peu meilleurs, en raison probablement d'une plus grande mixité des publics. Suivant le parcours des jeunes élèves, on remarque que ceux scolarisés dans un collège public dans les environs d'un QPV sont moins présents dans une filière générale. En revanche, ce même profil est bien plus présent dans les filières professionnelles (Dieusaert, 2017b). Pour comprendre cela, les travaux sociologiques sont nombreux et mettent l'accent notamment sur « l'autocensure » qui touche plus particulièrement les élèves issus de milieux modestes (Guyon, Huillery, 2014 ; Dagot, Dassié, 2014). Dans la population globale des lycéens, ceux des quartiers prioritaires comptent pour 8,4 % (8,9 % en collège) et les sorties du système scolaire à la fin de la scolarité obligatoire y sont nettement plus nombreuses (certains jeunes n'étant plus scolarisés en terminale). Par ailleurs, l'ONPV relève que « plus d'un élève sur deux de niveau première résidant en quartiers prioritaires, étudie ainsi en première professionnelle ou en 2^e année de CAP, contre 28,9 % de ceux ne résidant pas en quartiers prioritaires. À l'inverse, dans le public comme dans le privé, la part des filières générales est beaucoup plus faible pour les élèves des quartiers prioritaires¹⁸ ». Il en va de même s'agissant de la présence de ces élèves dans les classes préparatoires aux grandes écoles-(CPGE), dans lesquelles seulement 3,2 % sont originaires des QPV. En revanche, le public des CPGE étant largement plus constitué d'élèves issus des catégories favorisées, voire très favorisées, automatiquement la différence se fait sentir sur les 3,2 % de jeunes des quartiers prioritaires : parmi eux, 30,5 % appartiennent aux catégories favorisées ou très favorisées, 24,9 % à la catégorie moyenne et 38,5 % à une catégorie défavorisée (Dieusaert, 2017c).

¹⁷ Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire).

¹⁸ Dieusaert P., 2017, « Caractéristiques des lycéens des quartiers prioritaires », in *Rapport annuel 2017*, CGET-ONPV.

TABLEAU 3. PART D'ÉLÈVES DE QUARTIERS PRIORITAIRES PARMIS LES ÉLÈVES DE CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

	Ensemble	Quartiers prioritaires	%
Ensemble des lycéens	2 081 800	175 000	8,4
Ensemble des terminales en filières générales	339 000	16 100	4,7
Ensemble des élèves en CPGE	80 800	2 600	3,2
- scientifique	50 400	1 500	2,9
- littéraire	12 300	300	2,6
- économique et commerciale	18 100	800	4,2

Source : ministère de l'éducation nationale, DEPP, année scolaire 2015-2016. Calculs : CGET-ONPV.

Une autre spécificité intéressante à relever concerne le profil des étudiants des sections de techniciens supérieurs. En effet, en 2015-2016, près de 200 000 étudiants sont en train de préparer un BTS (France métropolitaine), parmi lesquels 9,3 % sont originaires des QPV, soit un taux un peu supérieur à celui des lycéens, notamment parce que les profils concernés ont très souvent étudié dans les filières secondaires technologiques et professionnelles.

Un rapport à l'entrepreneuriat difficile à estimer...

Est-ce que les jeunes des QPV veulent entreprendre ? Il n'est plus rare de lire ou d'entendre dire que les jeunes des quartiers souhaitent entreprendre, sans qu'il soit possible pour autant de circonscrire cette réalité (Campy, 2014). On peut formuler l'hypothèse que, comme dans les parcours scolaires et l'insertion professionnelle plus globalement, les inégalités sociales jouent plus fortement en défaveur des jeunes habitant les quartiers prioritaires, non seulement en termes de « performances scolaires », mais également des choix, des aspirations, étroitement liés à l'autocensure aussi bien individuelle que familiale. Ces freins à la démarche entrepreneuriale sont connus et les chercheurs les étudient en termes de décalage entre l'intention de créer et la création d'activité à proprement parler, en attirant l'attention sur le fait que certains jeunes Français ont plus de mal à identifier chez eux des compétences entrepreneuriales et à déceler des « opportunités » (comprises comme des « opportunités d'affaires »).

Selon les deux enquêtes internationales les plus connues et reconnues s'intéressant à l'intention entrepreneuriale¹⁹, il existe en France un décalage remarquable entre l'intention de créer et l'action entrepreneuriale. Si l'intention des jeunes Français entre 18 et 24 ans est la plus forte des pays développés (1 jeune sur 4), le taux effectif de création est plus faible par rapport aux mêmes pays (11 %) notamment chez les jeunes moins qualifiés et les jeunes femmes. Deux spécialistes du sujet analysent cette situation en mobilisant la théorie du comportement planifié d'Ajzen (Fayolle, Lafineur, 2017). Dans ce cadre théorique, l'intention est une donnée essentielle du tout comportement, et ce, en fonction de trois antécédents : les attitudes vis-à-vis de ce comportement, les normes sociales ou le point de vue des personnes qui comptent, puis la « contrôlabilité » perçue dudit comportement. Les auteurs montrent, entre autres choses, qu'afin qu'une intention émerge, le comportement doit être individuellement et

¹⁹ GEM, Global entrepreneurship monitor, et GUESS, global University entrepreneurial spirit students survey.

collectivement désirable et atteignable. À partir de là, ils formulent l'hypothèse que l'écart entre l'intention et l'action entrepreneuriale chez les jeunes Français s'explique par un manque de perception des compétences (requis) et des opportunités entrepreneuriales (entrepreneuriat d'opportunité, plutôt qu'entrepreneuriat par nécessité). Ainsi, les enquêtes montrent que ce sont surtout les jeunes ayant une plus grande confiance en leur capacité entrepreneuriale qui franchissent le pas.

Pourtant, il est assez courant lors d'enquêtes auprès des jeunes de les entendre dire : « j'aimerais devenir mon propre patron » ou encore « j'aimerais avoir mon affaire ». Est-ce que chez les jeunes peu ou pas diplômés originaires des QPV ces affirmations ont le même sens que chez les plus diplômés qui expriment l'idée ? Selon les professionnels de l'accompagnement spécialistes des quartiers, cette revendication de créer son affaire correspondrait à une démarche positive pour prendre la main sur son destin et ne pas subir les refus si répandus des entreprises sur les postes de salariés. « Vous ne voulez pas de moi, tant pis, je crée ma propre entreprise ! » Créer des opportunités de travail inexistantes ailleurs devient ainsi un objectif atteignable, en s'appuyant notamment sur les exemples autour de soi dans le quartier, que ce soit en se mettant à son compte ou en reprenant une petite affaire. Cela fait alors référence à l'entrepreneuriat par nécessité et non à l'entrepreneuriat par opportunité, plus représenté par des personnes revendiquant l'esprit d'entreprendre avant tout, moteur de la mise en mouvement.

Des jeunes plus exposés à l'entrepreneuriat par nécessité ?

La politique de soutien à l'auto-entrepreneuriat²⁰ est l'exemple de cette démarche qui vise à créer son activité parce que l'on ne trouve pas d'autres opportunités d'emploi salarié. La recherche montre très clairement que le dispositif n'est pas conçu pour avoir une incidence sur la posture entrepreneuriale en tant que telle, mais bien pour générer des revenus rapidement à celui qui bénéficie du statut (Fayolle, Pereira, 2012) : « Loin de contribuer au développement qualitatif du phénomène entrepreneurial, dans ses dimensions économique et sociale, l'auto-entrepreneuriat génère des risques et des formes d'entrepreneuriat liés à la création par nécessité, qui peuvent s'avérer à moyen et long terme plus coûteux pour la société que ne l'est le problème du chômage de longue durée lui-même. »

Les statistiques de la création d'activité montrent clairement que le nombre de créations est plus important depuis l'émergence de ce statut et que, parmi ces « créateurs solos », une part considérable est jeune : « La part des moins de 30 ans parmi les créateurs d'entreprises individuelles augmente : elle est de 37 % en 2017, contre 35 % en 2016. Elle atteint 50 % dans les activités de conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Elle est plus élevée chez les micro-entrepreneurs (51 %) que chez les créateurs d'entreprises individuelles classiques (23 %). » (Bonnetête, 2018.)

Dans la continuité du statut d'auto-entrepreneur (micro-entrepreneur aujourd'hui), c'est celui du statut d'étudiant-entrepreneur qui connaît un certain succès auprès des jeunes étudiants. Une récente note de

²⁰ « Déclaration de micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) : le régime du micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) est la dénomination commune du régime micro-social. Il ne constitue pas une forme juridique (qui reste le statut de l'entreprise individuelle), mais seulement un régime simplifié de déclaration et de versement des cotisations et contributions sociales par un prélèvement proportionnel au chiffre d'affaires, selon le principe « pas de chiffre d'affaires, pas de cotisations ». (Source : www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23264)

L'INSEE avance une typologie des entrepreneurs dans laquelle une catégorie « jeunes créateurs diplômés » a été stabilisée : elle représente 8 % de la part des créateurs d'entreprise en 2014. Ce qui interpelle dans ce travail récent (Richet, 2018), est la tendance à voir arriver une génération d'anciens étudiants (deux tiers l'étaient avant la création) plutôt qualifiés, 54 % ayant un diplôme de niveau bac + 3, cette première expérience de la création étant pour eux une dimension de l'insertion professionnelle à part entière. Ainsi, dans trois cas sur quatre, les projets portés sont liés à la formation et diplôme obtenus.

Or si l'INSEE arrive à isoler cette catégorie particulière qui concerne majoritairement des jeunes diplômés/anciens étudiants qui utilisent l'entrepreneuriat comme première expérience de leur insertion professionnelle, le phénomène équivalent qui touche les jeunes moins ou pas diplômés est moins documenté, alors même que désormais toutes les informations sont disponibles sur Internet pour créer rapidement son entreprise. Les travailleurs sociaux sur les QPV, en particulier les éducateurs spécialisés, sont de plus en plus sollicités par les jeunes désireux de devenir rapidement des « uberentrepreneurs ». Certains jeunes ayant déjà expérimenté l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés livrent leur expérience sur Internet (voir encadré 6 p. 26).

Lors des observations réalisées en ateliers (missions locales), plusieurs jeunes accompagnés ont évoqué naturellement leur envie de lancer leur propre activité, certains sachant déjà ce qui leur manque pour y arriver : « Je suis déjà auto-entrepreneur, j'ai mon numéro et tout... j'ai envie de livrer, Deliveroo ou Ubereat, mais il me faut le permis²¹. » Entre pairs, le mot est donné quant à la supposée facilité des démarches pour « avoir vite un taf », et très souvent, c'est auprès des copains du quartier, de l'entourage, que le jeune va à la recherche des premières informations. Sans soupçonner, au début, le nombre d'heures à faire avant d'avoir un revenu suffisant.



Si vous habitez dans une grande ville vous les avez sans doute déjà croisés : ils sont à vélo et parcourent la ville avec le repas de leurs clients sur le dos ! Ces coursiers à vélo, pour la plupart étudiants ou intermittents, travaillent pour les nouvelles start-up de la food-tech : Deliveroo, Ubereat ou Stuart. Ils sont le plus souvent micro-entrepreneurs et font un job « ubérisé ». Ils travaillent quand ils veulent et ont pour certains des revenus intéressants. Mais, revers de la médaille, ces jobs sont précaires, parfois sans protection sociale. Cidj.com a enquêté sur les avantages et inconvénients de ce job de coursier indépendant.

Source : CIDJ²² Propos recueillis en 2016 par le CIDJ et mis à jour en 2018.

Dans une étude commandée par Uber à des économistes français, le profil type du chauffeur de la société est décrit²³. Début 2016, sur les 15 000 chauffeurs, 34 % ont moins de 30 ans (un tiers donc), 68 %

²¹ Observation ethnographique, mission locale en région parisienne, mai 2017.

²² www.cidj.com/emploi-jobs-stages/nos-conseils-pour-trouver-un-job-ou-un-emploi/mon-job-de-livreur-a-velo Le CIDJ a dû se mettre à la page sur le sujet, l'illustration que le métier concerne principalement les jeunes...

²³ Landier A., Szomor D., Thesmar D., 2016, « Travailler sur une plateforme Internet ; une analyse des chauffeurs utilisant Uber en France ». Les auteurs soulignent en conclusion, qu'en raison des barrières à l'entrée, l'utilisation de la plateforme par des non

ont au moins le niveau bac, beaucoup résident dans les banlieues des grandes villes et percevraient Uber comme un moyen d'éviter le chômage. « Les chauffeurs travaillant avec Uber sont plus jeunes que la moyenne de la population active et ont un niveau d'éducation un peu plus élevé ». Pendant notre propre enquête de terrain de nombreux chauffeurs Uber ont été rencontrés de manière informelle et les motivations mises en avant concordent avec celles indiquées dans l'étude : la flexibilité des horaires (le fait de choisir ses horaires et jours de travail) et l'accès (rapide) à un emploi. À côté de ces jeunes, qui s'essaient à l'entrepreneuriat principalement par nécessité, d'autres y arrivent plus naturellement, au fur et à mesure qu'ils découvrent ce qui fait sens pour eux lorsqu'ils exercent une activité.

ENCADRÉ 6. COMMENT DEVENIR COURSIER À VÉLO, VERSION 2, UBER EATS, DELIVEROO, FOODORA. ET COMMENT ENFIN S'INSCRIRE AU RCS!²⁴

Le texte suivant a été rédigé par un jeune ayant expérimenté différentes plateformes de livraison à domicile et diffusé via le site d'une des plateformes. Il donne des conseils très concrets aux aspirants coursiers qui devront devenir des auto-entrepreneurs pour démarrer l'activité. Son initiative illustre bien la problématique de l'accès à l'information dans les démarches administratives.

« Je fais une refonte de l'ancien article qui est toujours d'actualité, et je vais ajouter quelques précisions sur certains trucs. Cela fonctionne dans toute la France tant que vous êtes dans une zone desservie par les plates formes (Lille, Paris, Lyon, Metz, Canne, Dijon, Nancy...) si vous voulez bosser pour eux. Car en tant que personne morale (entreprise) vous pouvez avoir votre propre clientèle, et bosser simplement pour vous même avec vos clients, etc..

1- L'étape principale, c'est de créer son entreprise en autoentrepreneur.

Premièrement, il faut avoir un casier judiciaire vierge, vous devrez donc en faire la [demande en ligne](#) au préalable.

Avoir une pièce d'identité scannée. Et se mettre au régime d'auto entrepreneur et pour ça c'est par le [Centre de formation des entreprises](#) que ça se passe. Une fois la déclaration effectuée, surveillez infogreffe pour avoir votre siret/siren dès que possible (3-4 jours) avec votre nom et adresse, puis allez chercher un [relevé siren](#). On le trouve plus rapidement sur internet (greffe...) Surtout n'oubliez pas la demande d'accre! Voyez comment la remplir dans cette vidéo : <https://youtu.be/ny1IMbJD8TY> Ce serait dommage de se faire choper 25 % par l'État en plus des 25 % d'uber...

L'immatriculation au RCS nécessite quelques documents tous numérisés en **.pdf**:

- Photocopie recto verso de votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile (edf, téléphone, quittance, attestation d'hébergement des parents...)
- Une [déclaration de non-condamnation](#) < cliquez mentionnant la filiation, à imprimer, remplir et scanner.

Ensuite si vous avez créé votre entreprise, sur internet, vous **devez obligatoirement** sous 3 mois immatriculer votre entreprise au RCS, cela vous sera demandé par les plateformes. Si vous êtes dans les 3 mois, vous passez par [infogreffe](#). Vous trouverez les greffes ou CCI dont vous dépendez [cliquer ici à remplir avec votre siret](#).

Si vous êtes coursier depuis longtemps, que **vous n'êtes pas inscrit au RCS vous pouvez vous régulariser**, vous avez 2 possibilités :

- 1- Le [formulaire de demande de dispense autoentrepreneur en version papier en cliquant ici](#), à envoyer à la CCI avec les docs.
- 2- par internet, sur [guichet entreprise](#), cliquez sur régulariser, démarrer la formalité de régularisation, et suivez la procédure. Vous obtenez un numéro de dossier. Il est interne à guichet entreprise.

À la fin de la procédure ce numéro sera converti en numéro de dossier provisoire. Vous pouvez commencer à bosser entièrement légalement, tout propre!

professionnels pour compléter leurs revenus est relativement réduite. Article trouvé sur : www.defi-metiers.fr/breves/uber-porte-dacces-lemploi-pour-les-jeunes-issus-des-territoires-en-difficulte

²⁴ <https://coursierubereats.wordpress.com/comment-devenir-coursier-a-velo-uber-eats-deliveroo-foodora-et-comment-enfin-s-inscrire-au-rcs/>

Les plateformes :

Cliquez sur le nom de la ou les plateformes pour lesquelles vous voulez bosser : [Ubereats](#) [Deliveroo](#) Foodora (à venir)

Voilà, j'espère que ça va aidé car j'ai cherché longtemps et je sais que beaucoup de coursiers n'étaient pas au RCS. Et personne ne fait de tutos, et vous vous retrouvez dans l'illégalité sans le savoir. »

De la passion à la création : portraits croisés

Noémie²⁵ a un bac littéraire et affirme ne s'être pas posé beaucoup de questions sur la vie professionnelle à ce moment-là, se « cherchant » jusqu'à arriver en BTS tourisme. Elle finit son bac + 2 à Beauvais et part en Angleterre pendant un an, en tant que jeune fille au pair, avec en tête l'idée de trouver de l'inspiration à Londres pour développer son idée : la customisation de chaussures. Son projet est né en avril 2014, elle n'a que 20 ans, et se structure progressivement entre 2014-2016. Elle s'intéresse à l'origine au bricolage et à la récup', lorsqu'elle se rend compte que sa dernière paire de chaussures est très abîmée et qu'elle n'a pas les moyens de la remplacer :

« J'ai voulu la réparer... ou cacher le trou. Je me suis rendu compte du potentiel, qu'il avait beaucoup de monde qui le faisait. J'ai continué à améliorer ma technique, en m'entraînant sur les chaussures que je récupère. Je vivais tellement mal mes années de BTS que pour m'épanouir je savais qu'il fallait que je sois à la tête de mon projet professionnel... donc je découvre la chaussure. »

Elle commence alors à présenter son idée à Londres, même si ce n'est pas là-bas qu'elle trouve le plus de contacts. De retour, elle vit six mois de chômage, période qui lui permet d'avancer dans son projet, de l'affiner. À la fin, elle doit reprendre une activité pour subvenir à ses besoins et trouve ainsi un poste d'animatrice dans une maison de quartier dans sa ville d'origine, emploi trouvé grâce à son goût pour les activités artistiques. Elle lance alors un atelier de customisation de chaussures avec les jeunes, activité qui a été très appréciée. C'est dans ce cadre qu'elle rencontre celui qui sera son premier accompagnateur, un agent municipal en charge de la politique de la ville, qui découvre le projet de la jeune femme :

« Il me booste à fond, dès qu'il a une réunion ou un concours il m'invite... [...] il est la pierre angulaire entre la mairie, le conseil citoyen, les jeunes du quartier. Il m'a préparée, m'a fait rencontrer des professionnels, la directrice de la pépinière d'entreprises...».

Au tout début, elle se tourne vers la chambre de commerce pour avoir les premières informations, et est dirigée sur des formations (gestion, marketing...), mais à cause du besoin de travailler pour subvenir à ses besoins, Noémie ne suit pas les stages conseillés pour peaufiner sa formation dans les domaines non maîtrisés (et utiles à son projet). Bien qu'elle rencontre différents acteurs sur le territoire (dont les délégués du préfet), elle insiste sur le rôle moteur du chargé de mission politique de la ville. Par ailleurs, l'environnement dans lequel elle est émergée occasionne des rencontres avec des acteurs plutôt du monde associatif, « le monde créatif » de sa ville, bénévoles, membres d'associations...

« Comme je ne connais rien en marketing, gestion, j'ai juste un peu fait pendant le BTS, je suis moins à l'aise avec ce langage professionnel [...] avec un autre parcours scolaire, j'aurais plus de facilités du coup pour les contacts dans ce milieu-là. C'est très difficile pour moi de comprendre les concepts, je ne suis pas dans le monde commercial ».

²⁵ Entretien avec la jeune femme de 23 ans, originaire des Hauts-de-France, rencontrée en 2017. Le prénom a été modifié pour respecter l'anonymat.

Or la structure dans laquelle elle travaille est une association, par conséquent elle croise plus facilement des personnes du milieu qui donnent du crédit à ce qu'elle fait, à son projet. En revanche, lorsqu'elle rencontre les profils « commerciaux », elle se décourage, car ne retrouve pas la même écoute et crédibilité. Par exemple, après avoir été lauréate d'un concours, l'enthousiasme retombe six mois après en voyant qu'elle n'en retire aucun bénéfice pour la suite de son expérience... elle s'étonne de n'avoir plus de contact avec personne, bien que des cartes de visite aient été échangées le jour de la remise du prix. Parmi les plus grandes déceptions, elle cite les personnes originaires du monde de la chaussure : pendant un an et demi elle fait des déplacements à ses frais pour rencontrer des cordonniers, « soit ils disaient que c'était génial (mais ne donnaient pas suite) soit ils disaient clairement que la chaussure est tellement noble qu'ils n'accepteraient jamais que l'on les retouche ». Ces derniers, sont les mêmes, selon Noémie, qui se plaignent de ne pas avoir d'apprentis, ce qu'elle vit comme un refus de transmettre leur savoir alors qu'elle, de son côté, est entièrement prête et motivée. Du côté des professionnels de la réparation des chaussures, le constat est le même : elle ne trouve personne qui accepte de la former, dans le cadre d'un apprentissage ou pas. Les « patrons » préféreraient recruter des jeunes apprentis, que prendre le risque de former quelqu'un de beaucoup plus âgé, y compris pour des questions de coût. Les employeurs ne prennent que des jeunes qui sortent d'une école formant au métier concerné..

« J'ai eu des cordonniers qui m'ont dit : est-ce que vous avez déjà fait de la cordonnerie ? Je leur réponds : "Non, si à 24 ans je vous demande d'entrer en 1^{re} année c'est que je n'en ai jamais fait, je n'ai jamais eu les bases." »

Noémie fait face à un passage à vide dans son projet à cause de ces déceptions. Sa référence sera de manière régulière le chargé de mission politique de la ville, qui a plutôt le profil associatif et artistique. En parallèle, la directrice de la pépinière de sa ville l'a accompagnée pour développer le projet, avec à long terme la possibilité d'intégrer la pépinière, une fois le projet un peu plus mûr. Autre ressource importante pour elle : son père, pour le soutien psychologique et la motivation de persévérer.

La principale carence demeure le contact avec le monde de la chaussure. Dans sa ville, il y a peu de structures dans le domaine. Elle n'hésite pas à chercher des solutions auprès des structures locales qu'elle repère, néanmoins les espoirs suscités sont vite déçus :

« Une fois à la mission locale, ils m'ont parlé des mêmes choses que les autres, comme la formation par exemple et le CFA... ils m'ont donné quelques contacts, mais n'ont pas compris que ma difficulté était de trouver un patron qui me prenne. »

Quel que soit le profil de la structure, la jeune femme rencontre de réelles difficultés à trouver l'information recherchée ou le soutien espéré. À la Boutique de gestion par exemple, elle est face à un décalage concernant la temporalité, celle de la structure étant très différente de la sienne au moment de la rencontre :

« La personne a voulu d'abord me faire remplir des papiers pour créer l'entreprise (micro-entreprise), alors que j'en étais pas encore là... "Vous remplissez d'abord les papiers puis une fois que vous êtes enregistrée on va vous aider." Mais ça m'a fait peur, je ne voulais pas créer avant d'avoir les bases [...] ils pensent qu'on veut faire des bénéfices tout de suite, alors que moi je veux surtout que mon projet tienne la route, avoir des partenaires, alors que de leur côté c'est d'abord l'administratif. »

Au-delà même de la difficulté d'identifier les interlocuteurs de la création, Noémie se confronte à celle, non moins grande, de trouver les interlocuteurs de l'innovation sur son territoire, compétents pour conseiller sur des projets atypiques, ou connaissant bien les réseaux de *free-lance*. Elle est convaincue

que si l'on ne sort pas d'un environnement déjà artistique, on a automatiquement du mal à se faire accepter, à intégrer les « bons réseaux ».

« Tout le monde a peur de perdre de l'argent... la première excuse c'est "vous allez me coûter trop cher", alors que je viens, j'ai un book, j'ai des choses assez abouties... mais si pas de diplôme avant, ça leur fait peur. »

Le résultat, c'est qu'elle n'arrive pas à rentrer en formation et qu'elle ne trouve pas d'employeur qui veuille bien la prendre en apprentissage, pas parce qu'elle n'a pas de diplôme ou d'expérience, mais parce qu'à 24 ans le coût d'un apprenti est plus élevé... Bien que satisfaite d'avoir été lauréate d'un concours local primant les entrepreneurs des quartiers, elle est assez désenchantée de prendre conscience que le projet est resté au même niveau depuis : « C'est sympa mais il ne se passe rien après, les publics ne se mélangent pas. Pas de suivi derrière. »

En Seine-Saint-Denis, Hadrien a une licence d'anglais et multiplie les expériences de création de « job ». C'est un jeune qui se décrit en éternel besoin de créer de la valeur... même à chaque fois qu'il a dû travailler pour gagner de l'argent. Depuis l'âge de 18 ans, en guise de petit boulot ou job étudiant, il invente chaque été une activité différente, rémunérée de la main à la main, qui lui permet d'éviter les « choses inutiles et dans lesquelles il n'a pas l'impression de faire quoi que ce soit de constructif ». Ainsi, le premier été, il s'est appuyé sur sa passion de la musique pour proposer à des particuliers de se déplacer chez eux pour enregistrer leurs morceaux, avec son propre matériel. L'été d'après, il fabrique des flyers proposant ses services de dépannage informatique. L'année d'après encore, il a l'idée de devenir photographe amateur sur les bases de loisirs de la région parisienne... Interrogé sur ce qui est gratifiant pour lui dans une activité, il répond : « C'est l'initiative. C'est le fait que l'idée vienne de toi [...]. Le fait que les gens soient satisfaits de quelque chose que tu as inventé, même si ce que tu as inventé c'est de prendre des photos ». Parce qu'il développe un rapport très particulier à « l'activité », qu'il s'estime être capable d'exercer différents métiers indépendamment du diplôme (ingénieur du son, ingénieur informatique, photographe sportif en base de loisirs), il ne choisit pas le parcours universitaire en pensant à l'après, au métier qu'il aimerait exercer : « Je n'ai pas fait le lien entre le diplôme et l'activité. » Il explique le fait d'accorder peu de valeur aux diplômes comme une probable stratégie pour dépasser ses origines, l'enfance et la scolarité dans une ville de la Seine-Saint-Denis, le « mauvais lycée », pour ne pas se dire que sa valeur est moindre puisque rattachée à une scolarité censée moins prestigieuse dans le 9-3. Le fait de grandir en entendant « Ne marque pas (sur le CV) où tu as eu ton bac, sinon ils vont voir que c'est dans le 93 » forge peu à peu une personnalité libre, qui essaie de prendre des distances avec les étiquettes, grâce notamment au soutien de sa mère chez qui il habite et qui lui permet d'expérimenter toutes sortes d'activités en free-lance, plus tard en auto-entrepreneur. Pour Hadrien, le travail se confond avec l'esprit d'entreprendre, qu'il définit comme la création de valeur :

« Si j'avais décidé de vendre des cookies à la sortie du métro, c'est parce que je faisais de bons cookies. Donc là je crée une valeur, j'apporte aux gens des cookies qui sont bons, parce que je sais les cuisiner. Donc là, c'est une création de valeur. Par contre, demain, si tu me mettais à une caisse de supermarché, je ne considérerais pas qu'il y a création de valeur, parce que je ne considérerais pas que j'apporte quoi que ce soit, ne serait-ce qu'au supermarché. Je ne pourrais pas t'expliquer exactement pourquoi. »

Le fait de créer quelque chose qui soit spécial est primordial pour le jeune homme, comme une manière de sortir grandi de son expérience professionnelle, une production qui soit achetée et utile à quelqu'un. Au cours de ses différentes tentatives de création d'activité, il fonde une association avec d'autres copains, au départ pour qu'elle devienne une start-up, mais n'arrive pas à trouver le modèle

économique adapté. La structure développe alors un outil numérique pour faire vivre et valoriser le patrimoine culturel et historique français.

« On n'a pas d'argent à gagner, personne ne nous achète ça. En fait, c'est un outil qu'on met à disposition des mairies pour qu'elles puissent mettre "dans notre ville, il s'est passé ci ou ça" et qu'elles aient une visibilité, mais on crée de la valeur. J'ai le sentiment qu'il y a une création de valeur, même si ce n'est pas forcément marchand et qu'on ne vend pas ça, il y a quand même une création de valeur derrière. »

Hadrien découvre qu'il existe de nombreuses structures proposant un accompagnement à la création, mais s'en détourne rapidement, une fois qu'il a puisé le maximum dont il avait besoin, qu'il est convaincu d'atteindre la limite. Il a été accompagné un moment par le PEPITE de son université, ensuite il découvre d'autres structures, dont une agence de développement économique et d'innovation à Paris. C'est l'opportunité de prendre conscience de l'existence de tous ces profils d'entrepreneurs, très éloignés de ses origines populaires, ceux-là plus ancrés, presque naturellement, dans le monde économique que, pour sa part, il a très peu côtoyé. Le jeune entrepreneur est dans un rapport presque boulimique à la création, qui a plus à voir avec son besoin d'exprimer sa créativité, qui se confond par la suite avec sa volonté d'en vivre.

« Tu ne peux pas contraindre la création, parce que si tu dis "je ne peux pas vivre sans travail", cela veut dire qu'il faut que tu crées. Cela veut dire que si tu arrives chez toi et que tu n'as pas de lampe à faire, que tu n'aies rien à faire, cela veut dire qu'il y a un problème et qu'il faut vite que tu trouves quelque chose à faire. Et moi, ça m'embête cette vision, cette contrainte. Là, par exemple, il y a deux jours, j'ai découvert que Paris 7 avait un fablab, un laboratoire de fabrication, et j'ai trouvé ça génial, j'ai trouvé ça incroyable. Je me suis dit "je suis le premier inscrit" au fablab de Paris 7, le tout premier. En fait, je me rends compte que je me mets une pression inutile en me disant : "Il faut que tu inventes quelque chose." Et je me sens mal à l'aise. Depuis une semaine, je me suis rendu compte que je suis dans une situation qui ne me plaît pas, parce que je suis en train de m'infliger une pression en me disant : "Qu'est-ce que tu vas inventer maintenant ?" »

Pour Hadrien, ce qui reste important est la liberté d'avoir des idées pour seulement ensuite étudier comment les réaliser, dans une démarche qui se veut spontanée et intuitive. L'entrepreneur idéal pour lui c'est celui qui crée non pour réussir mais pour expérimenter.

Ces portraits illustrent assez bien les parcours de jeunes qui arrivent à l'entrepreneuriat « par hasard », sans qu'un dispositif en particulier les ait ciblés au départ, mais grâce à une motivation très forte pour une activité ou pour une manière de concevoir le travail. Depuis bientôt dix ans, l'essor du discours politique autour de l'entrepreneuriat a engendré des opportunités de soutien inédites, qui se structurent de plus en plus dans les quartiers et recherchent des jeunes, y compris dans les quartiers prioritaires de la ville.

2. Le développement accéléré de l'entrepreneuriat dans les quartiers... et auprès des jeunes

Nous avons déjà vu dans la première partie comment peu à peu l'entrepreneuriat a irrigué un ensemble de démarches de projets, qui sont ancrées dans la création d'activité ou dans d'autres dynamiques plus larges, dans la recherche d'effets sur la vie des jeunes ou des territoires qu'ils habitent. Le développement de ces différentes conceptions de l'entrepreneuriat comme matrice s'appuie sur un ensemble de politiques publiques, du niveau national au niveau local, en passant par le niveau régional et intercommunal. Sous cet aspect, les territoires sont très inégaux et les jeunes des quartiers prioritaires dépendent directement de l'environnement local pour être sensibilisés, pour se former, pour être accompagnés ou pour aller jusqu'au bout du processus de création d'activité. Dès lors, la compréhension du paysage institutionnel revêt une importance particulière.

Un paysage organisationnel de plus en plus complexe et peu lisible pour les potentiels jeunes bénéficiaires

Dans un premier temps, revenons sur les principales orientations en matière de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat dans les deux régions enquêtées, l'Île-de-France et les Hauts-de-France. Ensuite, nous essaierons de comprendre comment les différents registres d'action se présentent dans les deux zones géographiques. Nous choisissons de partir de la politique de développement économique parce qu'elle est bien la principale concernée, à l'origine, par l'entrepreneuriat²⁶.

Une stratégie économique qui se veut plus offensive, y compris dans les quartiers prioritaires

En Île-de-France, conformément à ce que prévoit la loi NOTRE, un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation a été adopté fin 2016 pour la période 2017-2021. Ce schéma se structure autour de quatre orientations principales : investir dans l'attractivité de l'Île-de-France, développer la compétitivité francilienne, développer l'esprit d'entreprendre et d'innovation sur tous les territoires, agir collectivement au service des entreprises, de l'emploi et des territoires. Dans cette direction, très axée sur la création et la reprise d'entreprise, la Région a lancé une nouvelle politique d'accompagnement appelée « entrepreneur#leader »²⁷. L'idée-force de cette nouvelle politique est l'accompagnement long de l'entrepreneur, dès la phase d'émergence et jusqu'à la période de post-crétion. Cela a donné lieu dans un premier temps à une phase de concertation avec

²⁶ En France, c'est au début des années 1970 que l'entrepreneuriat émerge plus sérieusement dans la sphère économique, et l'accélération se fait dans les années 1980, lorsqu'on attribue à la création d'entreprises le pouvoir d'améliorer l'économie.

²⁷ En remplacement du dispositif « nouvel accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise » (NACRE) qui visait à proposer un accompagnement long et un prêt à taux zéro : www.afecreation.fr/pid1708/nacre.html

différents acteurs de « l'accompagnement d'entreprises », puis dans un second temps à un appel à manifestation d'intérêt, à l'issue duquel trois réseaux se voient assigner un rôle majeur : le réseau BGE sera le référent sur la phase qui précède la création à proprement parler, le réseau InitiActive Île-de-France se chargera de la phase de financement et enfin la chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France interviendra sur la phase d'après, dans la pérennisation de l'entreprise créée. Parmi les objectifs affichés de cette politique régionale, on met en avant clairement la hausse de la pérennité de l'entreprise (devant passer de 12 % à 25 %), l'augmentation du nombre de femmes créatrices (de 40 % à 50 %) et de *créateurs originaires des quartiers de la politique de la ville* (de 10 % à 15 %). Sur ce dernier point, la hausse visée reste modeste par rapport aux autres objectifs, et ce, parce que la complexité de la question ne fait plus débat aujourd'hui, tant le retard pris est important. « La région prend à bras le corps la compétence que lui a donné le législateur sur le développement économique et elle offre désormais et pour la première fois, à tous les Franciliens qui veulent entreprendre, une offre plus proche de chez eux et plus lisible. »

En région Hauts-de-France, le schéma régional de développement économique voté le 30 mars 2017 (remplace celui qui existait avant dans les deux régions) va dans le même sens : parmi les cinq axes principaux d'intervention, une orientation spécifique sur l'entrepreneuriat est intitulée Créa-HDF. Quatre plans d'action complètent le cadre, dont un plan « starter » et un plan « territoire ». Le premier plan insiste sur la nécessité d'accompagner les jeunes pousses dès le début, avec l'objectif précis de « sensibiliser sur l'entrepreneuriat, dynamiser les projets de création-reprise d'entreprises, par le biais d'aides attractives, s'appuyer sur les partenariats forts pour faire évoluer l'artisanat, multiplier dans notre région les initiatives propres à l'économie sociale et solidaire²⁸ ». Par ailleurs, la politique de la ville revêt une place particulière puisque toute mention faite dans les futurs projets des EPCI trouvera un soutien avéré dans le cadre de la politique de développement économique régionale, grâce notamment à la mobilisation du droit commun.

L'entrepreneuriat – tout comme la jeunesse ou les quartiers prioritaires de la ville – illustre assez bien l'imbrication croissante des systèmes/registres d'action, et révèle ainsi la grande complexité à l'origine d'un « problème public ». Dans les travaux menés sur les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, nous avons mis en avant la pluralité des registres d'action (Trindade-Chadeau, 2014b) source de difficultés pour les jeunes, souvent peu outillés pour comprendre cet enchevêtrement des politiques, tout comme des professionnels évoluant sur des territoires peu acquis à la coordination/coopération. Nous proposons de fonder notre analyse sur ce qui avait déjà été révélé en 2014, tout en complétant le contenu par ce qui fut affiné sur les terrains d'enquêtes en Île-de-France et dans les Hauts-de-France.

²⁸

www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/content/download/35175/238385/file/SRDEII%20-%20version%20assembl%C3%A9e%20pl%C3%A9ni%C3%A8re%20du%2030%20mars%202017.pdf

L'entrepreneuriat des jeunes à la croisée des secteurs de l'action publique

▪ **Registre 1 : l'entrepreneuriat, fil rouge de la politique de développement économique**

Le soutien au jeune créateur intègre une stratégie plus large d'appui à la création d'entreprise, source de croissance pour le territoire. Ici le soutien peut prendre la forme de primes à l'installation (prime à l'ancrage local), ou encore la forme de concours, prix, grâce auxquels les candidats obtiennent une dotation financière. Les maisons de l'entrepreneuriat ou de l'entrepreneur sont aussi une forme d'accompagnement de l'action publique, avec des professionnels et des réseaux mis à disposition. Suivant la même logique, on retrouve de nombreuses agences locales de développement économique, parfois sous forme associative. Les aides dans ce registre sont très nombreuses dans les deux régions d'observation, partant de la Région, certes, mais il est possible de trouver de nombreux appuis au niveau des intercommunalités et des communes. Le rapprochement entre développement économique et quartiers prioritaires est récent, ce qui explique en partie la difficulté à penser l'articulation entre les deux, à concevoir le quartier prioritaire comme un acteur du développement économique à part entière, en insistant davantage sur les ressources que sur les freins. Ainsi, les grandes villes que sont Paris et Lille offrent des perspectives assez larges, même si l'offre la plus visible (y compris sur les sites Internet des villes) est celle destinée aux jeunes entrepreneurs plus qualifiés, habitués des concours, des grands événements, des espaces de coworking, couveuses, pépinières et incubateurs²⁹. Le profil du public ciblé est large, le jeune entrepreneur n'est qu'une cible parmi d'autres, la priorité étant plutôt du côté de « l'innovation ». Autour des capitales régionales, il n'est pas rare de retrouver des communautés d'agglomération misant fortement sur l'entrepreneuriat : site Internet dédié aux créateurs, bibliothèques spécialisées, fablabs (utiles pour développer les premiers prototypes d'un produit). Les jeunes les plus visés demeurent les plus diplômés. Un autre registre d'action est assez proche de celui-ci, en ce qu'il est l'un des effets recherchés dans la politique de développement économique, à savoir le soutien à l'emploi.

▪ **Registre 2 : l'entrepreneuriat pour permettre à tous de travailler**

L'entrepreneuriat est alors envisagé comme une solution pour le jeune rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle et, plus largement, pour toute personne à la recherche d'un emploi sur le territoire. Nous identifions ici des dispositifs mettant en avant l'emploi, de façon assez explicite. Le plan emploi du schéma de développement économique des Hauts-de-France met en avant par exemple le partenariat avec les conseillers en évolution professionnelle (CEP), pour proposer une démarche de diagnostic préalable à l'entrée dans le parcours de créateur-repreneur d'entreprise. En fonction des résultats, si le « potentiel entrepreneurial » est avéré, les personnes concernées pourront accéder à des formations à la gestion d'entreprise. Les conseillers de mission locale se forment progressivement à la création d'activité, pour que cette modalité d'action soit considérée comme une possibilité plausible pour les jeunes accompagnés aussi. Par ailleurs, des réseaux d'accompagnement à la création se sont spécialisés dans les profils « éloignés de l'emploi » et plus en difficultés socioéconomiques. L'ADIE porte ainsi depuis des années un programme spécifique pour les jeunes : CREA jeunes. D'autres réseaux se développent sur le même créneau, n'hésitant pas à porter le crédo :

²⁹ www.hackinghoteldeville.paris/fr/; www.saloncreer.com/; www.euratechnologies.com/

« Vous n'avez pas d'emploi, créez-le !³⁰ » En revanche, selon les contextes locaux, ces réseaux ne sont pas présents partout ou, parfois, disparaissent après quelques années d'activité... Face à l'arrivée de nouveaux acteurs de l'accompagnement, on assiste à un recentrage de l'activité de certains au profit de quelques zones géographiques. Cela semble naturel à partir du moment où les dynamiques de développement local font émerger en parallèle les attentes des territoires.

▪ **Registre 3 : l'entrepreneuriat est une dimension de l'« agir local »**

Le jeune entreprend parce qu'il est une ressource pour le territoire et vice-versa. Dans ce registre d'action, on s'appuie sur la société civile, dans une logique ascendante, il s'agit d'activer les ressources locales, l'attachement aux territoires et aux différentes formes d'action. Autrefois, le programme Envie agir aurait, en partie, trouvé sa place ici (imbriquée dans le registre 4 de la politique de jeunesse). De nombreuses associations s'inscrivant dans ce registre ont été identifiées en Île-de-France et dans les Hauts-de-France, elles ont en commun la priorité donnée au « lien social » et à l'engagement de l'ensemble des citoyens. Le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) offre souvent l'occasion d'un appui direct aux jeunes créateurs d'activités revendiquant l'attachement à la notion d'utilité sociale, à la solidarité, le lien au territoire, soutien qui peut passer par des associations locales, d'insertion ou autres. D'autres démarches présentées dans les autres registres peuvent trouver une place ici également, dans l'articulation avec l'intervention la plus proche des territoires. C'est également le cas des coopératives jeunesse de service, qui ont indéniablement un ancrage très fort dans les quartiers qui accueillent les jeunes coopérateurs. Cela peut être le cas de certaines actions portées dans le cadre scolaire et qui chercheront à partir de problématiques locales identifiées par les élèves. Ces dernières années ont vu naître des structures qui entendent promouvoir l'engagement des jeunes dans leur quartier d'origine, portant une acception large de l'entrepreneuriat. Certaines dynamiques sont à la croisée du développement local et de la politique de jeunesse, en ce que ces dernières sont ancrées dans le vécu quotidien des territoires par les jeunes.

▪ **Registre 4 : l'entrepreneuriat comme « terrain de jeux » de la jeunesse**

Le « cadre » proposé incite le jeune à prendre des initiatives, à développer des projets, comme nous l'avons vu dans la partie 1. De nombreuses collectivités, régions, départements ou municipalités ont créé, entre les années 1990 et 2000, des dispositifs de soutien à ces initiatives³¹. Ces soutiens visent depuis le départ à encourager l'investissement des jeunes dans leur territoire, avec les thèmes récurrents des politiques de jeunesse tels que la participation et l'engagement. L'entrepreneuriat apparaît alors, dans la continuité des « initiatives de jeunes », comme une possible forme d'engagement sur le territoire. Dans ce registre, l'action publique soutient par exemple les *coopératives jeunesse de services* (CJS)³² mais aussi les associations travaillant autour de la pédagogie du projet avec les jeunes, qui arrivent petit à petit à l'entrepreneuriat... En Île-de-France comme dans les Hauts-de-France, il existe une multitude d'organisations ou de programmes structurés autour de l'esprit d'entreprendre, certaines vont jusqu'à s'appeler « start-up associative », pour faire référence à la fois à la « jeune pousse » et à l'esprit non lucratif de la démarche. Des associations nationales connues et

³⁰ www.ppositiveplanetfrance.org/qui-sommes-nous/

³¹ Lorsque le programme a été supprimé au niveau national, des collectivités territoriales et des caisses d'allocations familiales ont pris le relais sur certains territoires, parfois en conservant la même appellation, d'autres en la modifiant.

³² www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/

reconnues lancent des actions censées permettre aux jeunes de porter leur propre projet dans un cadre sécurisant, comme une mission de service civique très souvent (voir encadré 7).

ENCADRÉ 7. « RÊVE ET RÉALISE »

Le programme « Rêve et réalise » s'adresse aux jeunes qui ont un projet solidaire ou à ceux qui n'en ont pas, mais qui ont envie d'entreprendre. Il s'appuie sur le cadre d'une mission de service civique et permet aux jeunes d'être accompagnés et formés au montage de projet, en ayant en plus du soutien du coordinateur d'Unis-Cité, le parrainage d'un entrepreneur expérimenté dans son domaine d'action. Pendant huit mois, l'association qui accueille le jeune en service civique lui promet de baigner dans l'émulation d'une équipe de jeunes porteurs de projet aux profils et parcours variés.

www.uniscite.fr/actualite/rejoignez-reve-realise/

Le point commun entre les différentes initiatives observées est leur inscription dans le temps hors-scolaire et de ce fait, leur position complémentaire de l'éducation non formelle. Tandis que les jeunes ont la possibilité d'apprendre à prendre des initiatives, à entreprendre à travers des projets individuels ou collectifs qui leur tiennent à cœur, d'autres actions sont proposées pour développer cette même capacité à porter des projets dans le cadre de l'éducation formelle, au collège, au lycée ou à l'université.

ENCADRÉ 8. LES COOPÉRATIVES JEUNESSE DE SERVICES (CJS) EN QUELQUES CHIFFRES

En 2016, on comptait 32 CJS, dont 22 dans des territoires identifiés « politique de la ville », dans 7 régions différentes (dont 4 dans les Hauts-de-France) ; 421 jeunes coopérants ; 140 000 euros HT générés par ces entreprises coopératives

L'âge moyen du coopérant est de 17 ans, 53 % de filles. 52 % de lycéens en filière générale ou technique, 18 % de lycéens en filière professionnelle, 12 % d'étudiants, 7 % de jeunes déscolarisés/demandeurs d'emploi, 8 % d'apprentis, 3 % de collégiens.

Parmi les services proposés en 2016 : entretien de jardin, classement, lavage de voiture, petits travaux de peinture, assistance informatique, création de pages de réseaux sociaux...

70 % des coopérants mettent en avant une même motivation : acquérir une première expérience professionnelle.

Les chiffres disponibles pour 2017 font état de 47 CJS dans 10 régions, impliquant 600 coopérants au total.

Source : *Bilan d'activité 2016. Un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif, tremplin pour les jeunes.*

-
- **Registre 5 : l'entrepreneuriat pour apprendre autrement, de l'école à l'université**

Il s'agit du registre d'action susceptible de toucher la plus grande diversité de profils et de promouvoir même la mixité sociale, les établissements scolaires étant nombreux dans les QPV, à condition que les actions dans ce sens soient pensées en amont, avec les équipes pédagogiques. Ce n'est pas tout à fait nouveau, il existe de nombreuses initiatives qui se développent au sein des établissements scolaires, de l'école élémentaire à l'université. En revanche, ce qui est plus récent, c'est l'inscription officielle des compétences entrepreneuriales dans les maquettes de formation³³. Par ailleurs, ces actions, ne sont pas toujours ancrées dans les politiques nationales ni dans les politiques régionales... et semblent être le fait d'environnements locaux plus ou moins ouverts à l'apprentissage par l'entrepreneuriat. L'objectif affiché

³³ Présentation power point mise à disposition par la FNEGE dans le cadre du colloque du 23 mai 2018 « les bonnes pratiques des pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat ».

la plupart du temps n'est pas celui de transformer les élèves en entrepreneurs..., bien que des recherches récentes soulignent les points de vigilance vis-à-vis de ce qui pourrait être perçu comme une sorte d'endoctrinement des élèves au capitalisme sauvage (Tanguy, 2016).



L'une des affiches des rencontres de la BPI du 2018 (ci-dessus) illustre assez bien la propension actuelle à penser l'entrepreneuriat dès le plus jeune âge.

Les porteurs institutionnels qui soutiennent les actions de la cadre scolaire évoquent plutôt la nécessité d'améliorer la compréhension de l'entreprise et de l'exercice du métier d'entrepreneur, à travers toutes ses facettes. Les « mini-entreprises » d'entreprendre pour apprendre-EPA à destination des écoles, collèges et lycées arrivent en France en 1990, mais depuis peu l'association a également mis au point des actions destinées au public de l'enseignement supérieur. Si le rôle des académies est très important, notamment afin de faciliter l'accès aux établissements, avec l'arrivée de nouvelles structures, plus récentes, moins connues, on voit se développer des liens directs avec les établissements. Un représentant de l'une de ces nouvelles structures explique comment il s'y est pris :

« J'ai appelé le CPE [conseiller principal d'éducation] du lycée, qui m'a mis en contact avec l'un des enseignants qui a été très réceptif à l'idée d'une intervention de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre. J'ai été surpris de voir le décalage entre ces élèves et moi-même, il y a quelques années pourtant j'étais à leur place, en Seine-Saint-Denis aussi, mais j'ai eu l'impression d'avoir à me creuser la tête pour parler et être compris, j'ai dû adapter mon vocabulaire, adapter ce que je fais à d'autres publics plus aguerris au sujet. »
(Carnet de terrain, 30 mars 2018.)

Chez certains enseignants volontaires pour ce type d'initiative, la motivation première semble être d'élargir les horizons des élèves, qu'ils puissent se projeter dans un avenir autre que le chômage qui effraie bon nombre d'entre eux : « Ça sert à quoi d'étudier, je serai au chômage après de toutes les façons. » Un autre acteur très important dans le champ éducatif est l'association ESPER (Économie sociale partenaire de l'école de la république), qui revendique la découverte de l'économie sociale et solidaire à travers « Mon ESS à l'école ». S'orienter vers la découverte des structures de l'ESS représente un choix plus facilement assumé par des enseignants, à partir du moment où leurs élèves découvrent certes le monde de l'entreprise au sens large, mais à travers des notions telles que l'utilité

sociale, la citoyenneté, la démocratie (à travers les statuts des associations, coopératives et mutuelles, 1 personne = 1 voix) ou la coopération. La façon dont la démarche est perçue à l'extérieur est aussi un gage d'honorabilité : le journal toulousain titre en novembre 2017 « Quand les élèves deviennent entrepreneurs solidaires ». La même année, des collégiens gèrent une association fondée pour aller à la rencontre de personnes isolées dans le Nord-Pas-de-Calais ou d'autres créent des médias coopératifs ou des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en Île-de-France dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires³⁴.

En région Île-de-France, il n'a pas été identifié de démarche partenariale d'envergure, tandis que dans les Hauts-de-France, l'Académie de Lille porte une démarche très structurée autour du projet Innovons et développons l'esprit d'entreprendre (IDEE), cofinancé par l'Union européenne. L'équipe de la cellule école-entreprise du rectorat travaille autour de la connaissance des différentes actions possibles en classe, de l'accompagnement des enseignants par la formation, de la veille de travaux de recherche en sciences de l'éducation et enfin de la communication des bonnes pratiques. Pour ce faire, un catalogue du programme recense les actions et structures/réseaux intervenant selon l'objectif assigné : sensibilisation (travail sur l'autonomie, la créativité, donner envie d'entreprendre), l'initiation (apprentissage par projet ou par le jeu), la formation (avec activités spécifiques sur la création et la gestion d'un projet/entreprise). Ensuite, les organisations qui interviennent sont choisies en fonction de l'objectif et du profil des élèves. Les structures qui reviennent le plus sont Entreprendre pour apprendre-EPA, Boutiques de gestion-BGE, CPME (organisation patronale dédiée aux TPE-PME) et l'école des hautes études commerciales du Nord-EDHEC, bien que les acteurs associatifs/ESS soient aussi parties prenantes.

Enfin, dans ce registre éducatif, la dernière venue est l'université, avec les PEPITE. Aujourd'hui il existe 29 PEPITE répartis sur tout le territoire³⁵. Contrairement aux établissements scolaires du niveau secondaire, il ne semble pas y avoir à ce jour une grande mixité des publics, les étudiants-entrepreneurs étant plutôt diplômés, voire très diplômés (y compris issus de filières très sélectives). Dans les deux régions d'observation, aucun partenariat particulier avec des structures implantées dans les QPV n'a été identifié.

Pour comprendre l'enchevêtrement de ces registres, il faut surtout accepter que certains territoires soient allés plus loin que d'autres dans l'apprentissage collectif de l'échec ou de l'insuffisance des réponses sectorielles... Cela interroge inéluctablement les interdépendances croissantes de la mise en œuvre des politiques publiques (Faure, 2005). Alors qu'en Île-de-France on n'observe pas de dynamique partenariale forte, dans les Hauts-de-France on la retrouve dans différentes sphères, à travers des acteurs qui se connaissent, grâce notamment à la stratégie régionale d'initiative et d'entrepreneuriat « La suite dans les idées ». Concernant l'entrée par les quartiers prioritaires de la ville, le centre de ressources politique de la ville (IREV) est en contact avec l'ensemble des acteurs locaux et les idées et informations circulent. Dans les Hauts-de-France, l'IREV joue indéniablement un rôle moteur dans l'interface entre des acteurs locaux issus d'univers différents. Dans le cadre du « Pop-up développement économique », il a notamment mis en place un concours « activateur de quartier » à destination des porteurs de projet. Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ont historiquement

³⁴ À la rentrée 2017, Mon ESS à l'école représentait : 43 établissements, 1 500 élèves de la 6^e au BTS, 100 professionnels de l'Education, 11 régions (dont l'Île-de-France et les Hauts de France). <https://ressources.fr/monessalecole/>

³⁵ Pour approfondir sur ce sujet, voir Chambard, 2017.

accordé de la place aux problématiques de l'emploi, et en 2012, la Caisse des dépôts a mis en place une aide spécifique pour développer l'axe de l'entrepreneuriat.

« Sur le terrain, c'est de plus en plus facile de parler de création d'activités aux animateurs des centres sociaux. Les missions locales aussi sont passées à une autre étape et réfléchissent désormais en mode "projet". En 1999 dans le Nord-Pas-de-Calais, on faisait le constat qu'il y avait peu d'entreprises et peu de créations. Or à partir de 1999, avec la CCI (chambre de commerce et d'industrie) et la CDC (communauté de communes), on assiste au développement progressif de la "création". C'est de là que naît le salon "Je crée en NPDC" qui en est aujourd'hui à sa 7^e édition. Par ailleurs, il y a concrètement une priorité de développement économique dans les programmes de rénovation urbaine. Hélas, on observe des liens faibles ou inexistants entre acteurs "jeunesse" et acteurs "politique de la ville". Il y a beaucoup de clubs de prévention dans le Nord, à Dunkerque, on arrive à développer l'entrepreneuriat en mission locale, ce qui n'est pas le cas ailleurs. Le contexte de la métropole de Lille est compliqué, chaque grande ville souhaitant garder ses propres structures. » (Entretien avec un interlocuteur de politique de la ville des Hauts-de-France, septembre 2017.)

Pour résumer, l'enchevêtrement observé des registres d'actions en matière de développement de l'entrepreneuriat des jeunes dans les QPV est révélateur de la volonté, voire de la nécessité, de s'affirmer : « Le débordement du cadre d'intervention sectoriel par les politiques territoriales apparaît aujourd'hui comme étant la règle [...] ces débordements traduisent une volonté d'affirmation politique de chaque collectivité, dans un contexte de concurrence exacerbée pour le positionnement dans l'espace des compétences partagées » (Faure, 2005, p. 30).

ENCADRÉ 9. CONCOURS TALENTS DES CITÉS*

Dès 2002, le ministère délégué à la ville et à la rénovation urbaine, en partenariat avec la délégation interministérielle à la ville, les boutiques de gestion (BGE aujourd'hui), et les services jeunesse et sport lancent le concours Talents des cités avec l'objectif, au départ, de valoriser et de rendre plus visibles les initiatives des jeunes issus des quartiers dits « sensibles ».

Fort aujourd'hui de ses 16 ans d'expérience, l'initiative continue de viser la valorisation des quartiers et de leurs entrepreneurs, tout en œuvrant par la même occasion à donner l'opportunité à ceux qui sont tentés par un projet d'accéder à toutes les informations et à un accompagnement adapté, en espérant ainsi créer les conditions de pérennisation des activités et des emplois dans les quartiers.

Depuis sa création, il a primé 570 créateurs d'entreprises, 330 entreprises sont en activité, 2 650 emplois actifs. En 2007, 438 dossiers d'inscription ont été déposés, pour 28 lauréats en définitive au niveau régional et 6 au niveau national.

* www.talentsdescites.com/

En tout état de cause, il reste à explorer si l'imbrication des registres peut engendrer de nouvelles manières d'initier les jeunes à l'apprentissage de l'entrepreneuriat.

Apprendre à prendre des initiatives, apprendre à créer : un apprentissage aux multiples facettes

Nous sommes allés à la découverte des différentes pratiques sur le terrain à la recherche de réponses à des questions de fond : peut-on apprendre à être entrepreneur ? Comment les différentes structures implantées dans les QPV y répondent-elles ? Forme-t-on dans les quartiers prioritaires de la ville de la même manière qu'ailleurs ? A-t-on accès aux mêmes possibilités ? Les jeunes de ces quartiers ont-ils des besoins spécifiques en matière de pédagogie ?

Former des jeunes dans les quartiers prioritaires, un continuum en prise avec les méthodes actives

Pour commencer, il est important de replacer l'intervention pédagogique, ou plus largement, l'accompagnement, dans un continuum. En effet, les actions proposées s'inscrivent dans des temporalités : celle de la personne, celle de l'idée ou du projet, celle de l'organisation qui accompagne ou forme.

Entre la phase de sensibilisation à la prise d'initiative et la création à proprement parler d'une activité, une série d'interactions entre les jeunes et les interlocuteurs identifiés s'organise. Cela revient à dire que la marge de manœuvre est dans un premier temps celle de l'étape du parcours.

FIGURE 2. LE CYCLE DU PROJET DE CRÉATION D'ACTIVITÉ



C'est donc dans ce continuum que l'apprentissage prend place, dans l'appropriation progressive des notions pour certains jeunes (dont celle de projet), dans la compréhension du « cadre », dans les premiers face-à-face avec des tiers qu'ils ne connaissaient pas jusque-là. La relation d'apprentissage s'appuiera d'abord sur la construction de la « tiercéité » : « Le tiers est une instance séparatrice, jugée vitale pour le sujet comme pour la société : la séparation serait ce qui permet au sujet d'échapper à une symbiose mortelle, ce qui l'institue sujet de la loi symbolique, et contribue en quelque sorte à le "socialiser" [...] le tiers sépare, mais aussi relie » (Cornu, Nal, 2011). Cette notion semble particulièrement pertinente, car centrale à chaque étape du parcours des jeunes rencontrés dans différents espaces. Qu'ils soient collégiens, jeunes adultes accompagnés par une mission locale, ou jeunes diplômés, plusieurs tiers joueront un rôle plus ou moins important tout au long de la démarche. La relation à ce tiers accompagnant est d'autant plus indispensable dans des environnements socio-économiques fragiles, là où les jeunes ont décroché ou ont perdu le lien avec les institutions³⁶. C'est à la fois un préalable et une condition du rapport à l'initiative, au projet, à la création : le jeune se découvre à travers l'autre, qui apparaît peu à peu à ses yeux, en lui faisant confiance comme le garant de sa perception du monde, en l'occurrence de l'entrepreneuriat. Parce que la tierce personne est bien « étrangère » à la situation, tout en étant dans la médiation, elle occupe une place centrale dans le processus en cours chez le jeune. Bien que le tiers ne soit pas toujours impliqué dans la démarche pédagogique auprès du jeune, son rôle en amont peut s'avérer assez fondamental pour les actions

³⁶ La Commission européenne a développé pendant les années 2000 et 2010 une stratégie visant à prendre en compte dans les politiques de jeunesse les spécificités des jeunes ayant moins d'opportunités-JAMO (lire à ce sujet Bier, 2011).

prises en place dans un second temps, à la fois dans la compréhension du profil du jeune et dans l'identification des relais. Dans l'exemple de Noémie (voir p. 28), le rôle du tiers est essentiel pour la maintenir mobilisée, pour l'aider à reprendre confiance, tout en lui expliquant comment fonctionnent les institutions qu'elle serait amenée à côtoyer.

Le tiers-accompagnant est en capacité de générer les conditions du développement de la créativité, dimension cruciale de la pédagogie entrepreneuriale. La créativité résulterait de l'interaction de différents facteurs : entre des caractéristiques individuelles (notamment la personnalité, la motivation intrinsèque) et des caractéristiques de groupe (normes, cohésion, rôles, techniques de résolution de problème), elles-mêmes dépendant des caractéristiques organisationnelles. Le tiers trouve sa place, son utilité et sa pertinence dans ce modèle ancré dans une approche interactionniste, dans laquelle le collectif a une incidence sur la créativité (Dechamp *et al.*, 2015).

TABLEAU 4. PRINCIPES ÉDUCATIFS EN ENTREPRENEURIAT, SPECIFICITÉS ET POINTS COMMUNS PAR RAPPORT AUX MÉTHODES ACTIVES

Principes de la pédagogie entrepreneuriale	Points communs avec les méthodes actives	Spécificités de la pédagogie entrepreneuriale = immersion progressive dans le monde entrepreneurial
Apprentissage expérimentiel Apprendre par l'expérience de projets innovants en lien avec des besoins réels	Apprentissage expérimentiel dans des expériences authentiques, stimulantes, signifiantes, diversifiées et interdisciplinaires renforçant la motivation donc l'engagement cognitif et la persévérance	Projets innovants en réponse à des besoins réels avec une part d'incertitude. Visée d'acquisition du mode de pensée entrepreneurial : projectif, visionniste, créatif et effectual ³⁷
Responsabilisation Encourager, guider et faciliter la prise de responsabilités des apprenants	Guidage cognitif néodirectif : conduire, questionner, faciliter, diagnostiquer le processus d'apprentissage	Apprentissage progressif du rapport au risque (évaluation des situations, discernement personnel, adaptation comportementale et émotionnelle)
Apprentissage collaboratif Apprendre en groupe coopératif et en relation avec des adultes extérieurs à l'école	Apprentissage coopératif (Conflits sociocognitifs, processus de travail en équipe, apprentissage vicariant)	Confrontation précoce à des métiers réels et des adultes ayant des valeurs différentes de soi (modèles de rôles) Engager des partenariats avec le monde extérieur (identifier les ressources, savoir les mobiliser, se considérer soi-même comme ressource)
Réflexivité Évaluer par une approche formative et la valorisation externe	Guidage, facilitation et outillage du travail réflexif de chaque projet et chaque apprenant (évaluation formative) attitudes bienveillantes et espaces de communication protégés nécessaires pour apprendre des erreurs et des dysfonctionnements de l'action.	

Source : Caroline Verzat, Olivier Toutain, 2015, « Former et accompagner des entrepreneurs potentiels, diktat ou défi ? », *Savoirs*, n° 39, p. 35.

³⁷ Le terme renvoie à la notion « d'effectuation » de Sarasvathy, qui repose sur l'idée d'une inversion du rapport entre les moyens et les effets. Les entrepreneurs imaginent ainsi des effets possibles à partir des moyens qui sont à leur disposition, le produit final est alors envisagé à partir des ingrédients disponibles, la création est donc conditionnée à la combinaison d'ingrédients. Voir Baptiste, Trindade-Chadeau, 2014, p. 11.

Les chercheurs mettent en lumière plusieurs effets des dispositifs visant le développement de l'esprit d'entreprendre au sens large : impact positif sur la motivation scolaire et professionnelle chez les élèves en difficulté, augmentation de l'attitude proactive grâce à des apprentissages autodirigés, attitude positive vis-à-vis de l'école et des camarades, ainsi que le renforcement de l'estime de soi, tout en indiquant que ce n'est pas le cas si l'objectif est la création d'entreprise *stricto sensu* (Verzat, 2011b).

À la question « peut-on apprendre à être entrepreneur ? », la plupart des structures observées répondent positivement, sans doute pour beaucoup d'entre elles une réponse négative reviendrait à « fermer boutique ». Pour le dire autrement, pour le réseau de structures de l'accompagnement à la création, le postulat de départ est bien celui de l'accès à l'entrepreneuriat pour tous, quel que soit le profil du porteur du projet. Ailleurs en revanche, on est plus prudent, dans la mesure ou la nature de la structure n'est pas limitée à la création d'activité, cette dernière serait une finalité parmi d'autres ou même un prétexte pour la mise en mouvement. Il est possible néanmoins de dégager deux principales directions : l'apprentissage/la formation à la gestion d'entreprise et l'apprentissage/la formation à la posture entrepreneuriale.

Dans les quartiers prioritaires, comme ailleurs, nous avons observé un certain nombre de pratiques reposant sur le savoir-faire de professionnels aux profils très distincts. Le plus souvent, les modalités de formation individuelles et collectives alternent, néanmoins l'objectif diffère selon le profil de la structure : un atelier collectif ne s'inscrit pas dans la même philosophie quand il est proposé par une coopérative jeunesse de services que lorsqu'il l'est dans une association spécialisée dans la création. Par ailleurs, dans l'idée de continuum, les différentes étapes ne sont pas figées et des va-et-vient peuvent avoir lieu entre les apprentissages.

Des façons d'apprendre respectueuses des profils des jeunes ?

Nous avons ainsi des pratiques plus aisément positionnées sur l'apprentissage de la gestion d'un projet ou d'une entreprise, d'autres sur « apprendre à entreprendre », puis un troisième type qui tente de se placer entre les deux.

- ***Apprendre à gérer une entreprise***

Telle est l'une des principales missions des structures nées pour accompagner la création d'entreprise, bien qu'elles ne soient pas les seules à défendre l'idée d'apprendre la gestion d'un projet, quel qu'il soit.

Plus d'une structure et/ou réseau ont été créés dans un contexte post émeutes de 2005³⁸, parfois même sur la base d'études/sondages affirmant que les jeunes des quartiers souhaitent créer une entreprise. C'est le cas de l'un des réseaux les plus connus pour intervenir auprès d'un public en difficulté. Au départ, il y avait six sites pilotes alors qu'en 2018 ils sont vingt au niveau national, dont quatre antennes en IDF. Pour savoir de quelle antenne dépend le jeune, il doit présenter son justificatif de domicile. Chaque mois une nouvelle promotion de 10 à 12 jeunes accompagnés, âgés de 18 à 32 ans, doit être disponible huit semaines pour suivre les 120 heures de formation. La spécificité ici,

³⁸ Cette affirmation est revenue à plusieurs reprises lors des déplacements, dans les échanges informels, et parfois dans la présentation de certaines associations locales.

c'est le fait que le jeune est déjà porteur d'un « petit projet », avec un plan de financement estimé à 20 ou 30 000 euros.

Les jeunes sont souvent envoyés par un partenaire du service public de l'emploi ou de la création d'activité... Les forums, mairies ou autres associations qui ne sont pas dans la création d'activité ont aussi le réflexe d'orienter les jeunes. La structure propose une réunion d'information hebdomadaire et lorsque le « modèle » n'est pas plébiscité ou que le profil et les attentes des jeunes ne sont pas en adéquation, il est orienté vers un autre partenaire. Bien que les locaux de cette antenne installée en plein quartier prioritaire soient modestes (deux petites salles pour les cours et une salle de coworking d'à peu près 9 m² avec une table et cinq chaises), ce qui semble motiver les candidats est l'accès à la formation, au cours de laquelle ils sont soutenus par un tuteur individuel (parmi les bénévoles), et le réseau des anciens. En groupe, les jeunes travailleront, pendant le premier mois, l'aspect commercial, le deuxième mois, les aspects juridiques et fiscaux, du « pratico-pratique », en parallèle une fois par semaine ils travaillent le positionnement professionnel avec le tuteur. Au bout de la démarche de formation, un jury blanc est organisé afin que chaque candidat puisse présenter son projet et avoir un retour sur la cohérence. Face aux partenaires publics et privés réunis par l'organisateur, le jeune porteur précise les différentes dimensions, du choix du statut juridique à la stratégie commerciale, en passant par les états financiers. Ce jury ressemble en plusieurs points au ceux des concours organisés dans d'autres cadres, ciblant très souvent les étudiants ou diplômés très qualifiés et habitués des présentations orales.

La structure met en avant l'importance d'une série de prestations de services dans le cadre du processus de création d'activité : le « réseautage », l'accompagnement individuel par le tuteur, la mise à disposition de locaux pour une soirée, le financement, l'assurance. Lorsque la question des possibles abandons en cours de parcours est abordée, il est précisé que « sur 12 jeunes, il y a toujours un abandon... le plus souvent dû aux problèmes économiques et/ou personnels³⁹ ». On peut formuler l'hypothèse d'un investissement plus important en temps également.

▪ **Apprendre à entreprendre**

C'est le cœur de métier des associations qui visent le développement de l'esprit d'initiative chez les jeunes et les habitants des quartiers en général. Ce qui revient le plus souvent c'est la possibilité pour le public bénéficiaire « d'entreprendre sa propre vie ». L'association X est implantée dans un quartier prioritaire d'une ville du Nord, et quand les autres acteurs locaux parlent d'elle, c'est en ces termes :

« Avec elle, on passe par les jeunes directement... qui aident d'autres jeunes. Aujourd'hui, grâce à X, on reprend contact avec les jeunes qui avaient coupé le lien avec la ML [mission locale] par exemple... ou qui n'osaient plus franchir la porte de la ML, tous les déçus par les institutions ».

Comme d'autres associations de quartier parisiennes identifiées, ce type de structure joue un rôle majeur dans les quartiers prioritaires, en retissant du lien là où il a été abîmé, ensuite, en fonction des profils et besoins, la médiation vers d'autres structures plus spécialisées se fait plus naturellement. Les actions mises en place s'appuient sur l'entrepreneuriat pour travailler autour, au travers des tenants et aboutissants, de la motivation, de l'engagement, de la force de proposition, du travail d'équipe.

³⁹ Entretien avec l'un des responsables du dispositif à Paris, mars 2017.

Du côté des jeunes, parmi les demandes qui émergent dernièrement dans les quartiers, en lien avec leurs pratiques du « numérique », on retrouve l'usage des réseaux sociaux à des fins commerciales. En atelier collectif, des participants ont formulé des besoins spécifiques de formation afin de « mettre sur le marché » leurs produits, par exemple pour « gagner de l'argent avec les réseaux sociaux⁴⁰ ». L'intervenant associatif, proposant par ailleurs des formations sur le sujet, conseille à la jeune femme de travailler sur sa stratégie de contenu, sachant que le contenu doit être adapté à chaque réseau, respecter des horaires précis, on ne mettra pas en place la même stratégie suivant que le réseau est une page Facebook, une chaîne Youtube ou un compte Twitter. Cette présence nouvelle des réseaux sociaux est aussi révélatrice d'un nouveau mode de consommation, les jeunes évoquant à plusieurs reprises les marques et les produits qu'ils repèrent grâce à ces réseaux. En même temps, ils sont séduits par les jeunes qui s'essaient à l'entrepreneuriat grâce à Instagram, qui apparaît dès lors comme une modalité d'entrepreneuriat désirable et accessible.

LES INSTAPRENEURS^{*}

En juin 2017, était organisé à Paris le 1^{er} salon des instapreneurs. En effet, les marques investissent fortement les réseaux sociaux parce que la notoriété peut être ciblée selon le profil des usagers... les goûts, les pages consultées... Parmi les réseaux, Instagram semble rencontrer un vif succès, et ce pour plusieurs raisons : la qualité des images vidéo, la facilité d'interaction avec les clients potentiels, une cible jeune (majoritairement les moins de 35 ans), certains secteurs bien présents (la mode, la beauté, l'automobile, le sport). Fort de ce constat, Instagram a mené une étude afin d'avoir des informations plus fines sur le profil des activités, des responsables des publications, puis sur l'usage effectif. On y apprend que 47 % des entrepreneurs ont créé leur compte avant le lancement officiel de la marque, que le responsable des publications est avant tout l'entrepreneur lui-même et qu'il n'avait aucune expérience en « community management ».

* www.slappedigital.fr/blog/comment-ces-instapreneurs-ont-ils-grandi-sur-instagram

La jeune Noémie (voir p. 28) a commencé à tester son produit sur Instagram, avant même de choisir un statut pour son entreprise, et utilise le réseau pour se faire repérer aussi bien par les clients que par des partenaires commerciaux. Pour cela elle n'a pas été formée et se base uniquement sur un usage intuitif et privé du réseau. Pour l'instant, l'activité n'est pas assez développée pour qu'elle se préoccupe de la gestion à proprement parler.

▪ ***Apprendre à entreprendre et à gérer une entreprise si possible...***

La plupart des démarches identifiées s'inscrivent dans cette logique d'intervention, certaines étant néanmoins plus proches de l'esprit d'entreprendre, d'autres plus proches de l'esprit d'entreprise.

« Les différentes plateformes donnent l'illusion de liberté. Là-dessus, la mission locale organise une réunion avec/pour les clubs de prévention autour de l'ubérisation, suite à des échanges avec des éducateurs qui ont évoqué leurs difficultés à accompagner les jeunes. En atelier de 2 ou 3 heures, on revient sur le formulaire, la demande d'agrément, les obligations des chauffeurs, les enjeux soulevés. Du côté des jeunes, la problématique est plus globale et dépasse Uber... : "Je suis inscrit, mais c'est quelqu'un d'autre qui est sur le vélo." Travail dissimulé, jeunes migrants..., ce sont des thèmes liés et les jeunes prennent conscience peu à peu des dangers, des dérives, aujourd'hui, ils en parlent entre eux. Il faut donc travailler dans un processus double : sensibilisation des jeunes et la demande des éducateurs. Les espaces publics numériques (dans les maisons pour tous) renvoient à la question des espaces de coworking, les espaces collaboratifs. Il y en existe

⁴⁰ Observation d'un atelier collectif, mai 2017. Propos d'une jeune femme de 21 ans

plusieurs dans le Nord de la ville, souvent dans des centres sociaux, des associations locales (Emmaüs), centres d'hébergement, cybercafés, centres d'animation, maisons de l'emploi.» (Entretien avec un salarié associatif, très investi auprès du public de la politique de la ville à Paris.)

Ces « schémas » ne doivent pas faire penser à des catégories d'apprentissage figées, mais plutôt à des délimitations assez étanches. D'ailleurs, quelle que soit leur forme, les outils et méthodes se combinent ou se confondent, dans les QPV comme ailleurs. Voyons maintenant lesquels sont les plus communément mobilisés.

- **La transmission de connaissances classique**

Cette modalité pédagogique est mobilisée le plus souvent dans les formations qui visent la création d'activité *stricto sensu*, à travers des séquences plus ou moins longues autour de l'adéquation « Homme-projet », la dimension commerciale (avec le produit/service, le marché, la politique commerciale, etc.), la dimension juridique et fiscale (choix du statut, obligations légales, contraintes juridiques, etc.), la dimension financière (avec tout ce qui concerne le financement initial, le plan de trésorerie, les comptes de résultat).

Le format choisi est le plus souvent le « petit groupe », devant un tableau/*paper bord* et un formateur, mais parfois l'approche collective et l'approche individuelle alternent. Ainsi, certaines notions peuvent être travaillées ou approfondies en entretien individuel, à travers des exercices concrets (dans certains territoires, un réseau en particulier propose l'intégration d'un cursus universitaire spécifique, qui propose une mise à niveau et l'acquisition de compétences utiles à la création d'activité).

Il va de soi que les personnes volontaires pour intégrer ces formations doivent avoir un niveau minimum de connaissances qui permet effectivement de suivre l'apport technique transmis. Il est moins aisé pour les jeunes ayant décroché depuis un moment ne serait-ce que de s'inscrire dans ce type de démarche de formation, estimée souvent « trop dure » pour ceux qui ont quitté les bancs de l'école depuis longtemps. Des jeunes rencontrés durant l'enquête ont évoqué la nécessité de bénéficier de cours particuliers pour pouvoir espérer suivre la progression du groupe. Une autre difficulté évoquée a trait à l'organisation même des modules, estimés souvent trop chronophages, notamment pour ceux qui doivent à la fois travailler pour survivre et se former.

- **L'entrée en connaissance par le jeu**

Ces dernières années on a vu émerger nombre d'initiatives visant le développement du jeu en tant que support d'apprentissage, les « *serious game* » étant les plus visibles. Ces jeux sérieux sont des activités qui combinent l'intention « sérieuse » (qui peut être pédagogique, informationnelle...) et l'aspect ludique. Parmi eux, on distingue, dans le domaine qui nous intéresse, les « *business games* », assez courants dans les écoles de commerce ou écoles d'ingénieur (Touzet, 2016). Sur nos différents terrains d'enquête, ces jeux nouveaux ne sont pas apparus. En revanche, nous avons identifié, dans un réseau en particulier (bien implanté dans les quartiers prioritaires), un recours fréquent aux jeux, perçus comme une manière de dédramatiser le niveau de difficulté de certains contenus considérés très denses. Il existe ainsi de nombreux jeux qui peuvent être mobilisés pour différentes finalités : la sensibilisation, l'appropriation du cadre, les prévisions financières ou encore les statuts juridiques et la fiscalité.

À titre d'exemple, l'encadré suivant présente un jeu d'animation pour faire travailler en groupe sur l'idée suivante : « Refaire sa vie sur une île déserte : partir de ses savoir-faire pour s'imaginer dans un rôle et identifier ses aspirations entrepreneuriales ».

LE JEU ET L'IDENTIFICATION DES ASPIRATIONS ENTREPRENEURIALES*

« L'animateur raconte aux participants l'histoire suivante : à la suite d'un naufrage et par un épais brouillard, le groupe, constitué par les participants de l'atelier, échoue sur une île déserte. Dans le but d'organiser la survie de l'équipe, les participants doivent faire l'état des lieux de leurs savoir-faire. Chacun devra réaliser individuellement une liste de tous ses savoir-faire sans se limiter. Ensuite, l'ensemble de la production sera recueilli et noté au tableau. Un débat autour de ces savoir-faire aura lieu entre les participants pour réfléchir aux besoins individuels et collectifs du groupe (se nourrir, se protéger, s'organiser), le degré d'urgence de ces besoins et comment les savoir-faire identifiés peuvent être utilisés ou transférables pour répondre à ces besoins. À l'issue du débat, il est demandé à chacun de réfléchir à son rôle dans le groupe et ce qu'il peut et veut y apporter.

Dans un deuxième temps, l'animateur poursuit ainsi sa narration : après plusieurs jours, le brouillard se lève enfin. Le groupe se rend alors compte que l'île sur laquelle ils ont fait naufrage se trouve en réalité à proximité de la côte est des États-Unis. Désormais, tout sera possible et les naufragés n'auront plus de soucis à se faire pour leur survie. Cependant, stimulés par cette première expérience, ils décident de rester sur l'île et d'y développer des activités qui leur permettent d'être heureux, de se réaliser, tout en contribuant au développement de la société. Il leur sera possible d'inventer des métiers, des services, de créer des entreprises. Après une réflexion individuelle sur ses désirs, ses propres besoins et les besoins imaginés pour la société à venir, un tour de table sera alors réalisé pour exprimer ses aspirations. Elles seront listées à partir de deux éléments : ce que je sais faire et que j'aimerais utiliser dans mon travail et ce que j'aimerais apprendre à faire. Chacun peut enrichir sa liste à partir des idées des autres quand elles lui correspondent et fait ensuite le point sur les grandes tendances, aspirations ou centres d'intérêt dominants. Des sous-groupes sont ensuite constitués entre les personnes ayant des centres d'intérêts convergents. Chaque sous-groupe s'attachera à chercher des projets possibles de création d'entreprise où ils pourront mettre en œuvre ces différents éléments. Les résultats peuvent ensuite être restitués à l'ensemble du groupe afin d'enrichir la réflexion par des remarques et suggestions. Enfin, chacun retiendra individuellement une piste qui l'interpelle et qui lui semble intéressante de creuser et élaborera un plan d'action pour engager une recherche personnelle sur cette piste.

Objectif de l'atelier : faire le point sur ses savoir-faire, ses désirs et ses aspirations pour élaborer un projet entrepreneurial. Il amène à prendre en considération son potentiel, ses propres désirs, mais aussi le rôle que l'on veut avoir dans la société. Il permet d'aborder à la fois l'angle de l'individu comme celui de la communauté. »

* Utilisé par une professionnelle d'un réseau spécialisé sur les publics des quartiers prioritaires, cité dans son mémoire professionnel : Sylvia Degiacomi, « Jeunes franciliens non diplômés : comment favoriser leur insertion à travers la création d'entreprise ? », 2014, CEFAC /APCE (mis à disposition par l'auteure).

Des jeux d'animation simples d'utilisation et pertinents peuvent être envisagés, sans avoir besoin d'acheter des logiciels, applications ou MOOC, en essor depuis quelques années⁴¹. En tout état de cause, il existe des formats qui favorisent la combinaison plutôt réussie entre l'apport de connaissances classiques et les jeux plus ludiques, les coopératives en sont des bons exemples.

▪ **Construire la posture entrepreneuriale collectivement**

Deux principales approches coopératives ont fait l'objet d'un intérêt particulier : les coopératives jeunesse de services (CJS) et les jeun'coop. Dans les deux cas, l'inspiration est québécoise. Les CJS offrent à des jeunes entre 16 et 18 ans l'opportunité de créer et gérer ensemble, le temps d'un été, une entreprise coopérative sur leur territoire. Ces coopératives proposent des services qui constituent des jobs d'été, souvent les premières expériences professionnelles pour les jeunes coopérants, qui s'impliquent dans l'entretien de jardins, le lavage de voitures, la distribution de flyers, l'archivage, l'assistance informatique, etc. La jeun'coop à son tour permet au groupe de concevoir et de réaliser ensemble un projet, sur une période courte, allant d'une semaine à un mois en général. Ce qu'il est

⁴¹ Plusieurs jeux ont été présentés lors des journées de l'Observatoire des pratiques pédagogiques de l'entrepreneuriat (OPPE) 2016 à Lyon, dont : ADN project Tool, Idées en main-junior, Innoprenons, si tu peux », My startup expérience.

important de retenir dans ces approches coopératives est la découverte de l'économie sociale et solidaire pour des jeunes qui se répartissent en trois (parfois plus) comités : marketing, finances et ressources humaines. Les apprentissages sont encadrés par un binôme d'animateurs (l'un avec un profil éducation populaire, l'autre un profil plus économique) qui s'appuient fortement sur les décisions des jeunes, parties prenantes du conseil d'administration. Ces pratiques requièrent néanmoins un investissement personnel considérable ainsi qu'un niveau d'autonomie certain si l'on veut trouver sa place au sein du groupe et vivre une expérience formatrice. Or, tous les jeunes concernés ne sont pas égaux face à leur degré d'autonomie et parfois l'initiation à la coopération s'avère plus ardue que prévu.

Parmi toutes les expériences étudiées, la plus avancée en matière de capitalisation des pratiques d'accompagnement et de formation est la politique nationale des PEPITE, fondée donc sur le savoir-faire des professionnels intervenant à l'université. La démarche a donné lieu à la construction d'un référentiel de compétences entrepreneuriales qui fixe la progressivité attendue des apprentissages, à la fois pour le jeune entreprenant et pour les professionnels qui assurent l'accompagnement. Contrairement au référentiel proposant un cadre de référence aux compétences des professionnels (voir annexe), le travail des PEPITE donne lieu actuellement à une expérimentation de référentiel compétences des étudiants-entrepreneurs.

TABLEAU 5. RÉFÉRENTIEL POUR LE PROFIL ÉTUDIANT/DIPLOME

Référentiel de compétences outil PEPITE SKILLS			
1- Avoir un comportement entrepreneurial	2- Faire émerger l'opportunité d'entreprendre	3- Construire le projet	4- Lancer l'activité
<ul style="list-style-type: none"> - être actif et autonome - savoir organiser et piloter une équipe projet - être curieux, explorer et écouter - s'engager et accepter le risque 	<ul style="list-style-type: none"> - s'informer et réseauter - construire une vision stratégique - concevoir et définir une proposition de valeur - convaincre 	<ul style="list-style-type: none"> - définir le modèle d'affaires - définir les conditions de faisabilité - construire une dynamique temporelle - structurer la communication - mobiliser les experts autour - conduire une analyse stratégique - conduire une analyse de marché - concevoir l'ingénierie juridique - définir les points clés de la viabilité financière - identifier les financements adaptés - formaliser le montage financier détaillé - préparer le pilotage du lancement 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser les démarches juridiques pour le lancement - mobiliser les ressources financières pour le démarrage - engager dans le projet des associés, stagiaires ou salariés - mettre en œuvre des plans d'action - vendre et réaliser un marché test - manager son équipe - mettre en œuvre la communication

Ce référentiel nous conduit à interroger le sens des mots, à l'aune de ce que nous savons de la diversité des profils des jeunes originaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il peut être certes

approprié pour des jeunes qualifiés, voire très qualifiés, qu'en est-il de ces compétences lorsque transposées chez les moins qualifiés ? Parfois des jeunes décrocheurs, parmi eux des étudiants décrocheurs, qui ne sont pas en capacité d'être « actifs et autonomes », outillés pour « convaincre » ou encore « réseauter ». Sur ce sujet, les professionnels rencontrés sont unanimes, la première phase de mise en place de l'apprentissage devra laisser une large place à un travail autour de la motivation et de la reconnaissance du jeune. Travailler avec lui sur l'ensemble des facteurs internes qui le poussent à s'engager dans un type d'activité et à y persister durablement (Rayou, van Zanten, 2011). Parmi ces facteurs : la valeur accordée à l'activité, soit le plaisir qui lui est associé ou les retombées que l'on peut en attendre, ainsi que le sentiment d'être suffisamment compétent pour la mener à son terme avec succès. Il s'agit donc bien de favoriser l'entrée dans l'action, mais également de maintenir le jeune dans l'action.

À travers les différentes pratiques pédagogiques observées, il est possible de distinguer les principales notions mises en avant par les professionnels. Qu'elles soient explicitement revendiquées ou implicitement présentes dans les discours et méthodes utilisées, elles donnent du sens au quotidien. Ainsi, il est très souvent question de susciter et/ou de redonner de la motivation, à travers une pédagogie entrepreneuriale, de développer l'autonomie, de favoriser le pouvoir d'agir, « l'émancipation » des jeunes accompagnés/formés. Or il n'est pas avéré que l'on soit préparé à accompagner et former les jeunes ayant des parcours plus « décousus » : « Aujourd'hui, nous ne sommes pas en capacité de cibler les publics prioritaires, même si dans le discours, c'est ce que l'État dit⁴². »

Du soutien à l'initiative ou à la création d'activité : sur les quartiers, à la recherche des jeunes

L'entrepreneuriat a irrigué les différentes politiques publiques ces dernières années. Progressivement, l'objet, surtout porté sur la politique de développement économique, s'est déplacé vers d'autres secteurs de politique publique, à différents échelons territoriaux, jusqu'à se concentrer plus fortement qu'avant sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Au départ, il est question de pôles de compétitivité, d'innovation, de « niches » pour les collectivités en quête de différenciation. À travers l'entrepreneuriat, sous ses différentes formes, on arrive aux jeunes résidant dans les QPV, censés à un moment ou à un autre, assurer la relève et créer à leur tour.

Intégrons les quartiers prioritaires de la politique de la ville !

Jusqu'aux années 2010, les quartiers n'étaient pas pris en compte dans cette dynamique, aucune région ne s'investissait dans la mobilisation « des quartiers » autour de l'entrepreneuriat. Bien que les premiers dispositifs spécifiques et concours dédiés à la création et aux entreprises dans les quartiers aient vu le jour à partir de 2003-2005, grâce en grande partie au soutien financier de la Caisse des dépôts pour les projets innovants, le tournant majeur date de 2016, lorsque l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) devient l'Agence France entrepreneur (AFE) : en avril 2016, cette évolution est motivée par la volonté de promouvoir davantage la création d'entreprise dans les quartiers défavorisés

⁴² Entretien avec un ancien référent départemental d'Envie d'agir, cadre dans une collectivité aujourd'hui, mai 2017.

et les zones de revitalisation rurale⁴³. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Agence France entrepreneur (AFE) a intégré la Banque publique d'investissement-BPI France. Cette intégration a donné lieu à BPI France Création, un acteur et portail unique intervenant autour de l'information sur la création, la reprise, le développement et la transmission d'entreprises en France. L'ambition est de renforcer/compléter l'action des différents réseaux d'accompagnement et des régions, avec une meilleure coordination de l'offre d'accompagnement et de financement, en soutenant la création d'entreprise sur tous les territoires français et en facilitant ainsi l'orientation des porteurs de projets. En tout état de cause, l'évolution initiée en 2016 est une première étape dans le changement de paradigme, avec une action qui se veut plus directe, stratégique, passant par le financement des têtes de réseau afin de renforcer la présence des réseaux d'accompagnement dans les quartiers, d'un point de vue territorial (jusqu'à trop peu présents, entre 8 et 16 %)⁴⁴.

De nombreuses organisations des réseaux d'aide à la création ont été créées depuis la fin des années 1970. Elles ont émergé sur tout le territoire français et pas que dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'Atlas de l'accompagnement de la création d'activité publié par le CGET (CGET, 2016) a d'ailleurs tenté d'apporter un éclairage sur la présence des structures dans les quartiers. Concernant la création d'activité à proprement parler, il ressort que si certains réseaux sont particulièrement présents, d'autres semblent plus dispersés⁴⁵. On y voit aussi la concentration de certains sur des zones géographiques, au détriment d'autres. Pour le comprendre, il faut considérer l'histoire des territoires pour essayer de mieux cerner les spécificités : pourquoi dans le Nord les comités locaux d'aide aux projets (CLAP) sont-ils tellement présents alors qu'en région parisienne le réseau n'existe même pas ? La même question pourrait être déclinée pour chaque réseau, nous n'allons pas creuser ici le sujet, mais retenons surtout la constante de la diversité des profils et de l'émergence perpétuelle de nouvelles structures.

Justement, aux côtés de ces structures historiques, des actions se construisent pour promouvoir la cause des quartiers, que ce soit au niveau national, avec par exemple French Tech diversité, ou localement, avec des chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des collectivités territoriales, comme « Réussir en banlieue » dans l'Essonne. Si ces initiatives ne s'adressent pas uniquement aux jeunes, mais visent les quartiers, d'autres sont conçues pour les jeunes des quartiers. Tel est le cas du programme « Yes Oui Can », créé et financé par l'ambassade des États-Unis en France en partenariat avec le Comptoir de l'innovation. Ce programme a pour ambition d'initier à l'entrepreneuriat les jeunes Français âgés de 18 à 25 ans, sans diplôme et ayant arrêté leurs études, en « valorisant leurs savoir-faire »⁴⁶. Bien que les supports de communication ne fassent pas directement référence aux quartiers prioritaires de la ville, lors des déplacements sur le terrain, on remarque qu'ils sont distribués dans plusieurs missions locales, et qu'ils ont donc pour public cible, les jeunes déscolarisés, peu ou pas diplômés. Si certaines initiatives sont portées par les acteurs extérieurs, dans le sens descendant,

⁴³ Depuis juillet 2018, il a été annoncé que l'Agence France entrepreneur serait reprise par la BPI France (www.elysee.fr/declarations/article/mobilisation-des-entreprises-pour-les-territoires/).

⁴⁴ Entretien avec ancien membre du cabinet du ministre en charge de la jeunesse et de la politique de la ville, octobre 2016.

⁴⁵ Le choix a été fait de ne pas nommer les réseaux et de mobiliser plutôt une analyse thématique, qui dépasse largement l'analyse de chaque réseau individuellement. Pour avoir une idée des principaux réseaux de l'accompagnement à la création d'activité, se reporter à l'Atlas du CGET.

⁴⁶ <https://fr.usembassy.gov/fr/le-programme-yes-oui-can/>

d'autres s'inscrivent dans une logique ascendante, ancrées sur les territoires concernés, pensées par des habitants desdits quartiers. Plusieurs associations voient ainsi le jour pour soutenir et accompagner la création d'activité et le développement de l'entrepreneuriat, parfois en revendiquant vigoureusement le fait de favoriser la création d'emplois.

Depuis ces dernières années, un phénomène nouveau s'accroît : l'émergence de nouvelles structures ayant comme principal objectif de développer l'entrepreneuriat ou plus largement l'esprit d'entreprendre dans les quartiers. Les observateurs les plus sceptiques croient voir dans ces démarches une réponse « naturelle » et prévisible aux discours très positifs et flatteurs sur l'entrepreneuriat dans les médias, dans les discours politiques qui vantent la « start-up nation ». Néanmoins, le profil de ces organisations présente des conceptions et des ressorts d'action très différents. D'une part, on trouve des structures nées peu après 2010, avec un positionnement et un regard « militant » à l'égard des spécificités des publics des quartiers, et qui affichent la volonté de lever les nombreux freins à l'insertion socio-économique de leurs concitoyens. D'autre part, des structures plus récentes, créées dans la mouvance « start-up »⁴⁷ chez lesquelles on observe la volonté d'adapter des programmes et/ou des modèles nationaux, développés fréquemment dans les écoles de commerce et d'ingénieurs, au public des quartiers : des master class « inspirer les jeunes pour entreprendre », organisés dans un espace de co-working à Montreuil, à Bondy ou à Argenteuil, pour promouvoir le réseautage, partant des banlieues (la Seine-Saint-Denis est souvent surreprésentée). Interrogés sur les motivations, les fondateurs évoquent l'« intuition » autour des questions que se posent les jeunes de banlieue sur le réseau, le besoin d'être inspirés par des personnes « comme eux », d'avoir des modèles d'identification. Le public est en revanche plutôt très qualifié, issu d'écoles de commerce ou de formations universitaires sélectives. Le point commun entre les membres est l'appétence pour l'entrepreneuriat et l'attachement à la « banlieue », les membres étant sensibles au fait que soient proposées en banlieue les mêmes opportunités qu'ailleurs. Ce qui attire l'attention est qu'au départ ces actions s'appuient uniquement sur les membres bénévoles, très diplômés, qui ont des expériences professionnelles de qualité. On peut y voir comme une revanche de jeunes originaires de milieux populaires, résilients, qui se sont accrochés à la promesse d'ascension sociale assise sur l'idée de méritocratie républicaine. S'appuyant à l'origine sur l'action bénévole de ses propres membres issus des banlieues, après plusieurs mois d'expérimentation, ce type d'association arrive progressivement à la recherche de financements multiples (privé, public, fondations, etc.), afin de structurer davantage l'action et stabiliser ainsi un modèle économique susceptible de salarier les plus investis des bénévoles. Parmi les notions revendiquées dans l'action quotidienne on retrouve : celle de « *street mentoring* » pour la volonté d'aller au plus près des jeunes sur le terrain et renouer ainsi le lien entre le mentorat et la rue ; celle de « *learning expédition* » pour évoquer l'idée d'un voyage à la Silicon Valley, celle de « *mindset entrepreneurial* » pour « casser l'autocensure » chez les jeunes ou encore celle d'« *empowerment* » pour l'ambition de valoriser, donner du pouvoir, donner la parole aux « gens de banlieue ». L'entrepreneuriat est donc envisagé comme chemin, un moyen de s'en sortir comme un autre, « finalement, beaucoup entreprennent parce qu'on leur ferme des portes ». Interrogé sur l'usage de termes en anglais face à un public potentiellement moins qualifié et ne maîtrisant pas l'anglais, le

⁴⁷ D'ailleurs, il n'est plus rare de retrouver les termes « banlieues », « quartiers », « start-up » dans les noms des structures ou rapidement dans la présentation de la nature des actions développées.

référént de l'association assure que « les termes en anglais font plus sens » et qu'il leur revient ensuite la mission de s'adapter au public français, de vulgariser et de se faire comprendre de tous.

L'empowerment dans ce cas s'exprime surtout dans sa dimension individuelle et psychologique, tandis que dans les formats plus militants, on insiste davantage sur les dimensions complémentaires qui sont l'interpersonnelle et organisationnelle, et la politique ou sociale, dans une approche plutôt critique et de portée transformatrice (Bacqué, Biewener, 2015).

En ce qui concerne le modèle plus militant justement, les démarches les plus réussies⁴⁸ ont comme priorité de former des professionnels pour intervenir dans les quartiers. Le constat de départ est qu'il existe une multitude de dispositifs, mais qui bénéficient peu aux habitants de quartiers. Une association bien implantée dans l'Oise a même soumis un questionnaire aux habitants, les retours faisant ressortir clairement l'envie de créer une activité et/ou de créer son propre emploi : « on ne pensait pas pouvoir bénéficier », « c'est trop administratif », « je ne savais pas que ça existait ». Cette structure, créée par une personne issue des quartiers ayant une expérience d'entrepreneuriat évolue rapidement vers son propre modèle, constitué de formations-actions auprès de conseillers d'accompagnement à la création et d'un bus qui se déplace dans les quartiers. La question de l'autocensure que s'imposent les professionnels du champ, pourtant qualifiés et expérimentés, devient prégnante : « Ils n'osent pas aller dans les quartiers. » Ainsi, il importe de travailler sur les freins du côté des professionnels, pour les amener à apprendre à comprendre le public en face, ses difficultés, l'insuffisance de la maîtrise des « codes ». Par ailleurs, avec le bus, l'association intervient davantage en amont, dès la sensibilisation, pour permettre aux personnes de se former, d'avoir une expérience, de se mettre en mouvement⁴⁹. Le bus en tant qu'outil pédagogique a été envisagé dans la complémentarité entre partenaires, partant de l'idée qu'il appartient à tous les partenaires qui le font vivre lors des déplacements dans les quartiers. Au départ, ils étaient trois partenaires à animer l'espace ; après plusieurs années d'expérimentation, ils sont aujourd'hui dix (parmi eux : Pôle emploi, mission locale, ADIE, Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes [AFPA], GRETA⁵⁰), à programmer collectivement les déplacements dans plusieurs territoires d'Île-de-France : l'agglomération de Cergy Pontoise, en Seine-et-Marne, à Sevrans, à Montreuil, à Bondy, à Nanterre, ou à Gennevilliers. En fonction des informations récupérées grâce à la « fiche accueil » et au diagnostic du début, les personnes, dont un tiers de jeunes de moins de 26 ans, sont « orientées » vers la structure la plus adéquate. Un parallèle peut être établi aisément avec l'approche du dispositif de la Caisse des dépôts, CitésLab, chargé de faire le lien entre la création d'activité et les « publics des quartiers », soit une approche généraliste au niveau des publics ciblés avec une connaissance fine des difficultés sociales des quartiers.

Suivant cette dynamique, en conservant d'ailleurs cette distinction qui apparaît clairement entre les structures plus militantes issues des quartiers et celles qui « surfent sur la vague », les espaces collaboratifs, les coworking et incubateurs se développent de plus en plus. Des critiques émergent néanmoins pour dénoncer l'intérêt opportuniste supposé de certaines démarches qui chercheraient

⁴⁸ Le terme est utilisé ici pour faire référence à la pérennité, à l'adéquation entre la proposition et le profil du public ciblé, des soutiens et des partenariats très diversifiés.

⁴⁹ Prix « S'engager pour les quartiers » en avril 2016 (prix de l'innovation).

⁵⁰ Les GRETA, groupements d'établissements sont les structures de l'éducation nationale qui organisent des formations pour adultes dans la plupart des métiers. C'est un groupement d'établissements publics locaux d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour adultes.

« la banlieue », les « QPV » parce que les financements les ciblent. Autrement dit, il s'agirait de structures qui s'implanteraient dans les quartiers pour « capter des financements » européens (dont Fonds social européen-FSE), nationaux, locaux (via les collectivités notamment). La question reste posée, en particulier lorsque l'on observe de plus près les profils des startups incubées, créées la plupart du temps par des personnes très diplômées. Nous avons même pu observer une forte concurrence entre entités militantes et d'autres plus « opportunistes » dans la bataille pour la reconnaissance institutionnelle assurant les soutiens nécessaires à leur survie. En ce qui concerne incubateurs et espaces collaboratifs, l'enjeu demeure l'animation et la mixité sociale qu'on y insufflé. Certes, disposer d'espaces correspond bien à un besoin identifié dans la plupart des territoires enquêtés, mais le rôle des professionnels est plus essentiel que dans d'autres quartiers, non seulement pour aller à la rencontre de ceux qui ne viennent pas spontanément, pour accompagner les démarches entreprises, mais également pour « faire du lien » entre les personnes qui fréquentent les espaces.

Les freins pour « repérer » et « retenir » les jeunes des quartiers

- ***Freins extérieurs : provoquer la rencontre, s'attaquer aux représentations et s'adapter aux profils***

Précaution prise sur le caractère globalisant de la notion de « jeunes de quartiers », attardons-nous ici sur les jeunes pas ou peu diplômés, tout simplement parce que ces freins concernent dans une bien moindre mesure les plus qualifiés. À partir de là, nous constatons que les professionnels qui les côtoient au quotidien évoluent dans des structures aux profils très différents, pas toujours outillées pour les accompagner à la prise d'initiative ou à la création d'activité. Ces structures ne sont pas forcément familiarisées avec l'accompagnement spécifique des jeunes ou avec celui des publics originaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ainsi, l'une des principales difficultés consiste à s'adresser et toucher le jeune là où il est, géographiquement parlant mais également en termes d'étape de parcours. Par exemple, où aller à la rencontre des jeunes déscolarisés ou des diplômés de licence qui ne fréquentent plus aucune structure ? Pour leur offrir quel type d'accompagnement ? Sur la base des observations menées, la réponse ne peut s'inscrire que dans la complémentarité entre les structures d'un territoire donné, y compris pour éviter de se retrouver avec des jeunes qui ne savent pas pourquoi ils sont là : interrogé sur la raison de sa présence, un jeune de 20 ans répond ainsi : « Je suis venu juste pour l'atelier... parce que je dois faire deux heures d'ateliers par semaine dans le cadre de la garantie jeunes. » L'atelier en question rassemblait différents acteurs de l'initiative et de la création d'activité.

L'un des acteurs de terrain, implanté dans plusieurs QPV explique aussi :

« C'est compliqué de trouver le public qui répond à tous les critères, trouver des jeunes disponibles et proches de la création, alors que nous avons l'impératif d'avoir un flux important... mais on ne pousse pas à créer coûte que coûte non plus ».

Pour ce dispositif spécifique, il y aurait à peu près 50 % de création d'activité et 20 % de retour à l'emploi. Un partenaire connaissant bien cette organisation explique :

« Encore faut-il une volonté des structures [...], Y. n'est pas en capacité de comprendre la réalité des besoins des jeunes qu'ils accompagnent. Ils ne sont pas dans une logique de jeunes positifs qu'on peut accompagner et auxquels il faut donner tous les moyens. » (Entretien, ancien chargé d'Envie d'agir, large expérience auprès de jeunes des quartiers.)

Sur cette question du repérage des jeunes, de l'aveu de plusieurs structures implantées dans les quartiers, les organisations plus connues au niveau national se rapprochent d'elles afin d'avoir accès aux jeunes des quartiers : « On n'arrive pas à les toucher, alors que vous êtes légitimes pour aller vers eux⁵¹. » Cet aspect est d'autant plus sensible que dans de nombreux dossiers de demande de cofinancement les acteurs sont invités à indiquer le pourcentage de jeunes issus des quartiers qui seront accompagnés (puis par la suite combien l'ont effectivement été). Cela justifie les critiques sur la sincérité des démarches entreprises dans les quartiers... Le sont-elles pour « les bonnes raisons » ? L'impératif de la captation de ressources pour les structures ne viendrait-il pas fausser, dénaturer, la nature des liens avec le public ciblé ?

La problématique des représentations ressort clairement dans les échanges avec les professionnels :

- Pour certains, les jeunes des quartiers cumulent déjà des difficultés qui les empêcheraient de se lancer dans la création : « Ils ne sont pas capables d'être à l'heure aux rendez-vous, comment pourraient-ils créer une activité⁵² ? » Cette censure naturelle que s'imposent certains intervenants finit par trouver un écho chez les jeunes qui intériorisent, très souvent, même lorsque le désir existe, que « ce n'est pas pour eux ».
- Pour d'autres catégories de professionnels, le problème ne serait pas les jeunes mais l'entrepreneuriat, comme si les sensibiliser sur le sujet était en soi un positionnement idéologique vis-à-vis du monde de l'entreprise, et ce, que les jeunes soient originaires des quartiers ou pas. Certes, on ne peut généraliser, mais c'est une tendance lourde du côté des enseignants, notamment chez ceux de la voie générale en lycée⁵³.

Un autre point saillant a trait aux aspects méthodologiques, voire pédagogiques. Lors de différentes observations ethnographiques, l'inadéquation des outils a semblé flagrante :

« Certains acteurs sont trop éloignés de notre public de mission locale, ils vivent dans un autre monde... au niveau du vocabulaire utilisé, il y a beaucoup d'anglicismes⁵⁴... » (Carnet de terrain à Paris, octobre 2017.)

La citation fait référence aux intervenants présents à un atelier organisé pour un public de la garantie jeunes : si certaines associations présentes côtoient assez fréquemment les jeunes peu qualifiés, d'autres ont été créées par des jeunes très diplômées et interviennent surtout face à des jeunes eux aussi très diplômés, qui maîtrisent déjà les codes de l'entreprise, et notamment l'anglais. Lorsque ces intervenants issus d'un autre univers se retrouvent face à leurs semblables titulaires d'un CAP d'esthétique ou d'opérateur logistique, les termes employés ne sont pas adaptés et peuvent même engendrer de l'incompréhension ou des blocages, alors qu'au départ, les jeunes sont volontaires et voient dans la création la possibilité de devenir leur propre patron. Par exemple, lors de l'atelier en question, le contenu prévu est :

- « 1) Pourquoi il est intéressant d'intégrer une réflexion collective, le réseautage.
- 2) Les formes-statuts de création, laquelle est adaptée à ma situation ? »

⁵¹ Propos recueillis en entretien à deux reprises auprès d'associations différentes, en octobre 2017 et en avril 2018..

⁵² Voir l'enquête de l'ANGC sur l'entrepreneuriat dans les missions locales.

⁵³ Sur le sujet, voir Tanguy, 2016, et l'expérimentation « Développement de l'esprit d'entreprendre à l'éducation nationale », portée par la DEGESCO en 2013 et évaluée par le CREDOC (www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/FEJ_Esprit_d_entreprendre___Rapport_d_evaluation_CREDOC_FINAL.pdf).

⁵⁴ Réaction d'un responsable de structure lors d'un atelier ; l'un des intervenants a multiplié les termes en anglais face à un public de jeunes décrocheurs.

Sur la forme, les jeunes s'installent autour des tables et sont encouragés par une consigne à présenter chacun le projet de son voisin, or pour plus de la moitié, aucun projet de création n'existe. Les différentes structures présentes n'étaient pas au courant, au moment de l'invitation, que les jeunes n'avaient pas de projets, ce détail déstabilise l'animation dans la mesure où le contenu avait été préparé pour conseiller celles et ceux ayant un projet (demande du commanditaire au départ). Par conséquent, la question de la posture entrepreneuriale et le parallèle avec la construction de son insertion professionnelle n'a pas pu être abordée par les intervenants, le changement de programme nécessaire ne l'a pas permis.

▪ **Freins du côté des jeunes**

Si l'angle d'observation se porte sur les individus, on constate que d'autres obstacles viennent s'ajouter : le premier d'entre eux concerne le rapport à l'expérience scolaire et les traces laissées sur l'estime de soi. Ainsi, nous avons rencontré des jeunes coupés de tout contact avec les institutions après avoir abandonné leurs études, qui ont envie d'en savoir plus sur les opportunités de création, mais pour lesquels le simple contact avec ceux qu'ils appellent « les administratifs » est rédhibitoire.

Même pour ceux qui ont obtenu leur diplôme (comme Noémie, voir p. 26), l'entrée dans la dimension administrative génère des doutes et des angoisses, parce qu'ils ont souvent l'impression d'être enfermés dans un cadre restreint, qu'il ne faut pas se tromper sur le choix de ce cadre, quel qu'il soit, comme si un tel choix était irréversible. Ainsi, un jeune qui franchit la porte d'une structure d'accompagnement et qui se voit remettre des formulaires peut facilement être effrayé. Les professionnels qui ont développé une expertise sur les profils les plus en difficulté le disent : « Il ne faut jamais démarrer par les aspects administratifs, cela doit venir dans un second temps, une fois que la relation de confiance est bien installée. » Les réseaux bien implantés dans les quartiers affirment « vulgariser » le jargon de l'entrepreneuriat afin de le rendre accessible : le business plan devient le « plan d'affaires ou le portfolio du projet », le chiffre d'affaires est le montant des ventes réalisées sur une période donnée... le fonds de commerce c'est l'ensemble des éléments que possède l'entreprise.

Alors que la pédagogie de l'entrepreneuriat est présentée comme une pédagogie active, une pédagogie du projet, plusieurs observations auprès d'un public peu qualifié ont montré les limites de la démarche. En effet, s'il est admis que cette modalité de formation favorise davantage le travail collectif et la créativité, les techniques d'animation des séquences requièrent un certain niveau d'autonomie de la part des stagiaires/apprenants. La notion d'autonomie est extrêmement polysémique⁵⁵, elle se réfère à la fois à la disposition de la personne, à des comportements, à un processus, à un résultat (être autonome)... la notion est donc corrélée à la dimension matérielle, pédagogique et de ressources (accès et usage) : « Il s'agit alors d'observer comment le jeune décide lui-même au regard de ses propres aspirations, de ses priorités et exerce une liberté de choix, avec ses propres règles, pour "agrandir un monde à soi" ». Dans ce sens, il est essentiel de se rappeler qu'il existe bien des conditions de développement de l'autonomie, parmi lesquelles on trouve les moyens financiers, les lieux et espaces d'écoute, des lieux de collaboration/coopération (l'autonomie pouvant être construite à travers des démarches collectives et mobilisatrices), des expériences à vivre accompagnées, comptant

⁵⁵ « Autonomie et accompagnement des parcours en missions locales. Points de repère méthodologiques pour construire une référence partagée ». Élaborés par André Chauvet à partir des échanges du séminaire collaboratif des 15 et 16 novembre 2016. Union nationale des missions locales (UNML). Document mis à disposition de l'auteure par l'UNML.

sur un soutien adapté à la situation... Pour des publics en grande difficulté, cela nécessite dans un premier temps une bonne maîtrise méthodologique par les professionnels. L'autonomie laissée aux jeunes en atelier peut effrayer ceux qui ont grandi dans des cadres extrêmement circonscrits. Dans certains cas, pendant que les plus « autonomes » s'autorisent inventer des solutions, proposer, prendre des initiatives, les plus « dépendants » attendent, se perdent dans l'exercice, ne saisissent pas les enjeux, se découragent et finissent souvent par s'énerver. Là encore, il s'agit d'être prudent dans le choix des méthodes les plus adaptées au public en face et ensuite, être capable de gérer les situations et les possibles décalages au sein des groupes.

Au cours de plusieurs observations d'ateliers destinés à un public de jeunes peu qualifiés, plusieurs constats se sont imposés : des groupes trop hétérogènes, des conseillers/éducateurs formés aux côtés des conseillers/éducateurs non formés à la pédagogie du projet (ou à la coopération plus largement), des niveaux d'autonomie distincts parmi les jeunes les plus éloignés de l'emploi, un groupe dès lors partagé entre ceux qui comprennent l'exercice, le mode projet et la décomposition par étapes, les missions à réaliser par équipes/binômes et ceux qui attendent et qui ne voient pas le sens de la démarche et le rapport avec leur projet professionnel en construction. Par ailleurs, des professionnels qui ne sont pas toujours impliqués/investis dans la même intensité que ceux qui maîtrisent la méthode et qui ont une réelle difficulté à faire le lien par exemple entre l'atelier coopératif (dans le cadre d'une jeune coop) de mise en œuvre d'un projet collectif et la transposition des compétences développées dans le projet professionnel, comme si en fin de compte, il n'y avait aucun lien... pendant l'atelier, certains conseillers en profitant même pour faire autre chose.

En tout état de cause, que le professionnel intervienne dans un cadre collectif ou individuel, les jeunes accompagnés, potentiels créateurs d'activité, ou tout simplement placés dans une « posture entreprenante » projettent des attentes... très souvent liées à la construction de l'identité professionnelle,

Interrogée sur ce qui serait « son accompagnement idéal », une jeune entrepreneure explique :

« Il doit être vraiment individuel, un référent, individuel, qui suit depuis le début, mais pas labélisés "jeunes des quartiers", sinon ils ne sortent pas de leur environnement et ne croisent pas d'autres professionnels, d'autres milieux. Qui ne lâche pas après le premier succès après un concours... on n'est pas relancé, plus insérer les jeunes dans une vie professionnelle, sans les estampiller "jeunes des quartiers", il faut vraiment sortir de ça. Il faut aider dans les quartiers certes, mais il ne faut pas passer le message que les jeunes des quartiers ont des problématiques différentes... même si il y a bien sûr des choses, les considérer autant que les autres. Les gens qui étaient là ont vu le concours comme une fin... alors que ce n'était qu'une étape pour continuer d'avancer. Tout ce qu'il voit c'est une citoyenne de la ville, qui a un projet pour elle-même et pour la ville, donc il aura des retombées économiques pour la ville si ça marche. »

Conclusion

Après plusieurs études sur l'entrepreneuriat des jeunes, l'INJEP s'est intéressé à l'actualité du sujet dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il ne s'agit pas là d'un cheminement exhaustif... une telle ambition serait vouée à l'échec, tant les initiatives sont nombreuses, dispersées et très souvent « discrètes ». Observer de plus près l'entrepreneuriat des jeunes de quartiers prioritaires permet, entre autres choses, de questionner le lien entre l'esprit d'entreprendre et la construction du parcours professionnel, ainsi que le lien entre l'accès à l'information et les choix raisonnés qui en découlent (ou pas).

Si certaines observations dévoilent des procédés similaires pour inciter les jeunes à l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la ville et les autres quartiers, pour d'autres, on constate une réelle distinction, une spécificité liée au profil sociodémographique des territoires, ce qui impose de rechercher un équilibre dans l'action publique entre ciblage QPV et ciblage de droit commun. Ainsi, comment mieux articuler les deux logiques afin d'accroître la diversité des publics ?

Parmi toutes les dimensions esquissées, celle de la mixité sociale des publics jeunes fait figure de proue, sur tous les territoires, à tous les échelons territoriaux, et traverse l'ensemble des dispositifs. Si les jeunes des quartiers prioritaires ne constituent pas un groupe homogène, ce sont surtout les non-qualifiés, issus des milieux populaires, qui sont les moins touchés par les différentes modalités de l'entrepreneuriat des jeunes.

Il est irréalisable de quantifier le soutien public au développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers, encore moins avec un focus sur les moins de 30 ans. Nous avons justement montré que l'entrepreneuriat est un objet protéiforme, qui irrigue plusieurs secteurs des politiques publiques, or cet enchevêtrement rend particulièrement complexe la lisibilité de « l'investissement ». On le retrouve aussi bien au niveau du ministère de l'économie que d'une communauté d'agglomération, aussi bien au ministère de l'enseignement supérieur qu'au service jeunesse d'une commune. Malgré cette difficulté à « chiffrer » la présence publique sur les quartiers prioritaires en matière d'entrepreneuriat, il n'est resté pas moins que les réseaux d'accompagnement et les équipements (privés pour la plupart) les plus prestigieux, principales voies d'accès pour les jeunes désireux de créer une activité, sont ailleurs...

Pour les autres profils, à savoir ces jeunes qui ne sont pas encore « acquis » à l'entrepreneuriat, qui seront sensibilisés, initiés, formés par la pédagogie entrepreneuriale, l'éducation nationale demeure le canal le plus apte, potentiellement, à générer de la mixité sociale dans les QPV comme ailleurs. Encore faut-il que les enseignants soient eux-mêmes convaincus de l'intérêt de le faire, avec des objectifs pédagogiques précis. Hypothétiquement, la sensibilisation est possible à tous les âges, alors que le soutien pendant la période qui succède le lancement d'un projet à proprement parler, s'adresse davantage aux plus qualifiés. Cela fonctionnerait selon le principe d'entonnoir : là où l'établissement en propose, la sensibilisation ou la formation s'adresse à tous, c'est dans la suite du parcours que le « tri » s'opère et que seuls les « meilleurs élèves » sauront, une fois sortis du système, où trouver l'information. Les initiatives ancrées dans l'ESS, qu'elles s'inscrivent dans le temps scolaire ou en dehors, tentent de combler le décalage entre les publics qui, peu à peu, se creuse : d'un côté les jeunes issus des milieux aisés, qui accéderont plus « naturellement » à l'information sur l'entrepreneuriat et sur l'entreprise plus largement, de l'autre les jeunes issus des couches populaires

qui n'auront que peu d'occasions d'envisager la création d'activité comme un projet désirable et abordable aussi pour eux, risquant d'y parvenir par ailleurs par nécessité, dans un contexte d'insertion professionnelle difficile.

Avec les pratiques d'entrepreneuriat social et solidaire, des perspectives nouvelles sont proposées : l'éveil de la capacité d'agir, avec une lecture de l'entreprise qui est différente, plus critique, plus réfléchie, dans laquelle les notions de démocratie et de coopération sont la toile de fond. L'une de ces pratiques de l'ESS, les coopératives jeunesse de service (mais aussi les jeunes coop', selon les porteurs) additionnent un ingrédient pour le moins pertinent : l'articulation entre le monde économique et l'éducation populaire, gage d'une professionnalité nouvelle pour les encadrants. Cette professionnalité-là revendique sans complexes l'intelligence collective des jeunes au service des territoires, encore peu présente partout : des binômes animateur-professionnel de la création d'activité, animateur jeunesse-enseignant. Néanmoins, l'attitude concurrentielle entre les structures, en proie à leur propre survie, a des effets directs sur les coopérations entre professionnels intervenant à des moments distincts du parcours, et peut nuire à l'accompagnement des jeunes bénéficiaires potentiels.

Parmi les sujets qui arrivent en force avec l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires, il y a celui de l'injonction au projet et à l'autonomie. Cette injonction est-elle compatible avec les publics les plus en difficulté ? Certaines observations, notamment celles déployées en ateliers face à des groupes non volontaires (mais plutôt captifs, dans des dispositifs comme la garantie jeunes) ont pu montrer la violence symbolique avec laquelle peuvent être vécues des simulations de projets. Or si la pédagogie de projet a une affiliation directe avec la pédagogie entrepreneuriale, il faut approfondir l'analyse des conditions d'un usage pertinent auprès d'un profil peu autonome et totalement étranger, voire réfractaire, à la notion de projet.

L'expertise sur la jeunesse, en tant que secteur d'action publique, s'est éloignée avec la suppression du programme Envie d'agir en 2011. Ainsi, les agents du ministère chargé de la jeunesse ne sont plus partie prenante des dynamiques locales émergentes... Qu'en est-il des services déconcentrés pour contribuer justement à l'enjeu de la mixité sociale des publics ? Aujourd'hui, il n'y aurait de la place que pour ceux qui financent au détriment de services déconcentrés de l'État qui joueraient un rôle structurant ? La réponse n'est pas la même partout, et selon les orientations régionales, départementales ou intercommunales, le relais peut être pris par les collectivités.

Avec encore plus d'acuité, la question de la réponse publique aux jeunes ayant moins d'opportunités dans les quartiers prioritaires reste posée, afin de faire en sorte que les programmes ou dispositifs à visée universelle, s'adressant à tous les publics, renforcent leur intervention auprès d'eux. À défaut de quoi, on touchera prioritairement toujours les mêmes, les plus diplômés d'entre eux, issus des milieux les plus aisés. L'entrepreneuriat risquerait alors d'être une orientation subie par les moins qualifiés, devenant ainsi, et malgré eux, des « entrepreneurs de soi » précarisés.

Bibliographie

- Bacqué M._H, Biewener C., 2015, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, La Découverte, Paris, 2015.
- Bapteste I., Trindade-Chadeau A. (dir.), 2014, *Ce qu'entreprendre permet d'apprendre. L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous*, Paris, INJEP/Cahiers de l'action, n° 41.
- Bier B., 2011, « L'accompagnement des JAMO : clarifier les notions, penser l'action », in Lesaunier B. et al., *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, Paris, INJEP/Cahiers de l'action, n° 33, p. 11-20 (www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-3-page-11.htm).
- Bonnetête F., 2018, « les créations d'entreprise en 2017. Au plus haut niveau depuis 2010 », *INSEE Première*, n° 1685 (www.insee.fr/fr/statistiques/3314444).
- Bordiec S., 2016, « Affinité, proximité et précarité. Trois effets de la frontière Politique de la ville en France sur les relations entre jeunes et acteurs associatifs », *Revue Jeunes et Société*, n°1, vol 1, p. 40-56.
- Cahiers du développement social urbain (Les)*, 2016, n° 64, « Développement économique dans les quartiers : illusion ou renaissance ? ».
- Cécile Campy, 2014, « L'entrepreneuriat : antidote au chômage des jeunes ? », in Bapteste I., Trindade-Chadeau A. (dir.), *Ce qu'entreprendre permet d'apprendre. L'entrepreneuriat des jeunes : insertion professionnelle pour certains, levier d'apprentissage pour tous*, INJEP/Cahiers de l'action, n° 41, p. 19-27 (www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2014-1-page-19.htm).
- CGET, 2017, *Étude sur l'innovation dans les quartiers de la politique de la ville*, CGET (www.cget.gouv.fr/ressources/publications/L-innovation-dans-les-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville).
- Chambard O., 2015, « la promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Les enjeux d'une création lexicale », *Mots. Les langages du politique* [en ligne], 102/2013 (<http://journals.openedition.org/mots/21374>).
- Chambard O., 2017, « La fabrique de l'homo entreprenans, sociologie d'une politique éducative aux frontières du monde académique et du monde économique », Thèse de doctorat en sociologie, EHESS (www.theses.fr/2017EHES0076).
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2016, *L'accompagnement à la création d'activité dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragiles. Esquisse d'un état des lieux* (www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/atlas-creation-activite-cget-mai-2016.pdf).
- Commission européenne, 2013, « Plan d'action "Entrepreneuriat 2020". Raviver l'esprit d'entreprise en Europe », communication de la commission au Parlement européen, au Conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, COM (2012) 795 final, Bruxelles.
- Cornu L., Nal E., 2011, « Qu'est-ce qu'un tiers ? Quelques éléments pour une anthropologie philosophique du tiers », *Éducation permanente*, n° 189.
- Dagot C., Dassié V., 2014, « L'injonction au projet chez les jeunes en baccalauréat professionnel : entre soumission et prise en main fragile de son destin », *Formation Emploi*, n°128, p. 7-29 (<https://journals.openedition.org/formationemploi/4271>).
- Darbus F., 2008, « L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 175, p. 18-33.

- Dechamp G., Horvath I., Faucheu J., 2015, « Quel est l'apport de la pluridisciplinarité lors de pratiques créatives collectives ? Exemple d'un *workshop* de formation à l'entrepreneuriat », *Revue de l'entrepreneuriat*, n° 4, vol 14, p. 73-97.
- Dieusaert P., 2017a, « Caractéristiques des collégiens des quartiers prioritaires », in *Observatoire national de la politique de la ville. Rapport annuel 2017*, CGET-ONPV (<http://i.ville.gouv.fr/download/reference/14927>).
- Dieusaert P., 2017b, « Orientation au lycée dans les quartiers prioritaires », in *Observatoire national de la politique de la ville. Rapport annuel 2017*, CGET-ONPV (<http://i.ville.gouv.fr/download/reference/14930>).
- Dieusaert P., 2017c, « Caractéristiques des lycéens des quartiers prioritaires », in *Observatoire national de la politique de la ville. Rapport annuel 2017*, CGET-ONPV (<http://i.ville.gouv.fr/download/reference/14931>).
- Dubé P., Sarraihl J., Billebaud C., Grillet C., Zingraff V., Kostecki I., 2014, *Le livre blanc des Living Labs, Umwelt*, (www.umwelt.com/sites/default/files/publications/livre%20blanc%20LL%20Umwelt%20-%20Final%205%20dec%202014.pdf).
- Entreprendre & Innover*, 2017, n°33, « Graine d'entrepreneurs », Belgique.
- Faure A., 2005, « Introduction générale. La "construction du sens" plus que jamais en débats », in Faure A., Douillet A.-C. (dir.), *L'action publique et la question territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 15-31.
- Fayolle A., 2011, « Enseignez, enseignez l'entrepreneuriat, il en restera toujours quelque chose ! », *Entreprendre et innover*, n° 11-12, p. 147-158.
- Fayolle A., Laffineur C., 2017, « Comblent le fossé entre l'intention et l'action entrepreneuriale : ce qu'enseignent les enquêtes GEM et GUESS », *Entreprendre & innover*, n°33, p. 10-17.
- Fayolle A., Pereira B., 2012, « L'encouragement à l'auto-entrepreneuriat est-il une bonne politique publique pour l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprise ? » *Annales des Mines, Gérer et comprendre*, n°107, p. 52-62.
- Gratacap O., 2014, « De la prise d'initiative à l'institutionnalisation de l'Initiative Jeunesse », in Becquet V. (coord.), *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse.
- Guyon N., Huillery É., 2014, *Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire*, Rapport final du projet de recherche AUTOSENS, Science Po/LIEPP (<https://spire.sciencespo.fr/hdl/2441/4masrhna3682s816k3ru6r3oov/resources/rapport-liepp-3-autocensure-logospartenaires-0.pdf>).
- Lascombes P., Le Galès P. (dir.), 2005, *Gouverner par les instruments*, Presse de Sciences Po, Paris.
- Lebon F., 2013, « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers », *Pensée plurielle*, n° 32, p. 61-71.
- Léger-Jarniou C., 2008, « Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes », *Revue française de gestion*, n° 185, p. 161-174.
- Lesanier B., Gavarini L. (dir.), 2011, *L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'exemple du programme Envie d'agir*, Paris, INJEP/Les Cahiers de l'action, n° 33 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/ca_33_int.pdf).
- Martin P.-E. (coord.), 2015, *Vers le développement économique urbain*, Institut régional de la Ville/Repères pour agir n°5.
- Pépin M., 2017, « S'entreprendre pour apprendre à l'école primaire : un défi pédagogique », *Entreprendre & innover*, n° 33, p. 18-28.
- Rayou P., Van Zanten A. (dir.), 2011, *Les 100 mots de l'éducation*, Paris, Presses universitaires de France.

- Rey B., « Les référentiels de formations », Entretien réalisé par C. Chauvigné et Y. Lenoir, *Recherche & formation*, n° 64, p. 117-120 (<https://journals.openedition.org/rechercheformation/219#tocfrom1n4>).
- Richet D., 2018, « Les créateurs d'entreprise : la frontière entre salariat et entrepreneuriat s'atténue », *INSEE Première*, n° 1701 (www.insee.fr/fr/statistiques/3572474?pk_campaign=avis-parution#titre-bloc-5).
- Tanguy L., 2016, *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école. Le tournant politique des années 1980-2000 en France*, Paris, La Dispute.
- Touzet L., 2016, *Jouer à faire des affaires. Une sociologie des business games*, Thèse de doctorat en sociologie, université de Toulouse (CERTOP).
- Trindade-Chadeau A., 2014a, « Jeunes dans l'économie sociale et solidaire : s'engager, y faire carrière ? », *Jeunesses : analyses et synthèses*, n°22 (www.injep.fr/sites/default/files/documents/jes22_jeunesse_et_economie.pdf).
- Trindade-Chadeau A., 2014b, « Tous entrepreneurs ? Diversité des registres locaux d'action », in Labadie F. (dir.), *Parcours de jeunes et territoires. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014*, La documentation française, p.224-237.
- Vallée J., Le Roux G., Chauvin P., 2016, « Quartiers et effets de quartier. Analyse de la variabilité de la taille des quartiers perçus dans l'agglomération parisienne », *Annales de géographie*, n° 708, p. 119-142.
- Verzat C., 2011a, « Esprit d'entreprendre, es-tu là ? Mais de quoi parle-t-on ? », *Entreprendre et innover*, n° 11-12, p. 7-18.
- Verzat C., 2011b, « Expérimenter et coopérer pour apprendre à entreprendre », *Entreprendre et innover*, n° 11-12, p. 113-119.
- Verzat C., Toutain O., 2015, « Former et accompagner des entrepreneurs potentiels, diktat ou défi ? », *Savoirs*, n° 39, p. 11-63.
- Verzat C., Toutain O., Trindade-Chadeau A. (coord.), 2017, « L'entrepreneuriat des jeunes », Dossier thématique, *Agora débats/jeunesses*, n° 75, p. 57-130.
- Villette M., 2011, « Comment répondre à la demande institutionnelle d'enseignement de l'entrepreneuriat ? Compte rendu ethnographique d'une expérience d'enseignement. », *Revue Française de Socio-économie*, n°7, p. 83-101.

Sitographie

Agence France entrepreneurs (AFE) : www.afecreation.fr/

Le site de l'AFE spécifique sur la création dans les quartiers prioritaires : www.entreprisesdesquartiers.fr/

BPI France : <https://bpifrance-creation.fr/>

Économie sociale partenaire de l'École de la république (ESPER) : <https://lesper.fr/cp-preparer-la-rentree-scolaire-2018-mon-ess-a-lecole>

Kangae, Entreprendre de l'idée à l'action : www.kangae.fr/

La suite dans les idées : www.lasuitedanslesidees.fr/

PÉPITE France : www.pepite-france.fr/

Annexes

Annexe 1. PÉPITE Skills – Référentiel de compétences

LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES			
PÉPITE SKILLS	2 – Faire émerger l'opportunité d'entreprendre	3 – Construire le projet	4 – Lancer l'activité
1 - Avoir un comportement entrepreneurial <ul style="list-style-type: none"> - Être actif et autonome - Savoir organiser et piloter une équipe projet - Être curieux, explorer et écouter - S'engager et accepter le risque 	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer et resauter - Construire une vision stratégique - Concevoir et définir une proposition de valeur - Convaincre 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le modèle d'affaires - Définir conditions de faisabilité - Construire dynamique temporelle - Structurer la communication - Mobiliser des experts autour - Conduire une analyse stratégique - Conduire une analyse de marché - Concevoir l'ingénierie juridique - Définir les points clés de la viabilité financière - Identifier les financements adaptés - Formaliser le montage financier détaillé - Préparer le pilotage du lancement 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les démarches juridiques pour le lancement - Mobiliser les ressources financières pour le démarrage - Engager dans le projet des associés, stagiaires ou salariés - Mettre en œuvre les plans d'action - Vendre et réaliser un marché test - Manager son équipe - Mettre en œuvre la communication



COLLOQUE des bonnes pratiques des PÉPITE - Semaine du Management
 23 mai 2018 - Cité Internationale Universitaire de Paris
 #JournéePepite18



Chair Pépité France
 Student Entrepreneur - Teachers' Innovation - INSEE

Annexe 2. Extrait du référentiel métier « accompagnateur de projet »

➤ POSITIONNER LA FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Identifie les acteurs ayant soutenu des projets portés par des jeunes d'un territoire - Recense les dispositifs mobilisables sur un territoire - Repère les prescripteurs effectifs ou potentiels de jeunes en démarche de projet - Constitue un répertoire des acteurs impliqués dans le soutien à l'initiative de jeunes 	<p>Être capable de recenser les acteurs et les ressources du territoire en matière d'appui aux projets de jeunes</p>	<p>La mesure et l'analyse de la documentation (papier ou électronique) mobilisée par l'accompagnateur et son service peuvent être envisagées.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Recueille des informations relatives à la situation des jeunes sur le(s) territoire(s) visé(s) - Identifie les types initiatives portées par les jeunes du territoire - Identifie les lieux de vie des jeunes du le territoire visé et appréhende le service rendu aux jeunes 	<p>Être capable de réaliser un diagnostic auprès de son public en lien avec le(s) territoire(s)</p>	<p>Outre la documentation réunie, il est souhaitable d'avoir un regard particulier sur la connaissance de l'accompagnateur et de sa hiérarchie des sources d'information locales à même de préciser la situation et les besoins des jeunes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Situe son activité d'accompagnement dans une démarche éducative et de formation en prise avec un cadre professionnel - Inscrit l'accompagnement de projet de jeunes dans une réflexion et une action territoriale dédiée à la jeunesse (politique éducative locale...) 	<p>Être capable de positionner sa fonction d'accompagnateur de projet dans un cadre éducatif général ou spécifique à un service et/ou un territoire</p>	<p>La connaissance par les décideurs locaux, des grandes orientations locales et nationales des politiques de jeunesse, peut être révélatrice de l'assimilation des enjeux posés par l'accompagnement de projet de jeunes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Précise son rôle en matière d'accompagnement de projets de jeunes en lien avec leurs situations, leurs besoins, et les offres des autres opérateurs... - Favorise les synergies entre l'accompagnement de projets de jeunes et les autres initiatives locales dédiées à la jeunesse - Se fait identifier par les acteurs œuvrant pour la jeunesse à l'échelle du territoire 	<p>Être capable de positionner son intervention auprès des différents acteurs et de la promouvoir</p>	<p>Mesurer la notoriété d'un service ou d'une personne engagé(e) dans l'accompagnement auprès d'opérateurs locaux, pourrait utilement pointer les progrès accomplis.</p>

Les décideurs (élus territoriaux ou associatifs, chefs de service) sont principalement concernés par ce volet qui est aussi un levier pour définir des complémentarités avec l'existant et orienter l'action d'accompagnement du service.

» ORGANISER LA FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE JEUNES

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Choisit un lieu d'accueil facile d'accès et repérable - Choisit des horaires adaptés à l'accueil des jeunes - Aménage un espace favorisant la qualité des échanges - Organise les possibilités de prise de rendez-vous - Développe la possibilité de rendez-vous à l'extérieur - Organise les possibilités d'échanges par courriel 	<p>Être capable d'organiser et de développer la faisabilité technique de l'accompagnement</p>	<p>L'analyse de l'aménagement d'un service pourra permettre une évaluation quant à l'acquisition de cette compétence.</p> <p>Les décideurs sont particulièrement concernés par ce volet.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Elabore et met à disposition des outils d'information compréhensibles et accessibles par les jeunes (choix des supports, stratégie de diffusion...) - Constitue un fonds documentaire actualisé relatif à l'initiative de jeunes (revue de presse, informations techniques...) 	<p>Être capable de produire des documents adaptés aux publics et aux objectifs pédagogiques visés</p>	<p>Outre l'analyse des documents présentés, il sera également pertinent d'envisager une évaluation quantitative et qualitative de la consultation de ces documents par les jeunes.</p>

➤ FAIRE ÉMERGER DES ENVIES

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Fréquente et discute avec les jeunes sur leurs lieux de vie en participant à des actions les regroupant (manifestations, festivités, actions citoyennes, rencontres...) - Instaure une relation de confiance avec les jeunes visés en mobilisant, si nécessaire, des acteurs locaux reconnus (jeunes, professionnels, bénévoles, adultes référents...) - Organise des réunions ou des ateliers au plan local valorisant des initiatives et présentant des opportunités d'accompagnement 	<p>Être capable d'organiser des interventions auprès de jeunes dans un environnement extérieur à sa structure</p>	<p>Le nombre d'interventions, leur fréquence, les acteurs locaux mobilisés, le public présent et la diversité des modalités d'intervention, pourront servir de canevas à l'évaluation de cette compétence.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Engage un dialogue favorable à l'émergence d'idées - Mobilise des méthodes de créativité permettant l'expression d'envies - Propose son appui et son accompagnement 	<p>Être capable d'utiliser des techniques pédagogiques propices à l'émergence de projets</p>	<p>La diversité des techniques et des outils utilisés pour susciter l'expression d'envies ou de projets (photo-langage, déféctologie...), peut aider à l'appréciation de cette capacité chez les accompagnateurs.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Suit les jeunes rencontrés au long court en se rendant disponible et en multipliant les opportunités de rencontres (envoi d'informations, relances...) - S'appuie sur des jeunes repérés pour leur expérience, leur influence ou leur rôle au plan local pour inciter d'autres jeunes à exprimer des envies 	<p>Être capable d'associer les jeunes à l'émergence de projet en développant la communication de pair à pair (bouche à oreilles)</p>	<p>Les initiatives ciblant les jeunes prescripteurs (envoi d'information, regroupements, formations, contacts réguliers, invitation à des évènements...) peuvent constituer la trame d'une évaluation de cette animation de réseau.</p>

» ACCUEILLIR DES PORTEURS D'INTENTION

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Met les jeunes dans une situation confortable et propice à l'échange - Se met en position d'écoute sans s'imposer - Décrypte la demande et contribue à sa reformulation - Questionne sans jugement et laisse répondre - Synthétise et identifie avec les jeunes des besoins prioritaires 	<p>Être capable de développer une communication et un savoir-être adaptés à ses interlocuteurs</p>	<p>L'observation d'un entretien (in situ ou par vidéo) sera utile pour apprécier cette aptitude.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Propose aux jeunes la consultation de documents et de supports actualisés relatifs à l'initiative de jeunes - S'assure auprès d'eux de la pertinence des informations diffusées et de leur utilité - Propose éventuellement l'apport d'éléments complémentaires utiles à la compréhension ou au montage du projet - Manifeste sa disponibilité pour une rencontre ultérieure et contribue à ce que les jeunes clarifient leurs objectifs et intentions 	<p>Être capable de susciter l'intérêt des jeunes à la démarche d'accompagnement et à ses opportunités</p>	<p>L'observation d'un entretien (in situ ou par vidéo) sera utile pour apprécier cette aptitude.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Consigne sur un outil des informations permettant de resituer les jeunes pour une prochaine rencontre (coordonnées, nature de la démarche, disponibilités, documents fournis, prescripteurs...) - Anticipe et se rend disponible pour les rencontres ultérieures 	<p>Être capable d'élaborer une organisation interne de travail en matière de suivi</p>	<p>Un inventaire et une analyse des outils pour le suivi des jeunes (fiche contact, tableau de suivi...) et des outils d'organisation de l'accompagnateur (agenda, répertoire, ...), peut permettre la validation de cette compétence.</p>

➤ PASSER UN CONTRAT AVEC LES PORTEURS DE PROJETS

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Recueille et synthétise les informations nécessaires à l'élaboration d'un état des lieux avec les jeunes (besoins, moyens, atouts, faiblesses, délais...) - Identifie les étapes de l'accompagnement et le temps à lui consacrer - Prend du recul sur les attentes exprimées (ou pas) des jeunes pour éclaircir les zones d'ombre 	<p>Être capable d'évaluer la nature de son intervention en fonction de besoins à identifier</p>	<p>Sur des cas précis, mettre en perspective les besoins exprimés par les jeunes et le retour de l'accompagnateur pour en apprécier la cohérence.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Explique aux jeunes les objectifs, modalités et limites de son intervention (temps, nature du soutien, refus de la substitution, éthique) - S'assure que le jeune a compris et accepté le rôle et la mission de l'accompagnateur - Oriente les jeunes vers d'autres opportunités d'aide ou d'accompagnement si le cadre n'est pas accepté - Fixe des engagements en matière d'accompagnement (confidentialité, gratuité, nombre de rencontre, suivi dans le temps, mise en relation, appui technique, bilan de compétence...) - Contribue à ce que les jeunes définissent leurs engagements (ponctualité, démarche active, retours réguliers sur les actions entreprises...) - Planifie avec les jeunes les étapes nécessaires au montage du projet 	<p>Être capable de proposer un cadre d'intervention planifié et négocié afin d'y faire adhérer les jeunes</p>	<p>Identifier le service fourni aux jeunes et voir s'il est cohérent avec l'offre affichée par le service.</p>

» FORMER LES JEUNES EN DÉMARCHE DE PROJET

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les jeunes ont identifié les étapes clés de la réalisation de leur projet - Repère et partage avec les jeunes les points critiques du projet - S'assure que les jeunes soient partie-prenante des actions à conduire - Aide à la mise à l'écrit du projet promu - Fait apparaître les progrès et les difficultés dans l'avancement des démarches entreprises par les jeunes 	<p>Être capable de positionner et de maintenir les jeunes en situation d'acteurs tout au long du processus d'accompagnement</p>	<p>Le regard de jeunes accompagnés peut être sollicité afin de connaître leur ressenti sur leur maîtrise dans la conduite du projet.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Répond à des besoins techniques spécifiques <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un budget prévisionnel • Construire un échéancier • Rechercher des partenaires • Lever des fonds • Développer une communication • Appréhender un cadre juridique et réglementaire • Interpeller des acteurs institutionnels • Présenter son projet oralement ... 	<p>Être capable de maîtriser la méthodologie de projet et de la transmettre</p>	<p>Le questionnement des jeunes sur des outils propres à la méthodologie de projet et sur le chemin pris pour réaliser une initiative, pourront éclairer utilement cette compétence.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Met en relation les jeunes avec des ressources (jeunes, structures partenaires, institutions, entreprises, personnes ressources, financeurs...) identifiées sur un plan local, national ou transnational - Invite les jeunes à préparer chaque rencontre et à fixer des objectifs - S'assure en cas de difficulté ou de blocage du bon accueil de ces jeunes par ces acteurs 	<p>Être capable de positionner et de suivre des porteurs d'intention dans une situation d'appropriation de leur environnement</p>	<p>Le nombre de partenariat réalisé par les jeunes, les contacts mobilisés, leur compréhension de l'environnement où s'inscrit leur projet, sont autant d'indicateurs mobilisables.</p>

» DÉVELOPPER UN SUIVI ET UNE VALORISATION DES ACTEURS D'INITIATIVES

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES	COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	INDICATIONS POUR L'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Invite les jeunes à faire connaître et partager leur initiative - Est présent mais discret, lors de la réalisation ou lors des temps symboliques liés à l'initiative - Met les jeunes en contact avec les opportunités locales de valorisation : <ul style="list-style-type: none"> • Médias • Élus • Évènements • Acteurs en prise avec l'environnement du projet • Opérateurs de jeunesse - Organise avec les jeunes des actions de valorisation des initiatives accompagnées (conférence de presse, forums, interventions, rencontres, manifestations...) 	<p>Être capable de mettre en place une stratégie de valorisation des actions développées par les jeunes en fonction de leurs envies et des ressources locales</p>	<p>Le recensement des actions de communication entreprises et leur analyse à l'aune des objectifs visés, peut contribuer à vérifier la compétence de l'accompagnateur</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Propose aux jeunes d'évaluer leur parcours et les compétences développées durant l'accompagnement - Utilise des outils d'évaluation individuel ou collectif et les explique aux jeunes - Les informe des dispositions de la loi de modernisation sociale du 17/01/2002 relative à la VAE - Rend compte de son action sur un plan qualitatif et quantitatif 	<p>Être capable d'organiser une action d'évaluation en direction des jeunes, en interne et auprès de ses partenaires</p>	<p>L'analyse des documents d'évaluation réalisés et des indicateurs retenus sont ici recommandés.</p>

L'INCITATION À L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) : ÉTUDE EXPLORATOIRE

Après plusieurs études sur l'entrepreneuriat des jeunes, l'INJEP s'est intéressé à l'actualité de cette thématique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les initiatives y sont en effet, nombreuses, dispersées et très souvent « discrètes », mais toutes ne bénéficient pas de la notoriété de ceux qui les soutiennent au niveau local ou national.

En effet, si certaines observations de terrain en Ile-de-France et dans les Hauts de France dévoilent des façons de faire pour inciter les jeunes à l'entrepreneuriat semblables dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à ce qui se fait dans les autres quartiers, sur d'autres terrains, il existe une réelle distinction, une spécificité liée au profil sociodémographique de ces territoires. Il est néanmoins difficile, voire impossible, de quantifier le soutien public au développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers, en particulier pour les moins de 30 ans. L'entrepreneuriat est un en effet objet protéiforme, qui irrigue plusieurs secteurs de l'action publique, or cet enchevêtrement rend particulièrement complexe la lisibilité de « l'investissement » tout comme celle des objectifs fixés.

Malgré cette difficulté à « chiffrer » la présence publique dans les quartiers prioritaires en matière d'entrepreneuriat, il n'en reste pas moins que les réseaux d'accompagnement et les équipements les plus prestigieux, principales voies d'accès pour les jeunes désireux de créer leur activité, sont principalement ailleurs... Quel rôle peuvent jouer les professionnels de la jeunesse aux côtés de ceux de la création d'activité ? Quels types de méthodes semblent les plus adaptés ? La pédagogie de l'entrepreneuriat peut-elle, indépendamment des objectifs fixés, nourrir la construction de l'identité professionnelle ?

À l'heure où l'incitation à « devenir entrepreneurs » dans la société est forte, n'est-il pas urgent d'informer et d'outiller tous les jeunes, de la sensibilisation à la pérennisation d'une activité, afin que cette incitation à l'entrepreneuriat ne soit pas un miroir grossissant des inégalités ?

Reprographie : atelier d'impression et de tirage de la direction des finances, des achats et des services (DFAS)
du secrétariat général des ministères sociaux (SGMAS)